



LA VIE
DE
MARIEMME

A AMSTERDAM
chez
GEORGE GALLET

1790.

LA VIE

DE

MAHOMET,

Où l'on découvre amplement la
Verité de l'Imposture.

Par M. PRIDEAUX,
D. en T.

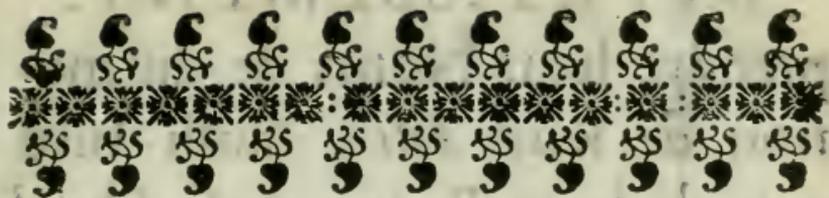
Enrichie de figures en Taille-douces.



A AMSTERDAM,

Chez GEORGE GALLET.

M. DC. XCVIII.



AVERTISSEMENT.

IL est bon, pour l'intelligence de cette *Histoire*, de remarquer qu'*Al* est un Article, qui en *Arabe* signifie la même chose, que *le* & *la* en François; ou \acute{o} , η , $\tau\acute{o}$, en Grec; comme dans *Al Abbas Ebn*, ou avec l'Article *Al* après, comme *Ebn'ol* signifie *le Fils*: Et *Abu*, ou avec l'Article *Al* après, comme *Abu'l* signifie *le Pere*; ainsi *Mahomet* est apellé *Ebn Abdollah Abu Casem*, c'est à dire, *le Fils d'Abdollah, Pere de Casem*. Car les *Arabes* avoient accoûtumé de

AVERTISSEMENT.

prendre leurs Noms de distinction de leurs *Fils* ; aussi-bien que de leurs *Peres* ; ainsi *Ebn'ol Athir*, signifie le *Fils d'Al Athir*, & *Abu'l Abbas*, signifie le *Pere d'Al Abbas*. *Abd* ou avec l'Article *Al* après, comme *Abdo'l* signifie le *Serviteur* ; ainsi *Abdollah*, signifie le *Serviteur de Dieu*, & *Abdo'l Shems*, le *Serviteur du Soleil*.

TABLE



TABLE

D E S

MATIERES.

Contenuës dans la Vie de Mahomet.

N aissance de Mahomet.	Pag. 1
La Famille de Mahomet.	1
Son mariage avec Cadigha.	11
La manière dont il prétendit d'abord être Prophete.	12
L'Alcoran.	17
Les preuves de la prétendue Mission de Ma- homet.	21
Ceux qui ont donné la forme à l'Alcoran.	22
Le Mariage de Mahomet avec trois Fem- mes.	52
Son voyage nocturne au Ciel.	54
Sa Loy-Orale.	68

TABLE DES MATIERES.

<i>Le commencement de l'Hegire. & la supputation de l'Année des Mahometans.</i>	85
<i>Les Vols de Mahomet.</i>	90
<i>La Meque & son Temple.</i>	93. 94
<i>Le Mois de Ramadan, Jeûne annuel.</i>	98
<i>La liaison étroite de Mahomet avec le Juif Caab.</i>	99. 100. 101
<i>A quelle occasion il défendit le Vin & les Jeux de hazard.</i>	105. 106. & suiv.
<i>Les Pelerinages de la Meque.</i>	113. & suiv.
<i>L'Empoisonnement de Mahomet à Chaïbar.</i>	120. 121
<i>Sa mort & son Enterrement à Medine.</i>	130.
<i>& suiv.</i>	
<i>Reflexions generales sur la Vie de Mahomet.</i>	136. &c.
<i>Contradictions de l'Alcoran.</i>	150. & suiv.
<i>156.</i>	
<i>Les Passages de la Sainte Ecriture que Mahomet choisit pour autoriser sa Religion.</i>	160. & suiv.



L A V I E

D E

MAHOMET.

M *Abomet* (ou suivant la véritable prononciation du mot *Mohammed*) naquit ^a à la *Mecque*, ville d'*Arabie*, de la Tribu des *Korashites*; ^b qu'on tenoit pour la plus noble de tout ce Pais-là, & descendoit en Ligne directe de *Pher-Korash*, qui en étoit le premier Fondateur, & duquel on tire sa Généalogie de cette manière;

^c Le Fils de *Pher-Korash*, étoit *Galeb*; le Fils de *Galeb*, *Lawa*, le Fils de *Lawa*, *Caab*; le Fils de *Caab*, *Morrhah*; dont le plus jeune Frere étoit *Ada*; de qui descendit *Omar Ebn'ol Chattab*, qui étoit *Calife*. Les Fils de *Morrhah* étoient *Chelab*, *Tayem*, & *Yokdah*. *Abu-Beker* & *Telha* descendoient de *Tayem*; & *Chalid*

^a Abul-Faraghius Abul Fedah Elmacin. Alkodai, &c.

^b Hottinger. Hist. Orient. lib. 1. c. 4.

^c Abul Fedah. Poock. Spec. Hist. Arab. p. 50, & 51. Ecchelenfis Hist. Arab. Part. 1. c. 3. Liber de Generatione & Nutritura Mahometis.

lid Ebn-Walid de Yokdah. Chelab fut le premier qui donna aux mois de l'année, les noms dont les Arabes se servent encore aujourd'hui; ^a Et ils furent d'abord en usage parmi les Korashites: Mais ceux qu'ils avoient auparavant ne furent entièrement abolis que par l'autorité que les autres reçurent de *Mahomet*, qui leur fit avoir cours par tout ailleurs, lors qu'il eut assujeti le reste des Tribus Arabes. Le Fils aîné de *Chelab*, étoit *Cosa*; & le plus jeune, *Zabrah*, duquel descendoit *Amena*, Mere de *Mahomet*. ^b *Cosa* étoit très fameux parmi les *Korashites*, en ce qu'il établit dans sa Maison la garde des Clefs du *Caaba*, & en même tems la *Presidence* de ce Temple, qui est le même auquel les *Mahometans* vont maintenant faire leur Pelerinage à *la Mecque*, & qui étoit pour lors aussi celebre pour le Culte des *Payens* parmi les Arabes, qu'il l'a été depuis pour celui des *Mahometans*, & pour cet effet la *Presidence* en étoit tout-à-fait considerable, comme un Poste si important pour celui qui en étoit en possession qu'il le rendoit honorable par toute l'Arabie. Il étoit auparavant occupé par *Abu-Gabshan*, de la Tribu des *Cozaïtes*, qui étoient de l'ancienne Race
des

^a Golii
notæ ad
Alfraga.
num. p. 5.

^b Abul
Feda, Po-
cockii
Spec. Hist.
Arab. p.
42, 50. &
342.
Ecchelen-
fis Hist.
Arab. p. 1.
c. 3. For-
talitium Fi-
dei, lib. 4.
Consid. 1.

des Arabes descendus de *Joktan*, & qui demeuroient autrefois dans *Yaman*, ou l'*Arabie-Heureuse*, d'où ayant été obligez de fortir, lors que les Dignes du *Lac Aram* se rompirent & causerent une Inondation qui ruina leur Pais; ils vinrent s'établir dans la Vallée de *Marry*, qui n'est pas loin de la *Mecque*, & de là ils furent appellez *Cozaïtes*, qui signifie retranchement, parce que par ce changement ils furent separez, & en quelque manière retranchez du reste de leur Parenté. Ils n'eurent pas demeuré longtems à *Marry* qu'ils devinrent si puissans que de se rendre Maîtres de la *Mecque* & aussi du *Caaba* ou Temple qui étoit là, & tinrent le Gouvernement de l'un & la *Presidence* de l'autre, pendant plusieurs Siècles après; jusqu'à ce qu'enfin la *Presidence* tombant entre les mains d'*Abu-Gabshan*, homme foible & simple, *Cosa* le surprit dans la Boisson, & dans cet état le voyant d'humeur à boire, il lui acheta les *Clefs* du Temple, avec sa *Presidence*, pour une Bouteille de vin. Mais *Abu-Gabshan* étant revenu de sa Boisson, se repentit assez d'avoir fait un si pauvre marché; d'où vinrent ces Proverbes parmi les Arabes, Plus fâché d'un tard repentir qu'*Abu-Gabshan*; &, Plus

simple qu'*Abu-Gabshan* ; ce qu'on dit ordinairement de ceux qui pour peu de chose , en donnent une fort considerable. Cependant il n'étoit pas si simple, que lors qu'il fut rentré en lui-même, il ne connût fort bien la valeur de ce dont il s'étoit défait, & n'eût bien voulu le ravoit à raison dequoy il donna de la peine à Cosa dans la jouissance de son Acquisition ; & en cela il fut joint par le reste des Cozaïtes, qui ne trouvoient pas bon qu'un tour d'adresse le privât ainsi de son Droit, & que par cette ruse, la *Presidence* du Temple sortît de leur Tribu, pour entrer dans celle des *Korashites*. Mais Cosa se tenant sur ses gardes envoya secretement à tous les *Korashites*, qui étoient dispersés parmi les Tribus voisines, de le venir trouver à la Mecque le jour qu'il leur marquoit. Avec leur secours s'étant jetté sur les Cosaïtes, il les chassa de la Ville, & depuis ce tems-là les Corashites eurent l'entiere possession de la Mecque ; & Cosa & sa Posterité en droite Ligne jusqu'à Mahomet, eurent toujours après la *Presidence* du Temple & le Gouvernement principal de la Ville.

Le Fils aîné de Cosa étoit *Abd Menaph* & le plus jeune *Abdol-Uzza*, noms pris



Cosa un des ajeulx de Mahomet se rend Maitre de Caaba par la boisson a Abu Gabshan. pag. 4

pris des Idoles du Temple, dont la *Pre-
sidence* étoit alors entre les mains de *Cofa*.
Car *Abd-Menaph* dans la Langue *Arabi-
que* signifie Serviteur ou Adorateur de *Me-
naph*; & *Abdol-Uzza*, Serviteur ou Ado-
rateur d'*Uzza*, qui étoient des Divinitez
que les *Arabes* adoroient dans ce tems-là.
Zobair & *Cadigha*, femme de *Mahomet*,
étoient de la *Posterité* d'*Abdol-Uzza*.

Le Fils ^a aîné d'*Abd-Menaph*, étoit
Hashem, & le plus jeune *Abdshems* Pere
d'*Ommia*, duquel sont descendus les
Ommiadae, qui par tant de Generations
ont gouverné l'Empire des *Sarazins*.
Hashem, aussi bien que son Pere & son
Grand-Pere, étoit Prince de sa Tribu,
& Homme de grande importance dans
son temps par toute l'Arabie. C'est de
lui que les Parens de *Mahomet* sont ap-
pellez *Hashemites*, & celui qui gouver-
ne la *Mecque* & *Medina*, qui doit tou-
jours être de la Race de *Mahomet*, est
appellé, même jusqu'à aujourd'huy, en
leur Langue, ^b *Al Emamo'l Hashem*,
c'est à dire le Prince des *Hashemites*.

Le Fils d'*Hashem* étoit ^c *Abdol Mo-
tallab*, qui succeda à son Pere dans le
Gouvernement de sa Tribu à la *Mec-
que*, & eut à combattre deux En-
nemis formidables dans son tems ;

^a Abul
Feda. Po-
cockii
Spec. Hist.
Arab. p.
51. Ecche-
lenfis Hist.
Arab. Part.
I. c. 3.
Liber de
Generatio-
ne & Nu-
tritura Ma-
hometis.

^b Sionita
in Append.
ad Geogra-
phiam Nu-
bientsem,
c. 7.
^c Abul Fe-
da Pocock.
Ecchelen-
fis, ibid.

a Hottin-
ger. Hist.
Orient. lib.
1. c. 3.

a *Chosroës*, premier de ce nom, Roy de Perse, & Abraham Roi des *Ethiopiens*. Le premier ayant étendu son *Empire* fort avant dans l'Arabie vers le Nord de *la Mecque*; & l'autre s'étant rendu Maître du *Royaume* des *Homerites* du côté du Midy, devinrent à son égard des Voisins tres dangereux; mais il se défendit contre tous les deux, & força le dernier à faire une honteuse retraite lors qu'il vint avec une Armée nombreuse pour assiéger la Ville, comme on le dira plus amplement ci-aprés. Il vécut long-tems, puis qu'il avoit *6110.* ans lors qu'il mourut. Il eut treize Fils dont les noms étoient *Abdollah*, *Hamzah*, *Al-Abbas*, *Abu-Taleb*, *Abu-Lahab*, *Al-Gidak*, *Ab-Hareth*, *Jabel*, *Al-Mokawam*, *Dorar*, *Al-Zobair*, *Ketham*, & *Abdol Caaba*. L'ainé d'eux tous, *Abdollah*, ayant épousé *Amena*, Fille de *Waheb*, fut par elle le Pere de *Mahomet*, qui naquit à *la Mecque* dans le mois de *May* l'an de *Nôtre Seigneur 571.* *Justin* second étant alors *Empereur* de *Constantinople*, & *Chosroës* premier Roy de *Perse*.

Il paroît par ce qu'on vient de dire que *Mahomet*, n'étoit pas d'une misérable, & vile extraction comme quelques-uns l'ont avancé. Car étant *Korashite*

b Elma-
cin. lib. 1.
c. 1.

c Abul Fe-
da Alko-
dai. Abul
Faraghius,
p. 101. El-
macin. lib.
1. c. 1. Po-
cock. Spec.
Hist. Arab.
p. 170.
Hottinger.
Hist.
Orient. lib.
2. c. 6.

rashite

rashite il étoit de la plus noble Tribu de toute l'Arabie, & la Famille dont il étoit forti étoit la plus considérable de cette Tribu, s'en étant conservé la superiorité pendant le cours de plusieurs Generations. Cependant l'état où il se trouva réduit au commencement de sa vie, étoit ^a très pauvre & méprisable. Car son Pere étant mort avant qu'il eût atteint l'âge de deux ans, & pendant que son Grand-Pere, *Abdol-Motallab*, vivoit encore, tout le pouvoir & toutes les Richesses de sa Famille tomberent entre les mains de ses Oncles, particulièrement d'*Abu-Taleb*, qui après la mort de son Pere *Abdol-Motallab*, eut le principal pouvoir dans *la Mecque*, pendant le bon nombre d'années qu'il vécut; & ce fut particulièrement sous sa Protection que *Mahomet*, dans le tems qu'il commença à tramer son Imposture, fut supporté contre tous ceux qui s'opposoient à lui, & s'éleva par ce moyen en sorte qu'après la mort de son Oncle il fut en état, sans autre pouvoir que le sien propre, d'entretenir son Imposture & de l'établir aussi par toute *l'Arabie*.

Après la mort de son Pere il resta jusqu'à l'âge de 8. ans sous la conduite de sa Mere, qui en mourant dans ce ^b tems-

^a Abul Fedā. Abulnazar, Abul Faraghius, p. 101. Elmacin. lib. 1. c. 1. Hottinger. Hist. Orient. lib. 2. c. 1. Guadagnol. Tra&. 2. c. 10.

^b Abul Fedā. Abul Faraghius, p. 101. Elmacin. lib. 1. c. 1.

là le laissa à son Grand-Pere *Abdol-Metallab*, qui l'ayant pris dans sa maison mourut l'année suivante après l'avoir recommandé à son Oncle, *Abu-Taleb*, aux soins & à la charité duquel il abandonna l'Education du jeune Mahomet. Son Oncle qui étoit Marchand l'ayant pris chez lui l'employa dans le Negoce.

Car *la Mecque*^a, étant située dans un Terroir fort stérile, elle ne pouvoit pas subsister par elle-même; C'est pourquoy ses Habitans étoient obligez de s'appliquer au commerce pour leur Entretien; & les plus considerables d'entreux avoient à peine d'autre Bien que le Fonds avec lequel ils trafiquoient: Ils se mettoient tous pour cet effet dans le Negoce, qu'ils semblent avoir reçû des *Ismaélites*, dont ils sont descendus, & à l'imitation desquels ils faisoient porter sur des Chameaux en *Syrie*, en *Perse*, & en *Egypte*, les Marchandises qui leur venoient des *Indes*, de *l'Ethiopie*, & autres endroits Meridionaux; Ce commerce leur étoit d'autant plus aisé qu'ils avoient une situation très avantageuse étant près de la *Mer-Rouge*, où ils avoient le Port ^b de *Jodda*, plus commode pour l'Embarquement qu'aucun autre lieu dans tout ce Detroit-là.

Maho-

^a Geographia Nubienfis. Sionita in Append. ad eandem, c. 7. Pocockii Spec. Hist. Arab. p. 127. Golii notæ ad Alfraganum, p. 98.

^b Geographia Nubienfis. clim. 2. Part. 5. Golii notæ ad Alfraganum, p. 100.

Mahomet étant élevé dans cette Profession chez son Oncle, n'eut pas plutôt atteint l'âge qui étoit nécessaire pour entreprendre un Voyage, qu'il fut envoyé avec ses Chameaux en *Syrie*. Etant arrivé à *Boftra*, ville Frontiere de ce Pais-là, dans le tems qu'il étoit avec les Faâteurs de son Oncle qui vendoient ses Marchandises au Marché, ^a *Bahira*, a Abul Fe. da Al'kodai Al. janna-bi. Abul Faraghius. p. 101. Pocock. Spec. Hist. Arab. p. 170. Gentii nota ad Muf-ladium Sadum p. 536. Moine très savant de ce lieu-là, le vit, & l'ayant d'abord connu pour le Grand Prophete qui devoit venir, comme disent les Mahometans, alla à lui en fendant la presse avec beaucoup d'empressement, & le prenant par la main prédit de lui toutes les grandes choses qui arriverent dans la suite. La Marque qui le fit connoître, disent-ils, fut la *Lumière Prophetique*, qui luisoit sur son Visage. Ils disent que Dieu au commencement plaça cette *Lumière* ^b *Prophetique*, sur *Adam* b Shareftani Liber de Generatione Mahometis. Pocock. Spec. Hist. Arab. p. 53. & p. 153. pour être un signe des Prophetes qui devoient naître de lui; Que cette *Lumiere*, descendant jusqu'à *Abraham*, il la divisa en deux; l'une sur la Face d'*Isaac*, & l'autre sur la Face d'*Ismaël*; que la *Lumiere d'Isaac*, fut bien-tôt après manifestée dans le grand nombre des *Prophetes* de sa Postérité, qu'on vit parmi les *Enfans d'Israël*; mais que celle qui

qui fut placée sur *Ismaël*, avoit été supprimée & avoit resté cachée jusqu'à la venue de *Mahomet*, qui fut le premier sur qui elle parut; Et que *Bahira* la voyant sur lui le connut par-là, dirent-ils, pour être un Grand Prophete envoyé de Dieu, qui devoit dans peu se manifester. D'autres prétendent ^a que la marque par où il le connut étoit le Seau de sa *Mission Prophetique*, gravé d'une manière tout-à-fait merveilleuse entre ses épaules. Mais la verité est que *Mahomet*, ne fit connoissance avec ce *Bahira*, que plusieurs années après, lors qu'il negocia dans ces endroits pour *Cadigha*, comme on le dira ci-après dans son lieu.

Il demeura avec son Oncle jusqu'à l'âge de 25. ans; mais dans ce ^b tems-là ayant jugé à propos d'accepter les conditions avantageuses que lui proposoit *Cadigha*, veuve d'un des Principaux de la Ville qui étoit mort depuis peu, & qui ayant hérité de tout le Bien qu'il avoit, qui étoit tout-à-fait considérable, avoit besoin pour le faire valoir d'un Garçon Marchand, il entra chez elle & trafiqua en qualité de son Facteur pendant trois ans à Damas & en d'autres endroits. Dans tout cet Employ il s'acquitta

^a Gentii
nomen ad
Mussadi-
num Sa-
dam, pag.
536. Vide
etiam li-
brum de
Generatio-
ne & Nu-
morum Ma-
hometis.

^b Abul
Feda. Abul
Faraghius,
p. 102. Ro-
dericus To-
letanus,
c. 2. Jo-
hannes An-
dreas, c. 1.
Pocok.
Spec. Hist.
Arab. pag.
171.



16
The number of the book is 16



Mahomet marchand, Epousant Cadiga

quitta si bien de son devoir qu'il s'insinua dans l'esprit de celle qu'il servoit, & scût si bien s'attirer son amitié qu'elle se donna à lui en mariage; Il étoit dans la 28. année de son âge, *a* & elle avoit 40. ans lorsque de Domestique qu'il étoit, il devint Maître de la Personne, & du Bien de Cadigha. Son opulence secondant alors son Ambition, il forma *b* d'abord le dessein de serendre le Maître absolu de la Ville & de sa Patrie, dont les Principaux n'étoient pas plus riches que lui. Il savoit que ses Ancêtres pendant plusieurs Generations avoient été Chefs de la Tribu, & que son Bisayeul *Hashem*, ne s'étoit pas seulement rendu considerable dans la Ville, mais qu'il s'étoit aussi acquis une grande Reputa-tion parmi ses Voisins. Il voyoit bien aussi qu'il n'étoit privé de toute l'autorité & de toutes les Richesses de sa Famille que parce que par la perte de son Pere qui étoit l'ainé de la Maison, il avoit eu le malheur de se voir Orphelin du vivant de son Grand Pere. Ces con-siderations rencontrèrent dans cet esprit ambitieux toute la ruse, & toute la subtilité dont un homme est capable, & après avoir pesé mûrement tous les moyens qui pouvoient tendre à son but,

a Car elle mourut l'an 50. de la Vie de Mahomet. Elmacin.

lib. 1. c. 1. après

avoir vé-cu avec lui 22. ans.

Abul Fara-ghiuis, pag. 102.

b Disputa-tio Chri-stiani con-tra Sarace-num, c. 3.

Cufani Cri-bratio Al-corani, l. 3.

c. 8. Ricar-di Confu-tatio Legis Saraceni-cæ, cap. 13.

il se persuada bien-tôt que pour venir à bout de son grand Dessein il n'y avoit point de voyes plus propres que l'Imposture qu'il fit ensuite éclore, & que le monde reçût avec tant de maux. Car comme par le moyen de son Negoce en Egypte, dans la Palestine & en Syrie, il avoit fait connoissance avec des Chrétiens & avec des Juifs, ^a & remarque non seulement l'ardeur qui les animoit les uns contre les autres, mais aussi les funestes divisions qu'il y avoit entre les différentes Sectes parmi les Chrétiens de l'Orient, il conclut de là Qu'une nouvelle Religion seroit la meilleure chose qu'il pût faire pour s'attirer un Parti qui lui fût assuré, & qui le mît en état de pouvoir parvenir aux fins ambitieuses qu'il se proposoit. Il trouvoit parmi ses Concitoyens beaucoup de disposition à ce changement, parce qu'en trafiquant & conversant souvent avec les Chrétiens, ils avoient retranché beaucoup de leur affection & de leur zele pour l'Idolatrie grossière, à laquelle ils avoient auparavant été adonnez, & se trouvoient dans ce tems-là, generalement tombez du Paganisme ^b dans le Zendicisme, erreur parmi les Arabes qui a beaucoup de rapport à celle des Saducéens,

^a Disputatio Christiani. c. 1.
Fortalit.
Fid. lib. 4.
Confid. 1.

^b Liber Al-mostataraf. Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 136. Et Mahomet le leur reproche dans le ch. 6. de son Alcoran, & dans d'autres endroits de ce Livre.

céens, comme niant la Providence, la Resurrection & une Vie à venir; ce qui en effet est n'avoir point de Religion du tout; de sorte qu'il étoit fort aisé de leur faire recevoir celle que *Mahomet* leur imposeroit pendant qu'ils étoient depourvûs de toute autre impression de Dieu & de son Culte. Ayant donc formé le dessein de leur faire une Religion qu'ils pûssent recevoir avec plaisir, il tira le plan de l'*Imposture* avec laquelle il les seduisit dans la suite en quoy il ne reussit que trop bien puisqu'il y attira toute sorte de gens, parce qu'elle étoit un composé du Judaïsme, des diverses hérésies des Chrétiens qui étoient alors dans l'Orient, & de l'ancien Paganisme des Arabes, avec une indulgence pour tous les plaisirs sensuels.

Mais parce que pour pouvoir prêcher contre l'Idolatrie qu'il avoit jusques-là professée avec ses Concitoyens, & prendre le Caractere de Prophete qui convenoit si peu aux deréglemens de la vie qu'il menoit alors, il étoit auparavant nécessaire qu'on remarquât quelque changement considerable dans sa conduite; il abandonna dans la 38. année de son âge les Compagnies qu'il frequentoit

4 Liber
 Agar. Jo-
 hannes
 Andreas de
 Confusione
 Sectæ Ma-
 hometanz,
 c. 1. Bar-
 tholomæus
 Edessenus.
 Bellonius,
 lib. 3. c. 1.
 Guada-
 gnol.
 Traët. 2.
 c. 10.
 Sect. 1.

quentoit auparavant, & affectant de
 mener une vie d'Hermite, il se retiroit
 ordinairement près de la Mecque, dans
 une Grotte solitaire appelée la Grotte
 d'Hira, où il passoit tout le jour, à ce
 qu'il prétendoit faire ac croire, en Prières,
 Jeûnes & Meditations saintes; c'est-là, à ce
 qu'on suppose, où il consulta dans le com-
 mencement ceux qui lui aiderent à faire
 l'Alcoran. Le soir à son retour au Logis
 il avoit accoûtumé d'entretenir Cadigha
 des Visions qu'il avoit euës & des étran-
 ges voix qu'il avoit ouïes dans sa retrai-
 te. Car son principal but étoit d'attirer
 sa Femme dans son *Imposition*, sachant
 bien qu'outre la nécessité qu'il y avoit
 d'assurer son Dessein par sa propre Fa-
 mille; sans laquelle il lui auroit été
 dangereux de s'y hasarder, il pourroit
 aussi s'acquérir en elle un parti conside-
 rable parmi les Femmes. Mais elle re-
 jettoit ces Contes comme provenant des
 Fantaisies d'une Imagination gâtée, ou
 bien comme des Seductions du Diable;
 ce qui à la fin obligea Mahomet à s'ou-
 vrir davantage à elle & à feindre qu'il
 conversoit avec l'Angé Gabriel, ce
 qu'elle étoit encore aussi éloignée de
 croire, jusqu'à ce qu'après plusieurs Con-
 tes qu'il continuoit à lui faire des Reve-
 lations

lations de cet Ange, elle consulta ^a un Moine fugitif, qui étoit alors dans leur Maison, & qui étant du Dessen, comme je le diray ci-après, aida à la confirmer dans la croyance de ce que *Mahomet* lui avoit communiqué. Depuis ce tems-là étant persuadée que son Mary étoit, comme il le prétendoit, réellement appelé à cette Charge de Propheete, elle lui adonna entièrement sa Foy & devint la première de ses Profelytes dans cette Imposture.

Après cela ayant mené pendant deux ans entiers une vie tout-à-fait austere, & s'étant acquis, comme il croyoit, une Reputation de sainteté suffisante pour son Dessen, il commença l'an 40. de son âge ^b à prendre le titre d'Apôtre de Dieu, & sous ce Caractere a étendu l'Imposture qu'il avoit projetée depuis si long-tems: Mais pendant les 4. premières années ce n'étoit qu'en particulier qu'il infinuoit ses Seductions, & c'étoit seulement à ceux auxquels il se confioit le plus. La première de ses Profelytes fut, comme on l'a déjà dit, la Femme *Cadigha*, le second son Valet, *Zayd Ebn Hareth*; le troisiéme son Cousin *Ali*, Fils de son Oncle *Abu-Taleb*, ^c qui dès lors avoit accoutumé de se

^a Theophaues.
Cedrenus.
Miscella
Historiz.
Zonaras.

^b Abul Fedai.
Abul Faraghius,
p. 102. El-
mucin. lib.
1. c. 1.

^c Sionita in
Appendad
Geogra-
phiam Nu-
bientem, c.
8. Johan-
nes An-
dreas, c. 1.
Bellonius,
lib. 3. c. 10.
Guada-
gnol. Tract.
2. cap. 10.
señ. 1.

se faire appeller le premier des Croyans, ne faisant point cas des deux autres. Il tenta son Valet Zayd en luy promettant sa liberté; & suivant sa promesse il l'affranchit en le recevant dans sa Religion. C'est de là qu'est venuë la Loy que les Mahometans ont eu depuis d'affranchir leurs Esclaves, lors qu'ils embrassent la Religion de Mahomet.

Il est à remarquer que Mahomet commença cette Imposture à peu près dans le même tems que ^a l'Evêque de Rome, en vertu d'un Octroi du Tyran Phocas, prit pour la première fois le Titre de Pasteur Universel, & prétendit avoir lui seul droit à cette souveraine Supériorité qu'il a depuis tâché d'usurper sur l'Eglise de Jesus-Christ. Et comme dès lors ils projetterent tous deux de se fonder un *Empire en Imposture*, leurs Partisans aussi ont tâché depuis par les mêmes voyes, savoir celles du Fer & du Feu, de l'étendre parmi le Genre-humain; de sorte que l'*Ante-Christ*, semble avoir mis dans ce tems-là ses deux piés sur toute la *Chrétienté*, l'un dans l'*Orient*, & l'autre dans l'*Occident*; & les siècles suivans n'ont que trop éprouvé de quelle manière, ce puissant Ennemi a foulé aux piés l'Eglise de Jesus-Christ.

^a Phocas fit cet Octroy A. D. 606. qui étoit la même année que Mahomet se retira dans sa Grotte pour y forger cette Imposture, laquelle deux ans après qu'il étoit l'an de N. S. 608: il tâcha d'étendre à la Mecque.

^a Le 4. Disciple de *Mahomet* fut *Abu-Beker*, qui étant un des plus Riches ^b de *la Mecque*, & d'ailleurs homme fort sage & expérimenté n'attira pas peu de secours & de reputation dans son parti; & son exemple fut bien-tôt suivi par cinq autres, ^c *Othman Ebn-Affan*, *Zobair Ebn'ol Awam*, *Saad-Ebn Abu-Waccas*, *Abdorrakman Ebn-Auf*, & *Abu-Obeida Ebn'ol Jerah*, qui furent ensuite les principaux *Instrumens* sous lui avec l'aide desquels il établit tout à la fois & son Empire & son Imposture dans ces quartiers du Monde.

Après qu'il eut ces 9. *Disciples*, quelques-uns desquels étoient les Principaux de la Ville, il ^e commença la 44. année de son âge à publier ouvertement son Imposture parmi le Peuple de *la Mecque*, & à déclarer publiquement qu'il étoit *Prophete* envoyé de Dieu pour les delivrer de l'erreur du Paganisme, & pour leur enseigner la veritable Religion. La premiere Doctrine qu'il établit parmi eux fut, ^e qu'il n'y avoit qu'un Dieu & que lui seul devoit être adoré: ^f que toutes les Idoles devoient être ôtées & leur culte entièrement aboli; & que ceux qui disoient que Dieu avoit ^g des Fils ou des Filles, ou qu'il y avoit d'autres

^a Elmacin. Lib. I. c. I.
^b Abul Feda.
^b Sionita in Append. ad Geographiam Nubiensem, c. 8.

^c Elmacin. lib. I. c. I.

^d Abul Feda. Abul Faraghius, p. 102. Elmacin. lib. I. c. I.

^e Elmacin. lib. I. c. I. Alcoran, c. 2. 3. 4. 5. &c.
^f Elmacin. ibid. & Alcoran passim.
^g Alc. c. 4. &c.

^a Alc. c. 4. Dieux ^a Associez avec luy étoient Impies & qu'on devoit les avoir en horreur. En niant qu'il eût des Fils & des Associez il s'en prenoit aux Chrétiens qu'il condamne dans plusieurs endroits de son Alcoran, en ce qu'ils croient la Doctrine de la Trinité & que Jesus-Christ est le Fils de Dieu. En niant qu'il eût des Filles, il condamnoit la Pratique idolatre des Arabes ^b qui adoroient les Déeses Allat, Menah, & Al-Uzza dont il détruisit ensuite & les Idoles & les Temples.

^b Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 89, 90. Hottingeri Hist. Orient. lib. 1. c. 7.

Il ne prétendoit point leur annoncer une nouvelle Religion; Il disoit seulement qu'il vouloit faire revivre celle qu'*Adam* avoit au commencement reçûe de *Dieu*; que comme lors qu'elle étoit en quelque maniere tout-à-fait éteinte, par la corruption du vieux *Monde*, *Dieu* l'avoit révélée ^c à *Abraham*, ce *Patriarche* l'avoit enseignée à son Fils *Ismaël* leur Pere: Et qu'*Ismaël* n'avoit pas été plutôt établi en *Arabie* qu'il y avoit enseigné la même *Religion* qu'il avoit reçûe d'*Abraham*; mais que leur *Posterité* l'ayant ensuite corrompue par leur *Idolatrie*, *Dieu* l'avoit maintenant envoyé pour la détruire, & pour rétablir la *Religion d'Ismaël* leur Pere. Il semble donc selon sa propre *Doctrine* que les *Juifs* ne l'appel-

^c Pocockii Spec. Arab. p. 53. Alc. c. 3. &c.

l'appellent pas mal à propos *Ismaélisme* quoy que ce ne soit que par mépris qu'ils employent ce nom en transposant quelques lettres de celui d'*Islamisme* que les *Mahometans* eux-mêmes donnent avec plaisir à leur Religion; ils le tirent du mot ^a *Arabe Salama*, qui dans la quatrième Conjugaison fait *Aslama*; entrer dans l'état salutaire, d'où sont venus *Eslam*, *la Religion qui sauve*, & *Muslimon*, ou comme nous l'appellons *Musulman*, celui qui croit en *Mahomet*.

^a Goli
Lex. in vo-
ce Salama,
& Pococ-
kius ubi
suprà.

Il ^b approuvoit le *Vieux & le Nouveau Testament*, & reconnoissoit que *Moyse* & *Jesus-Christ* étoient des *Prophetes* envoyez de Dieu; mais il disoit que les *Juifs* & les *Chrêtiens* avoient corrompu ces saintes Ecritures, & qu'il étoit envoyé pour les purger de ces corruptions, & pour rendre à la *Loy de Dieu* la même pureté qu'elle avoit au commencement. Et c'est pour cette raison que la plûpart des passages qu'il tire du *Vieux & du Nouveau Testament* se trouvent autrement dans son *Alcoran*, que nous ne les avons dans ces *Livres Sacrez*. Il est certain qu'il a montré en cela plus de conduite que nos *Sociniens*, qui niant avec lui la *S. Trinité* & la *Divinité de Notre Sauveur* reconnoissent pourtant que

^b Alc. c. 3.
4. 5. & c.

les Saintes Ecritures comme nous les avons presentement font veritables & sans corruption, ce qui est, de la maniere du monde la plus manifeste, absolument incompatible avec leur Doctrine. Les Sociniens ne disent ni plus ni moins de Jesus-Christ, que Mahomet en avoit déjà dit, excepté seulement qu'il se fait le plus grand des deux. Ils s'accordent avec cet Impositeur en beaucoup d'autres choses, qu'ils semblent avoir prises de lui, comme l'on peut voir dans le c. 3. du Liv. 2. de l'Hist. Orient. d'Hottinger. Si à l'imitation de Mahomet leur Maître, ils avoient nié les Ecritures que nous avons maintenant, & qui prouvent si évidemment la *Trinité* & la *Divinité* de *Nôtre Sauveur* qu'ils rejettent aussi-bien que les *Mahometans*; Et si au lieu de ces Ecritures ils en avoient forgé d'autres, il est constant que leurs impies Hypotheses auroient paru beaucoup plus specieuses qu'ils ne les sauroient faire paroître maintenant.

Alc. c. 2.

Johannes

Andreas,

c. 2. Guadagnol.

Tract. 2.

c. 10. Sect.

1. Liber.

Agar.

Mahomet recevoit, à ce qu'il prétendoit, toutes ses *Revelations* ^a de l'Ange Gabriel, que Dieu envoyoit exprés pour les lui communiquer. Et parce qu'il étoit sujet à tomber du haut mal, il prétend-



Mahomet prophetizant en extase.

prétendoit être ravi en extase lors qu'il étoit dans les tranfes ^a difant que dans ce temps-là l'Ange Gabriel, venoit de la part de Dieu, pour lui reveler quelque chose; & que la splendeur de cette *presence Angelique*, qu'il n'étoit pas en état de supporter, le faisoit tomber dans les *Transports*, qui le possedoient pendant que l'Ange conversoit avec lui, & lui disoit de la part de Dieu, les choses qu'il avoit ordre de lui venir reveler.

^a Rodericus Tolentanus, c. 6. Richardi Confutatio c. 13. Theophanes Zonaras Miscella Historia. Hottingeri Hist. Orient. lib. 1. c. 2. Fortalitium Fidei lib. 4. Confid. 2.

Il recueillit ses prétenduës *Revelations* en plusieurs *Chapitres*, qui composent tout son Alcoran, & qui font la Bible des Mahometans. Il leur enseigna que l'Original de ce livre ^b étoit dans les *Archives du Ciel*, & que l'Ange Gabriel lui en avoit aporté la ^c Copie Chapitre après Chapitre, suivant que l'occasion avoit requis qu'ils fussent distribuez au Peuple. Avant sa fuite de la *Meque*, il y publia une partie de ces *Chapitres*, & dispersa ensuite l'autre partie à *Medine* ce qu'il fit de cette maniere. * Lors qu'il avoit forgé quelque nouveau *Chapitre*, qu'il avoit dessein de rendre public, il le dictoit d'abord à son Secretaire, & le donnoit ensuite à ses *Señateurs*, pour qu'ils le lussent jusqu'à ce qu'ils l'eussent apris par

^b Alc. c. 6. & 80. ^c Alc. c. 25. * Joannes Andreas, c. 2.

cœur; après quoy, il se faisoit rendre le papier que son Secretaire avoit ainsi écrit, & l'enfermoit dans une *Caisse*, qu'il appelloit la *Caisse de son Apostolat*. Il est à croire qu'il fit cela à l'imitation de l'*Arche ou Caisse Sainte* des *Juifs*, dans laquelle étoit ferrée la *Copie Authentique* de leur *Loy*. Il laissa en garde à une de ses Femmes cette *Caisse*, d'où après sa mort on composa l'*Alcoran* de la même manière que les *Rapsodies* d'*Homere* furent composées des *Poèmes* détachés de ce *Poète*. ^a *Abu-Beker*, fut le premier qui recueillit en un volume les prétendues *Revelations* que *Mahomet* avoit laissées, mais *Othman*, ayant ensuite revû ce *Recusil*, il en changea la forme & lui donna celle qui s'est conservée jusqu'à nous.

Lors qu'il commença à paroître publiquement comme *Prophete*, ^b le Peuple se moqua de lui, à cause du ridicule de sa prétention; il y en eut qui l'appellerent ^c *Sorcier & Magicien*, d'autres *Menteur, Imposteur & Diseur de vieux Contes*; de quoi il se plaint souvent dans son *Alcoran*; de sorte que bien loin de gagner quelque chose sur eux la première année, il s'attira leur mépris, en publiant, ou prêchant les *Chapitres* de son *Alcoran*, qu'il

^a Elmacin.
lib. 1. c. 2.
& 4.

^b Joannes
Andreas,
c. 1.

^c Alc. c. 15.
25. 37. 81.
&c.

qui l'avoit alors composez. Cela ne lui fit pourtant pas perdre courage, & il persista toujours dans son dessein, qu'il conduisit avec beaucoup d'art. Car il avoit une grande facilité ^a d'esprit, & une adresse tout-à-fait admirable; il enduroit tous les affronts qu'on lui faisoit, sans faire semblant d'en ressentir aucun, il s'adressoit à toutes sortes de gens, sans mépriser les plus chetifs; il étoit fort civil, tant dans les visites qu'il faisoit, que dans celles qu'il recevoit; il flatoit les Grands par des louanges, & assistoit les pauvres par des dons & des aumônes: En un mot il possédoit plus que personne l'art de s'insinuer dans l'esprit des gens, de maniere que par sa conduite auprès de tout le monde, ayant enfin surmonté toutes les difficultez auxquelles une si hardie *Imposture*, doit être necessairement sujette, lors qu'elle commence à paroître, il attira dans son Parti plusieurs nouveaux *Proselytes*; de ce nombre étoit ^b *Omar Ebn'ol Chattab*, qui fut ensuite un de ses successeurs, & qui étoit alors fort considerable dans la ville. D'autres suivirent bientôt cet exemple; de sorte que dans la cinquième année de sa pretendue *Mission* il se vit le quarantième de sa Secte.

^a Elmacin. lib. 1. c. 1. Abunazar Hottinger. Hist. Orient. lib. 2. c. 4.

^b Elmacin, lib. 1. c. 1. Johannes Andreas, c. 1.

Elmacin,
lib. I. c. I.
Johannes
Andreas,
c. I.

Dans ce tems-là plusieurs ^a personnes commencerent à s'alarmer du progrès qu'il avoit fait. Ceux qui étoient adonnez à l'*Idolatrie* de leurs *Ancêtres*, se mirent en état de s'oposer à lui comme à un Ennemi de leurs *Dieux*, & comme à un Novateur qui mettoit leur *Religion* en danger. D'autres qui penetroient plus avant dans ses desseins se crurent obligez pour l'amour & pour la sûreté publique du Gouvernement, d'arrêter le cours de cette Innovation qui tendoit manifestement à saper le fondement de leur Republique pour y établir la *Tyranie*, c'est pourquoi ils comploterent sa ruine, & l'auroient infailliblement tué, si son Oncle ^b *Abu-Taleb*, qui en fut averti, n'en avoit renversé le dessein, que d'autres auroient ensuite mis en execution, si le même *Abu-Taleb*, qui étoit Chef de la *Tribu*, n'avoit eu aussi le pouvoir de le préserver de toutes les autres entreprises, qui furent encore formées contre lui. Car quoi qu'*Abu-Taleb* persistât dans le *Paganisme* de ses *Ancêtres*, il avoit pourtant assez d'amitié pour l'Impositeur, pour le soutenir contre tous ses Ennemis, parce qu'il étoit son neveu, & qu'il avoit été élevé dans sa Maison. C'est pourquoy il ne voulut jamais per-

mettre

^b Elmacin.
ibid.

mettre qu'on lui fit aucun mal. A l'abri d'une si puissante protection, *Mahomet* alloit prêcher au *Peuple* dans toutes les *Places* de la *Ville*, où ils avoient accoutumé de s'assembler, & leur débitoit encore des *Chapitres* de son *Alcoran*, dans le même ordre que l'Ange *Gabriel*, comme il prétendoit, les lui avoit apportez. L'Observation de quelques devoirs de Morale, la Croyance de l'Unité de Dieu, & la Dignité de son prétendu *Apostolat*, faisoient le principal sujet de ses exhortations, en quoi véritablement, outre quelques Rits des *Payens* & des *Juifs*, qu'il avoit retenus, consistoit toute la nouvelle Religion.

Les principaux Argumens dont il se servoit pour séduire & attirer les gens dans son Imposture, étoient ses Promesses & ses Menaces, persuadé qu'il étoit que ces motifs étoient les plus propres à faire quelque impression sur les esprits du vulgaire. Il leur promettoit principalement le *Paradis*, qu'il accommoda si bien au goût des *Arabes*, qu'il le fit consister entièrement dans les plaisirs, qu'ils trouvoient les plus exquis. Car outre l'excessive corruption de leurs Mœurs ^a, leur *Climat*, dans la *Zone Torride*, les rendant extrêmement adonnez à

l'amour

^a Ammianus Marcellinus de Saracenis, lib. 14. c. 4. Incredibile est quo ardore apud eos in venerationem uterque dissolvitur sexus.

l'amour des Femmes ; & les grandes Chaleurs & Secheresses du Pais leur faisant regarder les Ruisseaux, les Liqueurs fraîches, les Jardins ombragez & les fruits delicieux comme de choses rafraîchissantes & charmantes, ils y plaçoient toute leur felicité. C'est aussi en cela que pour répondre à la grandeur de leurs desirs charnels, il fit entièrement consister les *Foyes du Ciel* qu'il proposoit pour recompense à tous ceux qui croiroient en lui. Il leur dit donc dans plusieurs endroits de son *Alcoran*,
qu'ils entreront dans de beaux Jardins ^a *ar-*
rosez de beaucoup de Ruisseaux & de
quantité de Fontaines d'eau vive, auprès
desquelles ils reposeront sur de très bons
Lits ornez d'or & de pierres precieuses,
sous l'ombre des Arbres du Paradis, qui
leur porteront continuellement toutes sortes
de fruits delicieux; & que là ils joiûront
des plus belles femmes qu'on puisse jamais
voir entre les beautez les plus pures &
les plus charmantes, qui avec des yeux
noirs & un teint de lis & de roses s'a-
tacheront uniquement à eux, avec lesquels el-
les joiûront des plaisirs continuels de l'a-
mour, & se divertiront à jamais en goût-
tant dans leur Compagnie tout ce que l'a-
mour à de plus delicieux, beuvant en-
semble

a Alc. c. 3.
 4. 36. 37.
 43. 47. 78.
 90. &c.
 Johannes
 Andreas,
 c. 9. Ri-
 chardi
 Confuta-
 rio, c. 8.
 Cantacu-
 zenus Orat.
 2. Sect. 11.
 Hottinge-
 ri Hist.
 Orient.
 lib. 2. c. 4.
 Pocockii
 Miscella-
 nea, c. 7.
 Disputatio
 Christiani
 c. 26. & 28.
 Bellonius,
 lib. 3. c. 9.

semble du vin & d'autres Liqueurs tout-à-fait agreables, sans en être jamais en-ivre; de jeunes & beaux garçons, courant toujours autour de leurs Lits, leur porteront à boire dans des Coupes d'or & dans des Verres enchassés dans des Diamants. Et comme il avoit ainsi forgé ses Promesses des Recompenses de la vie à venir, de la maniere qui s'accommodoit le mieux aux apétits & aux desirs sensuels de ceux à qui il les proposoit, il fit aussi la description des peines de l'Enfer dont il menaçoit tous ceux qui ne croiroient point en lui, & les fit consister dans les *Tourmens* qui leur paroissent les plus affligeans & les plus insupportables, Comme ^a qu'ils ne boiroient rien que de l'eau bouillante & qui sentoient mauvais, ou qu'ils ne respireroient que des vents extrêmement chauds, choses tout-à-fait terribles en Arabie; qu'ils demeureroient toujours dans un feu qui brûleroit excessivement, & seroient environnez, comme d'une couverture, d'une fumée noire, chaude & salée, qu'ils ne mangeroient que des églantiers, des épines & du fruit de l'arbre *Zacon*, qui seroient dans leurs corps comme de la poix résine brûlante. Il proposoit au Peuple diligemment & avec soin ces Promesses &

^a Alcoran,
c. 7. 37. 43.
44. 47. 50.
74. 77. 78.
90. &c.

ces *Menaces* qu'il faisoit retentir à leurs oreilles toutes les fois qu'il en trouvoit l'occasion; de sorte qu'il ne manqua pas par cette voye de bien réüssir dans son dessein, puis que les uns attirez par de belles esperances & les autres par de terribles frayeurs tomboient également dans le Piége qu'il leur avoit tendu.

Et pour n'oublier rien de ce qui pouvoit leur donner de la crainte, cette passion qui a le plus de pouvoir sur les ignorans, il les épouvantoit par les *Menaces* des punitions cruelles de cette vie, aussi-bien que de celle qui est à venir, s'ils ne vouloient point l'écouter. C'est pourquoi ^a il leur faisoit, aussi souvent qu'il en avoit l'occasion, le recit des *Ruïnes* terribles que s'étoient attirez ceux qui n'avoient pas voulu être enseignez par les *Prophetes*, qui avoient été envoyez devant lui. Comment le *vieux Monde*, pour ne s'être point reformé à la *Prédication* de *Noé*, avoit été détruit par les eaux du *Deluge*; & comment *Sodome* avoit été consumée par le *Feu du Ciel* parce qu'elle n'avoit pas écouté *Lot*, dans le temps qu'il y avoit été envoyé. Comment les *Egyptiens* avoient été tourmentez pour avoir méprisé *Moyse*; & comment *Ad* & *Thamod*
deux

^a Alcoran.
c. 6. c. 7.
c. 11. &c.
Johannes
Andreas.
c. 12.

deux anciennes Tribus des Arabes, avoient été entierement détruites, par la même raison. Les contes qu'il leur faisoit de ces deux Tribus, étoient des Fables de son invention, qu'il leur racontoit de cette maniere. *a* Qu'Ad petit-fils d'Aram, fils de Sem, s'étoit établi après la Confusion des Langues, dans les parties Meridionales de l'Arabie, où sa Posterité étant tombée dans l'Idolatrie, le Prophete Hud, qui, suivant les Commentateurs de l'Alcoran est Heber, leur fut envoyé pour les porter au veritable Culte, mais que parce qu'ils ne l'avoient pas écouté, Dieu leur avoit envoyé un vent extremément chaud, qui dans sept jours les avoit tous détruits, à la reserve seulement du Prophete, & du peu de personnes qu'il avoit reformées. Quant à Thamod, c'étoit, *b* selon lui, une ancienne Tribu des Arabes qui demouroit dans les Confins de la Syrie, où la revolte de ces gens pour embrasser l'Idolatrie étoit si grande que Dieu leur envoya le Prophete Saleh; qui, sur ce qu'ils lui demandoient un miracle pour autoriser sa Mission, fit qu'un Rocher produisit, à la vûe d'eux tous, un Chameau qu'ils blessèrent ensuite

a Alcoran, c.7.11. &c. Pocockii Spec. Hist. Arab. p.37.

b Alcoran, c.7. c. 11. 26. &c. Pocockii. Spec. Hist. Arab. p.37. Hott. Hist. Orient. lib. 1. c. 3.

par

par mépris. C'est pourquoi Dieu envoya d'abord de terribles Tonnerres qui, dans trois jours de tems, les détruisirent tous, excepté *Saleb* & quelques autres qui croyoient en lui. Il leur contoit aussi une semblable *Fable* de *a. Chaib*, autre *Prophete* des anciens *Arabes*, envoyé vers la *Tribu* de *Madian*; & leur disoit comment cette *Tribu* avoit été aussi détruite par le Tonnerre, parce qu'elle n'avoit pas crû au *Prophete Chaib*. C'étoit à cause de ces Contes; qu'il inculquoit frequemment au Peuple, & repetoit tres souvent dans son *Alcoran*, que ceux qui ne croioient point en lui l'appeloient *b* Diseur de vieilles Fables; mais ces Contes avoient pourtant beaucoup de pouvoir sur les Personnes peureuses; de sorte que par ce moyen ou par d'autres artifices, il augmentoit toujours de plus en plus son Parti, où entrèrent enfin *c Hamza* & *Al Abbas*, deux de ses Oncles. Mais ses autres Oncles n'aprouvoient point ses Dessesins, & quoi qu'*Abu-Taleb* continuât encore d'être son ami, à cause de l'affection qu'il avoit pour lui, les neuf autres étoient si éloignez d'avoir les mêmes égards qu'ils s'oposoient ardemment à lui comme à un

homme

a Alcoran.
c. 7. 11. 26.
&c.

b Alcoran,
c. 25. &c.

c Johannes
Andreas,
c. 1.

homme qui, sous un faux masque, ménageoit de dangereux Desseins au préjudice de son País.

Mais ce qui l'embarassoit le plus, c'étoit les Miracles que lui demandoient ceux qui lui étoient opposez. Car, disoient-ils ^a Moÿse, Jesus, & les autres Prophetes, suivant ta propre Doctrine, faisoient des Miracles pour prouver qu'ils tenoient leur Mission de Dieu; C'est pourquoy si tu es Prophete, & plus grand qu'aucun de ceux qui furent envoyez avant toi, comme tu te vantes d'être ^b, fai de semblables Miracles pour te manifester à nous. Fai ressusciter les morts; parler les muets, & ouïr les sourds; ou bien sortir des Fontaines de la Terre, & fai de ce lieu un Jardin orné de vignes & de Palmiers, où il y ait des Rivieres qui y coulent par divers canaux; ou fai que nous voyons descendre du Ciel quelques-uns des Châtimens dont tu nous menaces. Ou fai-toi une maison d'Or, parée de Joiaux & de Meubles somptueux; ou fai que nous voyons descendre le Livre que tu nous voudrois faire accroire venir du Ciel, ou l'Ange que tu nous dis te le porter, & alors nous croirons à ta Parole. Il tâchoit par diverses réponses d'élu-

^a Alcoran, c. 2. 6. &c. Bidawi ad Alcorani cap. 12.

^b Alcoran, c. 17. &c.

^c Alcoran, c. 17.

tantôt

tantôt qu'il n'étoit qu'un homme envoyé pour leur prêcher les Recompenses du *Paradis* & les Peines de *l'Enfer*.

a Alcoran,
c. 17.

a Tantôt que parce que leurs Prédecesseurs avoient méprisé les Miracles de *Saleb*, & des autres *Prophetes*, Dieu n'en vouloit plus faire parmi eux. Et

b Alcoran,
c. 6.

ensuite, que *b* ceux qui par le decret de Dieu devoient croire, croiroient sans Miracles, & ceux qui par le decret de Dieu ne devoient point croire, ne seroient jamais convaincus, quand même ils verroient tous les Miracles qu'ils demandoient, & que pour cet éfet ils étoient entierement inutiles. Mais comme cela ne satisfaisoit point, parce que c'étoit avouër ingenuement qu'il n'avoit pas le pouvoir de faire des *Miracles* comme tous les autres *Prophetes* avoient eu pour prouver leur *Mission*, plusieurs de ses Sectateurs l'abandonnerent, comme il s'en plaint beaucoup dans son *Alcoran*. C'est pourquoi ayant à son arrivée à *Medine* mis l'épée à la main & as-

c Richardi
confutatio,
c. 7. Cantacuzeni
Apologia 4.
& orat. 1.
Sect. 11.
Alcoran, c.
2. 3. 4. &c.

semblé une bonne armée pour soutenir sa Cause, il commença à changer de conduite. Car alors sa Doctrine fut que Dieu, en envoyant *Moyse* & *Jesus*, leur avoit donné la vertu de faire des Miracles, mais que comme l'on n'avoit

pas

pas voulu obéir à leur Parole, Dieu l'avoit enfin envoyé lui-même sans *Miracles* pour les forcer par l'épée à faire sa volonté. Pour cet effet il commanda à ses *Disciples* qu'au lieu de disputer davantage au sujet de sa Religion, ils eussent à se battre pour la défendre en exterminant tous ceux qui contrediroient à sa Loy, promettant de grandes recompenses dans la vie à venir à ceux qui prendroient les Armes pour lui, & la Couronne de Martyre à tous ceux qui mourroient en se battant, pour la défense de cette Cause. C'est sur ce Point que quelques *Docteurs Mahometans* argumentent fort subtilement. Car ils * disent qu'il y a diverses sortes de *Prophetes de Dieu* selon les différens attributs de sa nature Divine, qu'ils doivent publier étant envoyez pour cela. Que *Jesus-Christ* avoit été envoyé pour manifester la *Justice*, le *Pouvoir* & la *Connoissance de Dieu*; qu'il avoit fait paroître la *Justice de Dieu* en ce qu'il étoit sans péché, sa *Connoissance* en ce qu'il savoit les secrets des cœurs des hommes & avoit prédit des choses à venir; & sa *Puissance* en faisant les Oeuvres miraculeuses que *Dieu* seul pouvoit

* Alcoran
c. 4. Can-
tacuzeni
Orat. 1.
Sect. 12.

* Ahmed
Ebn Zin
Guadagnol.
Traçt. 2. c.
10. Sect. 11.

faire. Que *Salomon* avoit été envoyé pour manifester la *Sagesse* ; la *Gloire* & la *Majesté* de *Dieu* ; & *Moyse* sa *Providence* , & sa *Clemence* ; Et que comme aucun d'eux n'avoit été revêtu du *Pouvoir* de forcer les hommes à croire , les *Miracles* avoient été nécessaires dans leurs *Missions*. Mais que *Mahomet* étoit un *Prophete* , envoyé principalement pour faire paroître la *Force* de *Dieu* , par l'*E-pée* , qui sans être accompagnée d'aucun autre *Pouvoir* , étant d'elle-même suffisante pour forcer les hommes à la *Foy* , *Mahomet* n'avoit pas eu besoin de *Miracles* pour autoriser sa *Mission*. Et de là les *Mahometans* se sont formez une *Doctrine* générale : Qu'ils sont tous

a Cantacuzen. Orat.

Seçt. 11.

Guadagnol.

Tract. 2. c.

5. Seçt. 3.

b Abul Faraghius. p.

104. Po-

cockii

Spec. Hist.

Arab. p.

187. & 188.

Horr. Hist.

Orient. lib.

2. c. 6.

Guadagnol.

Tract. 2. c.

2. Seçt. 2.

obligez de se battre pour leur *Religion* , qui ne doit être étendue que par l'*épée*.

a C'est pourquoi leurs *Prédicateurs* ont accoutumé d'avoir pendant qu'ils prêchent une *épée nue* placée auprès d'eux pour marquer que la *Doctrine* qu'ils leur enseignent doit être défendue & étendue par l'*épée*.

Cependant il est certain qu'on attribue plusieurs *Miracles* à *Mahomet* , & comme qu'il fendit la *Lune* en deux ; que des *Arbres* furent au devant de lui pour le rencontrer ; qu'il sortoit de l'eau

en

en abondance de ses *Doigts*; que les *Pierres* le saluoient; qu'il raffasia une grande *Troupe* avec peu de vivres, qu'une *Poutre* gémit en sa présence; qu'un *Chameau* se plaignit à lui; qu'une *Epau-
le de Mouton* lui dit qu'elle étoit empoi-
sonnée; & plusieurs autres. Mais on
ne les trouve que parmi leurs *Ecrivains
fabuleux*. Leurs *savans* ^a *Docteurs* les
desavouent tous, comme fait *Mahomet*
lui-même, qui dans plusieurs endroits
de son ^b *Alcoran* avoué n'avoir fait aucun
Miracle. Mais lors qu'on les presse pour sa-
voir comment sans *Miracles* ils peuvent
prouver sa *Mission*, leur réponse ordi-
naire est que l'*Alcoran* est au lieu des *Mi-
racles*. Car ils ^c ne veulent pas accor-
der qu'il soit possible que *Mahomet*, qui
étoit un *homme sans Lettres*, qui ne sa-
voit ni lire ni écrire, ou que tout autre
homme ait été capable par une *Sagesse*
purement humaine, de composer un
Livre si excellent en *Eloquence* & en
Doctrine, que celui-là; & c'est pour
cela qu'ils alleguent l'excellence de ce
Livre pour la vérité de toutes les cho-
ses qui y sont contenuës, & ils veulent
que cela soit une preuve équivalente aux
Miracles de tous les *Prophetes* qui ont
été avant lui, pour faire voir qu'il étoit

^a Abul Fa-
raghius, p.
104. Po-
cockii
Spec. Hist.
Orient. lib.
2. c. 6.
^b Alc. c. 6.
&c.

^c Al Geza-
li-Sepher
Cozri-Bi-
dawi Ah-
med Ebn
Edris.
Hottinger.
Hist. O-
rient. lib. 2.
c. 6. Po-
cock.
Spec. Hist.
Arab. p.
191. 192.
&c.

^a Alcoran. venu de Dieu. Et a l'Imposteur lui-même insiste souvent sur cela dans son *Alcoran*, y défiant en plusieurs endroits tous les *Hommes* & tous les *Démons* de composer par leur adresse unie ensemble un autre *Livre* pareil à celui-là en éloquence & en Instruction, ou même un seul *Chapitre* qui puisse être comparé en excellence au moindre *Chapitre*, qui y est contenu: Ce que tenant pour incontestable, ils veulent que cela soit une marque tres évidente & à laquelle on ne puisse contredire, que ce *Livre* ne peut venir d'ailleurs que de Dieu lui-même, & que *Mahomet* dont ils l'ont reçu a été son *Messager* pour le leur apporter.

Pour ce qui est des particularitez que l'on allegue dans cet *Argument*, on doit demeurer d'accord que l'*Alcoran*, si l'on en excepte la Folie, la confusion & le manque de liaison de la Matière qu'il traite, est à l'égard du Stile & du Langage le Modèle de l'Elegance dans la *Langue des Arabes*; & pour ce qui est de *Mahomet*, qu'il étoit en verité, ce qu'ils disoient, un *Barbare sans literature* ^b qui ne savoit ni lire ni écrire. Mais cela n'étoit pas tant un défaut en lui, que dans la *Tribu*, dont il étoit, où l'on avoit de coutume pour ce qui regardoit toute forte

^b Alcoran. c. 7. Johannes Andreas, c. 2. Pocockii Spec. Hist. Arab. 156. Disputatio Christiani, c. 12. Richardi Confutatio, c. 3.

sorte de littérature de demeurer ^a dans la même ignorance avec laquelle ils étoient sortis du ventre de leur Mere jusques à la fin de leur vie. C'est pourquoi au tems que *Mahomet* s'érigea premièrement en *Prophete*, il n'y avoit pas un seul homme de la *Mecque* qui sçût lire ou écrire, excepté seulement ^b *Waraka* parent de *Ca-digha*; qui s'étant fait premièrement *Juif*, & ensuite *Chrétien*, avoit appris à écrire l'*Arabe* en Lettres *Hebraïques*. Et c'est pour cette raison que les habitans de la *Mecque* étoient appellez ^c gens sans littérature par opposition au Peuple de *Medine*, qui étant la moitié *Chrétiens*, & l'autre moitié *Juifs*, savoient & lire & écrire; & c'est pour cela qu'ils étoient appellez ^d le Peuple du Livre. C'est de lui que plusieurs des Sectateurs de *Mahomet*, après qu'il fut venu à *Medine*, apprirent aussi à lire & à écrire, ce que quelques-uns d'entr'eux avoient commencé d'apprendre auparavant de *Bas-har le Cendien*, ^e qui ayant demeuré à *Anbar*, Ville d'*Erac*, près de l'*Euphrate*, y avoit appris cet art, d'où venant à la *Mecque*, & se mariant avec la Sœur d'*Abu-Sophian*, il s'établit là, & l'on dit que c'est de lui que les habitans de la *Mecque* ont reçu les belles Lettres. En-

^a Ebn'ol-Athir Sharestani. Al Motawazi in libro Mogreb Pocock. Spec. Hist. Arab. p. 157.

^b Al Bocha. Pocock. ibid.

^c Sharestani Pocock. Spec. Arab. Hist. p. 156.

^d Sharestani, & Pocock. ibid. Hottinger. Hist. Orlent. lib. I. c. I.

^e Pocockii Spec. Hist. Arab. p. 157.

tre les Sectateurs de *Mahomet*, *Othman* y profita plus qu'aucun autre, ce qui l'avança dans la suite à être *a* *Secrétaire* de cet *Imposteur*. Mais faute de Papier d'abord, étant dans un lieu où l'on n'en avoit pas besoin auparavant, ils furent obligez de se servir *b* d'os d'Epaules de Mouton & de Chameau pour écrire, ce qui étoit un expedient dont se servoient anciennement les autres *Tribus* des *Arabes*, qui avoient des Lettres, mais qui manquoient de *commerce* pour leur fournir ce qui leur étoit nécessaire pour cela; & c'est pour cela que leurs Livres, dans lesquels leurs *Poëmes*, & autres sujets qui leur plaisoient, étoient écrits *c* n'étoient qu'autant de ces os de Mouton & de Chameau liez ensemble avec un cordon. Ce *Bashar* devint ensuite un des Disciples de *Mahomet*, & le suivit dans ses Guerres, jusques à ce qu'il fut empoisonné à *Chaïbar*, comme nous le rapporterons ci-après.

Mais supposé que l'*Alcoran* de Mahomet est d'un Stile si élégant, & son Auteur supposé un *Barbare si grossier & sans Littérature*; on demandera ici, qui étoient ceux qui ont aidé à ramasser ce Livre & à former l'*Imposture*? Et il y aura d'autant plus de raison de le demander,

a Elmacin.
lib. 1. c. 1.
Bartholomæus E.
desfenus.

b Pocockii
Spec. Hist.
Arab. p.
157.

c Ebnol
Athir.
Pocock.
ibid.

der, que le Livre lui-même contient tant de particularitez de la Religion des Juifs & de celle des Chrétiens, qui demandent nécessairement que ceux qui en sont les Auteurs ayent été versez en l'une & en l'autre, ce que l'on ne peut pas supposer de Mahomet, qui avoit été élevé dans l'Idolatrie, & qui y avoit vécu les quarante premières années de sa Vie parmi un Peuple entièrement ignorant. Mais c'est une question à laquelle il n'est pas si aisé de répondre, parce que la nature de la chose demandoit qu'elle fût cachée. Les Ecrivains Mahometans, qui croient à cette Imposture, comme ils ne veulent rien accorder de ceci, aussi sans doute n'en veulent-ils dire que peu de chose; & les Chrétiens, qui avoient en horreur leur méchanceté, sont portez à en dire trop. Car ils avoient de coutume, comme l'ont tous les autres Partis en dispute, de recevoir avec avidité tous les Contes qui ravalent la Religion contre laquelle ils étoient, & de les croire à tort & à travers, s'ils servoient par ce moyen à leur dessein. Et de là est venuë la coutume que nous avons de faire courir parmi nous tant de Contes fabuleux & ridicules de Ma-

Mahomet & de son *Imposture*, qui servent seulement à nous exposer à la risée des *Mahometans*, quand ils sont rapportez parmi eux. Et de plus, la *Scene* de cette *Imposture* étant du moins à six cens milles dans le Pais de l'*Arabie*, au milieu de ces *Nations Barbares*, qui l'embrasserent tous d'abord, & ne voulurent ensuite permettre à personne d'une autre Religion, de demeurer seulement parmi eux; elle ne pouvoit à cette distance être si bien recherchée par ceux qui avoient le plus à cœur d'en découvrir les Fraudes, c'est pourquoi on ne peut attendre sur cet article un compte exact. Cependant, pour donner en cela toute la satisfaction dont je suis capable, je ramasserai ici tout ce qui se peut trouver sur ce sujet dans tous les auteurs dignes de foi, & y donnerai le meilleur jugement que la matière le permettra.

C'étoit une chose assez connue à la *Mecque*, lors que *Mahomet* y trama premièrement son *Imposture*, qu'il avoit composé son *Alcoran* par le secours d'autrui, & ceux qui s'opposoient à lui le lui reprochoient souvent comme il s'en plaint lui-même plus d'une fois. Voici ses paroles au 25. Chapitre de l'*Alcoran*.

Ils

Ils disent, Que l'Alcoran n'est qu'un mensonge de ton Invention, & que d'autres t'y ont assisté. Ou les Commentateurs disent

que les Personnes que l'on entend par là étoient les Serviteurs d'un certain Fourbisseur de la Mecque, qui étoient Chrétiens, avec lesquels Mahomet avoit accoutumé de converser souvent pour se mieux instruire d'eux dans le *Vieux & le Nouveau Testament*. Et de là vient que *b* Bellonius nous dit, que Mahomet trouva à la Mecque deux Chrétiens, qui avoient avec eux des Copies du *Vieux & du Nouveau Testament*, & qu'il en avoit reçu un grand secours en composant son *Alcoran*. Mais cela est trop découvert pour un Dessein si caché. Ceux qui lui reprochoient de recevoir du secours d'autrui, n'entendent pas ceux avec qui il conversoit publiquement, mais des Compagnons secrets, dont il se servoit en particulier chez lui pour former toute l'*Imposture*, & pour écrire pour lui ce Livre, qu'il prétendoit lui avoir été apporté du Ciel par l'Ange *Gabriel*. Et ce qu'il dit dans un autre endroit de son *Alcoran*, regarde particulièrement l'un de ceux, que l'on regardoit alors comme celui qui y avoit le plus travaillé. Car au seizième Chapitre

a Liber A-
gar. Gua-
dagnol,
Traç. c. 10.
Sect. 1. Jo-
hannes An-
dreas de
Confusio-
ne Sectæ
Mahome-
tanæ, c. 1.
b Lib. 3.
c. 2.

il dit , *Je say que l'on dira qu'un homme lui a enseigné l'Alcoran ; mais celui qu'ils croient le lui avoir enseigné est un Persan de Nation , & parle le Langage de Perse. Au lieu que l'Alcoran est en Arabe plein d'Instruction & d'Eloquence.* Le Moine Richard dans sa *Refutation de la Loi Mahometane* , nous aide à reconnoître qui étoit ce *Persan*. Car dans le treizième Chapitre de son *Traité* il nous dit , que *Mahomet* étant un homme sans *Literature* , avoit été aidé entr'autres à forger son *Imposture* , par *Abdias Ben Salon* , *Juif Persan* , dont il changea ensuite le nom en *Abdollah Ebn Salem* , pour le faire répondre au *Dialecte Arabe* : & *Cantacuzene* , & le *Cardinal Cuz* disent la même chose. Et la plupart ^b des autres qui parlent de cette *Imposture* , font mention de lui , comme du principal *Architecte* dont *Mahomet* s'est seryi pour la fabriquer. Et le même *Frere Richard* au sixième Chapitre du même *Traité* , nous dit expressément qu'il étoit le *Persan* marqué dans ce passage de l'*Alcoran* que j'ai cité en dernier lieu. Et il est le même homme , qu'*Elmacin* appelle ^c *Salman le Persan* , qui par son adresse à tirer une *Tranchée* à la *Bataille du Fossé* sauva *Mahomet* & toute son armée , où il auroit été infaillible-

ment

^a *Abdiah* en Hebreu est la même chose qu'*Abdollah* en Arabe , c'est à dire , *Serviteur de Dieu* & *Ben* la même chose qu'*Ebn* , c'est à dire , le *Fils*.

^b *Schikardi* *Taric* in *Proemio* , p. 54. *Forbesius* *Instruct. Hist. Theolog.* lib. 4. c. 3. *Spanhemius* in *Introductio- ne ad Hist. Ecclesiast.* ad *sect.* 7. c. 6.

^c *Bidawi* an *Eminent Commentator on the Alcoran* Says , *The Persian meant in the place above mentioned to have helped Mahomet* , was *Salman*.

ment surmonté par le nombre de ses Ennemis, & entierement ruiné. Car il étoit extraordinairement rusé & si bien instruit dans toute la Literature des *Juifs*, qu'il avoit commencé d'être *Rabbin* au milieu d'eux. Et pourtant, il sem-
 ble que c'est de lui que *Mahomet* a reçu tout ce qu'il a inseré dans sa Religion des Rites & des Coûtumes des *Juifs*.

Dialogus
inter Ma-
hometem
& Abdol-
lam.

Car comme cela en fait une partie considerable, & que plusieurs de ses particularitez sont tirées des parties les plus abstruses de la *Connoissance du Talmud*, il est clair qu'il faut necessairement qu'il y ait eu dans toute l'Invention un Aide aussi habile que celui-là. Et ce que dit de lui *Johannes Andreas Alpacki*, ou *Docteur de la Loi Mahometane*, qui s'étoit fait *Chrétien*, donne une plus grande lumiere à ce sujet. ^b Car il dit qu'il tient des Témoinages authentiques des *Ecrivains Arabes*, dans lesquels, il étoit parfaitement bien versé, que cet *Abdollah Ebn Salem*, que lui, ou plutôt son Interprete, appelle par corruption *Abdala Celen*, étoit celui par la main duquel toutes les prétendues *Revelations* de cet *Imposteur* avoient été écrites premierement pendant l'espace de dix années consecuti-
 ves,

De Confusione Secretæ Mahometanæ,
C. 2.

ves, & qu'il étoit auffi par confequent un des principaux Inventeurs pour les forger. Il y a à la fin de l'*Alcoran Latin* publié par *Bibliander*, un Traité traduit d'*Arabe* en *Latin* par *Hermannus Dalmata*, qui en forme de *Dialogue* entre *Mahomet* & cet *Abdollah*, nous propose un grand nombre des Folies de la *Religion Mahometane*, lequel Traité nous aide à corriger le nom, qui est dans le Traité de *Frere Richard* fort corrompu, étant seulement une Traduction de la troisiéme main. Car ce Traité de *Frere Richard* que nous avons maintenant, n'est autre chose qu'une Traduction de la *Copie Gréque* de *Demetrius Cydonius*; qui le traduisit en cette Langue, pour l'usage de l'*Empereur Cantacuzene*, de l'*Original Latin*, qui est perdu à présent.

Outre ce *Juif*, cet *Imposteur* avoit encore un *Moine Chrétien* pour lui aider: & tant de particularitez qu'il y a dans cet *Alcoran*, qui ont du rapport à la *Religion Chrétienne*, prouvent clairement, qu'il l'a aidé. *Theophanes*, *Zonaras*, *Cedrenus*, *Anastase*, & l'*Auteur* de l'*Histoire Miscella*, nous parlent de lui, sans lui donner aucun autre nom que celui de *Moine Nestorien*. Mais l'*Auteur* de la

Dispute

Dispute contre un *Mahometan*, qui est abregée dans le *Speculum Historicum* de *Vincent de Beauvais*, & de là imprimée à la fin de l'*Alcoran Latin* de *Bibliander*, a l'appelle *Sergius*; & de là vient qu'il a été si souvent appellé de ce nom chez les *Ecrivains d'Occident*. Mais dans l'*Orient* on ne le connoît point du tout par ce nom, n'y étant jamais ainsi nommé, que je sache, par aucun de leurs *Ecrivains*. Car tous ceux qui y parlent de ce *Moine*, l'appellent *Bahira*; & *Frere Richard*, b qui l'an 1210. de nôtre Seigneur alla à *Bagdad* dans le dessein de rechercher le *Mystere* du *Mahometisme* en lisant leurs *Livres*. Il en écrivit à son retour cette *judicieuse Refutation*, dont j'ai fait mention ci-devant, * où il dit de ce *Bahira*, qu'il avoit aidé à *Mahomet* à forger cette *Imposture*; aussi fait c *Cantacuzene*, *Barthelemy d'Edesse*, & l'autre *Auteur Grec* de la *Refutation* de *Mahomet*, publiée par le *Moine*: Mais aucun d'eux ne dit rien de *Sergius*; de sorte qu'il est clair d que *Sergius* & *Bahira* ne sont que deux noms differens d'une même *Personne*. C'étoit un *Moine* de *Syrie* de la *Secte* des *Nestoriens*. Les *Mahometans* veulent qu'il ait connu premierement *Mahomet*, lors qu'il étoit jeune

a Cap. 13.

b Cantacuzeni Orat. 1. contra Mahometem.

* Cap. 6! & Cap. 13.

c Orat. 1. contra Mahometem.

d Ecchelenfis Hist. Arab. Parr. 1. c. 6.

jeune Garçon, par la *lumiere Prophetique*, qui a été rapportée ci-devant ; mais selon ce rapport il auroit été trop vieux pour jouer son personnage dans cette *Imposture* tant d'années après. La verité du fait est, que *Mahomet* ne le connut que long-tems après, quand il tramoit dans sa tête son méchant Dessein ; & pour le mieux former, ayant un grand desir de connoître particulièrement la *Religion des Juifs & celle des Chrétiens*, il étoit fort soigneux de s'en informer, lors qu'il rencontroit des gens, qui l'en pouvoient instruire. Et dans l'un de ses Voyages en *Syrie*, ou à *Bostra*, ^a comme quelques-uns disent, ou à ^b *Jerusalem*, comme disent d'autres, rencontrant ce *Bahira*, & recevant beaucoup de satisfaction de lui en plusieurs des Points sur lesquels il desiroit d'être informé il contracta là-dessus une particuliere amitié avec lui. C'est pourquoy peu de tems après ^c ce *Moine* étant excommunié & chassé du *Monastere* pour quelque grand crime, s'enfuit à la *Mecque* chez lui ; & y étant entretenu dans sa Maison, commença à lui aider à former cette *Imposture*, qu'il fit éclater ensuite, & demeura toujours avec lui après cela ; jusques à ce qu'enfin l'*Imposteur*

^a Abul Faraghius.

Abul Fe-

da Al Ko-

dai. Al

Jannabi.

^b Georgius

Monachus

in Disputa-

tione cum

Abu-Sala-

ma.

^c Theopha-

nes, Zona-

ras, Ri-

chardi

Confuta-

tio, c. 13.

Fortali-

rium Fidei,

lib. 4. Con-

fid. 1.

teur n'ayant plus besoin de lui, pour garder le secret, ^a le mit à mort. Si Sergius étoit le nom qu'il avoit dans le *Monastere*, *Bahira* étoit celui qu'il prit ensuite en Arabie, & sous lequel ont toujours depuis fait mention de lui dans ces Parties de l'Orient, tous ceux qui y écrivent ou parlent de lui. Le ^b mot dans la Langue Arabe signifie un Chameau, qui après quelque mérite extraordinaire, selon l'usage des Anciens Arabes, avoit ses oreilles, & étoit tiré du reste du Troupeau & mis à un Pâturage libre, pour ne plus travailler. Et sans doute ce Moine ayant fait le recit de son bannissement du Monastere à son avantage d'une maniere à faire croire à la *Mecque*, qu'il se l'étoit attiré par ce qu'on y estimoit méritoire, avoit de là ce nom, qui lui avoit été donné, comme convenable à l'idée qu'ils avoient de sa condition au milieu d'eux.

Pour ce qui regarde les autres qui lui ont aidé, s'il est vrai qu'aucun l'ait fait, ce qu'on en dit est si incertain & si peu de chose, qu'il n'importe pas de le rapporter ici. Nous pouvons supposer de la nature même du Dessein, qui étoit de tromper le Genre humain, qu'il le communiqua à aussi peu de gens qu'il lui

^a Richardi Confutatio, c. 13. Confutatio Mahometis Gr. edita per le Moyne.

^b Golii Lexicon Arab. Pocockii Spec. Hist. Arab. p. 330. Hottingeri Historia Oriental. lib. 1. c. 7.

lui fut possible, & les deux dont on a parlé ci-dessus étant suffisans pour son but, il n'y a pas d'apparence qu'il en communiquât le secret à un plus grand nombre. Il est certain qu'il n'en avoit pas besoin. Car la *Religion* étant composée de trois parties, dont l'une étoit empruntée des *Juifs*, l'autre des *Chrétiens*, & la troisième des *Payens Arabes*, *Abdollah* en faisoit la première, *Bahira* la seconde, & *Mahomet* lui-même la dernière; de sorte qu'il n'étoit pas besoin d'aucun autre secours pour achever l'*Imposture*.

Je sai que l'on debite plusieurs autres particularitez sur cette matiere, tant pour ce qui regarde l'a forme de l'*Invention* que la manière de la répandre d'abord; comme que cet *Imposteur* avoit appris ^a à un *Taureau* à lui apporter l'*Alcoran* sur ses Cornes dans une assemblée publique, comme s'il lui avoit été envoyé de *Dieu* de cette maniere-là; qu'il avoit élevé des *Pigeons* à venir à ses oreilles, pour faire voir par-là que le *Saint Esprit* avoit conversé avec lui; & plusieurs semblables Histoires, qui étant sans aucun fondement ou vrai semblance, je les passe comme des Fables, à quoy on ne doit point ajoûter foi; quoi que je trou-

^a In Præfatione ad Disputationem Christiani. Purchas Pilgrimage, Liv. 3. chap. 3. Fortalit. Fid. lib. 4. Confid. 3.

trouve que quelques fort grands hommes ont été trop faciles à les recevoir; comme en particulier *a Scaliger*, *b Gro-tius*, & *c Sionita*, ont celle des *Pigeons*. Des tours tels que ceux-là, auroient été facilement découverts par les *Ara-bes*, qui sont gens naturellement aussi subtils & penetrans qu'aucun autre Peuple. Et c'est pour cela que *Mahomet* n'a jamais rien entrepris de cette nature parmi eux; mais desavoüant toute sorte de Miracles, a évité par là la necessité de hazarder son dessein sur aucune telle supercherie ouverte, par laquelle il auroit couru risque d'être entierement ruiné de reputation par une découverte. Toute cette *Imposture* étoit une affaire d'une subtilité extraordinaire, ménagée avec toute l'adresse & toute la précaution imaginable. La Forme de l'*Alcoran*, en laquelle consiste la plus grande Fraude, étoit toute ménagée en particulier de la maniere la plus secrete qu'il étoit possible, & l'on n'en avoit rien exposé en public, que le succez de prêcher cette Religion au Peuple. Et en cela il ne manquoit pas d'artifice ou d'adresse pour rendre cette Prédication aussi efficace qu'il se pouvoit pour la fin que l'on se proposoit. C'est pourquoi nous pou-

a In notis ad Sphæram Manilii.

b De veritate Christianæ Religionis. lib. 6. c. 5.

c In Appendice ad Geographiam Nubiensem, c. 7.

vons nous assurer, que toutes les Histoires qu'on nous dit sur ce sujet, qui ne peuvent subsister avec ce ménagement, ne sont autre chose que des Fables folement inventées par quelques zelez *Chrêtiens* pour flétrir l'*Imposture*, qui n'avoit pas besoin de tels moyens pour être refutée.

Mais pour suivre le fil de nôtre *Histoire*, l'année huitième de sa prétendue *Mission*, son Parti se rendant formidable à la *Mecque*, la *a* *Ville* fit un *Decret*, par lequel elle défendoit à tous de se joindre davantage à lui. Mais cela ne fit rien contre lui, pendant que son Oncle *Abu-Taleb* vécut. Mais *b* étant mort deux ans après, & le principal Gouvernement de la *Ville*, tombant à sa mort, entre les mains d'*Abu-Sophian*, de la Maison d'*Ommia*, qui étoit alors l'un de ceux qui s'opposoient à lui avec le plus de violence, ses Ennemis prirent occasion de cet avantage de renouveler leur opposition contre lui, & ils le poursuivirent avec tant de succès, qu'ils empêcherent bien-tôt que le progres de cette *Imposture* n'allât plus avant à la *Mecque*. Car après qu'il eut ainsi perdu son Protecteur, & qu'ils se furent roidis si fort contre lui, leur Parti se fortifia tellement

a Elmacin.
lib. I. c. I.

b Elmacin.
lib. I. c. I.

ment

ment & parut avec tant de violence dans toutes les occasions pour s'opposer à ses desseins, que pour la crainte qu'on avoit d'eux, il n'y avoit point de nouveaux *Profelytes* qui osassent se joindre à lui; & plusieurs de ceux qui s'étoient auparavant déclarés pour lui, ne l'ayant fait dans aucune autre vûe, que de se joindre à un Parti, où ils croyoient pouvoir mieux trouver leur compte, dès qu'ils virent que les esperances qu'ils avoient qu'il auroit le dessus, étoient encore perduës par cette opposition, qu'ils jugeoient au delà de ses forces, se retirèrent de nouveau & ne parurent plus avec lui. C'est pourquoi *Mahomet* voyant que les esperances qu'il avoit de faire réüssir son Dessein à la *Mecque*, étoient en quelque manière entierement ruinées, commença à voir où s'établir ailleurs. Son dessein étoit de former là un Parti, qui pût être assez fort pour emporter le reste, & lui assujettir toute la Ville; & ensuite, après qu'il se seroit emparé d'un tel Poste, d'armer de là tous ses *Disciples* pour lui acquérir sur le reste des *Arabes*, l'*Empire* qu'il se proposoit. Et c'étoit dans cette vûe qu'il leur inculquoit si souvent, que sa *Doctrine* devoit être étendue par l'épée

& que tous ceux qui voudroient recevoir la *Foi* qu'il prêchoit, devoient combattre pour elle. Mais ne voyant aucune apparence d'en venir à bout à la *Mecque*, il pensa comment il pourroit gagner quelque autre Ville, où il pourroit armer son Parti pour ce Desein. C'est pourquoi son Oncle *Abbas* demeurant à ^a *Tayif*, qui étoit une autre ville de *Hagiaz*, à soixante milles de la *Mecque* vers le *Levant*, & y ayant beaucoup d'habitudes, ^b il y fit sous sa Protection un voyage pour y répandre son *Imposture* & pour se rendre Maître de la Place. Mais après un mois de séjour, n'ayant pû par tous ses efforts gagner seulement un *Profelyte* au milieu d'eux, il s'en retourna à la *Mecque* pour y faire le meilleur Parti qu'il pourroit, & attendre les autres avantages, que le tems & l'occasion lui pourroient fournir pour l'accomplissement de son dessein. Dans ce tems-là *Cadigha*, sa Femme, étant ^c morte, après avoir vécu vingt-deux ans avec lui; il prit, pour se fortifier davantage, deux autres Femmes à sa place, ^d *Aysha*, Fille de *Abu-Beker*; & *Sewda* Fille de *Zama*; & quelque tems après il leur ajoûta ^e *Haphsa*, Fille d'*Omar*; par où se faisant Gendre de trois des Principaux de son

^a C'est pour cette raison que cette Ville à été appellée même *been mer since* *aven to this* jusques à aujourd'hui *Abbas Bela-di*, c'est à dire, ville d'*Abbas*.

Golii notæ ad Alfraganum, p. 100.
^b *Elmacin*. lib. 1. c. 1.

^c *Elmacin*. *Abul Faghuis*, *Abul Fedda*, &c.
^d *Elmacin*. *ibid*.

^e *Gentii notæ ad Musladinum Sadium*. p. 568.

son Parti, il les attacha par cette Alliance d'autant plus fermement à ses intérêts. *Ayesha* n'avoit alors que ^a six ans, c'est pourquoy il ne coucha avec elle que deux ans après, qu'elle eut huit ans complets. Car c'est la coûtume dans ces pais chauds ^b, comme dans toutes les *Indes*, qui sont dans le même Climat que l'*Arabie*, que les Femmes sont prêtes à marier à cet âge-là, & qu'elles ont aussi des Enfans l'année suivante.

^a Johannes Andreas, c. 12. Sionita in Appendice ad Geographiam Nubiensem, c. 8. Guadagnol. Tract. 2. c. 10. Sect. 12.
^b Thevenot's Travels, part. 3. lib. 1. c. 49.

C'est en la douzième année de sa prétendue Mission, qu'est placée la *Mezra*, c'est à dire, ce fameux voyage de nuit qu'il fit de la *Mecque* à *Jerusalem*, & de là au *Ciel*, dont il nous parle au 17. Chapitre de son *Alcoran*. Car comme le peuple lui demandoit des *Miracles* pour prouver sa *Mission*, & qu'il n'étoit pas capable d'en produire aucun, il inventa pour se tirer d'affaire ce Conte de son voyage au *Ciel*; qui doit être reconnu tenir assez du *Miracle*, par tous ceux qui ont la Foy pour le croire. Et cependant étant crû par tous ceux qui professent la *Religion Mahometane*, comme le principal Article de leur Foy, & comme tel mis dans tous les Livres de leurs Traditions authentiques, quelque absur-

de qu'il soit, puis que mon dessein est de rapporter tout ce que je puis de l'*Imposture* de cet homme, je me trouvé obligé d'en faire le recit. La Relation qu'il en fait est dans ce qui suit.

a De nuit, comme il étoit couché avec *Ayesha*, celle de ses Femmes qu'il aimoit le plus, il entendit heurter à sa porte, sur quoi se levant il y trouva l'*Ange Gabriel*, avec soixante-dix paires d'ailes étendues à ses côtez, plus blanches que la neige, & plus claires que le Crystal, & la Bête *Alborak*, qui étoit auprès de lui, que l'on dit estre la *Bête*, sur laquelle avoient accoutumé de monter les *Prophetes*, lorsqu'ils étoient portez d'un lieu à un autre, pour executer les ordres de Dieu. *Mahomet* décrit cette Bête blanche comme du Lait, & d'une nature mêlée tenant de l'*Ane*, & du *Mulet*, & aussi d'une taille entre les deux, & d'une vitesse si extraordinaire, que son passage d'un lieu à un autre, est aussi vite que celui de l'Eclair; & c'est de là qu'elle a le nom d'*Alborak*, ce mot signifiant Eclair en la Langue des Arabes. Dès que *Mahomet* parut à la porte, l'*Ange Gabriel* l'embrassant fort tendrement, le salua au nom de Dieu d'un air fort doux & agreable, & lui dit qu'il étoit envoyé pour le mener

a Rodericus Tolertanus, c. 5.
 Johannes Andreas, c. 8.
 Richardi Confutatio Legis Saracenicæ, c. 1.
 & c. 7. Cantacuzen. Orat. 4. Guadagnol, Traict. 2. c. 2. Sect. 2.
 Bellonius, lib. 3. c. 7.
 Bocharti Hierozoic. part. 2. lib. 6. c. 13. Liber Agar Zamachhari & Bidawi in Commentariis ad c. 17. & c. 53.
 Alcorani Fortalit. Fid. lib. 4. Confid. 4.

mener à *Dieu* au *Ciel*, où il verroit d'étranges *Mysteres*, qu'il n'étoit permis à aucun autre homme de voir, & sur cela il lui ordonna de monter sur l'*Alborak*. Mais la *Bête*, ayant ce semble demeuré long-tems oiseuse depuis le tems de *Jesus-Christ*, jusques à *Mahomet*, n'y ayant eu aucun *Prophete* dans tout cet Intervalle pour l'employer, étoit devenue si retive & si scabreuse qu'elle ne vouloit pas demeurer en repos pour laisser monter *Mahomet*, jusques à ce qu'enfin il fut forcé de l'y obliger, en lui promettant une place en *Paradis*; sur quoi l'ayant pris doucement sur son Dos, l'Ange *Gabriel* marchant devant tenant la Bride de la *Bête* en sa main, il fut mené de la *Mecque* à *Jerusalem*, en un clin d'œil. A son arrivée, tous les *Prophetes*, & les *Saints*, décedez parurent à la porte du Temple pour le saluer, & de là l'accompagnant dans le principal Oratoire, lui demanderent de prier pour eux, & puis se retirerent. Sur quoi *Mahomet* sortant du Temple, avec l'Ange *Gabriel*, trouva là une *Echele* de *Lumiere* preparée pour eux, sur laquelle ils monterent incontinent, laissant l'*Alborak*, attachée là à un *Rocher* jusqu'à leur retour.

A leur arrivée au *premier Ciel*, l'Ange *Gabriel*, frappa à la porte, & ayant dit au portier qui il étoit, & qu'il menoit avec lui *Mahomet*, l'ami de *Dieu*, selon ses ordres, les portes furent d'abord ouvertes, lesquelles il décrit d'une grandeur prodigieuse. Il nous dit que ce *premier Ciel*, étoit tout de *pur argent*, & qu'il y vit les *Etoiles*, qui étoient suspenduës avec des *Chaînes d'or*, chacune étant de la grandeur du *Mont Noho*, près de la *Mecque* en *Arabie*; & que les *Anges* dans ces *Etoiles*, veilloient & faisoient la garde pour le *Ciel*, pour empêcher les *Démons* d'en approcher, de peur qu'ils n'entendissent & scüssent ce qu'on y faisoit. A sa premiere entrée dans ce *Ciel*, il dit qu'il rencontra un *Vieillard décrepit*, & c'étoit nôtre premier *Pere Adam*, qui d'abord l'embrassa, rendant graces à *Dieu*, d'un *Fils* si grand, & puis se recommanda à ses prieres. Comme il entra plus avant, il vit une multitude d'*Anges*, de toute sorte de *Formes*; les uns en celle d'*Hommes*, les autres en celle d'*Oiseaux*, & les autres en celle de *Bêtes*, de toute sorte d'*especes*. Et entre ceux qui paroïssent sous les différentes *Formes d'Oiseaux*, il y vit un *Coq*, dont la couleur étoit aussi

aussi blanche que la neige , & d'une grandeur si prodigieuse , que ses piés étant sur le premier *Ciel* , sa Tête touchoit au second , qui en étoit éloigné d'une journée de cinq cens ans , suivant le compte que nous avons accoûtumé de faire en voyageant ici sur la *Terre*. Mais d'autres parmi eux , lors qu'ils rapportent ceci de leur *Prophete* , outrent bien davantage l'hyperbole , nous disant que la Tête de ce *Coq* , va jusques au *septième Ciel* , aussi loin que le *Trône de Dieu* , qui est plus de sept fois plus haut ; & dans la description qu'ils en font , ils disent que ses aîles sont toutes couvertes d'*Escarboucles* & de *Perles* , & qu'il en étend l'une au *Levant* & l'autre au *Couchant* , à une distance proportionnée à sa hauteur. L'*Imposteur* dit touchant tout cela , que l'*Ange Gabriel* lui apprit , qu'ils étoient des *Anges* , qui de là intercedoient envers *Dieu* , pour toutes les *Creatures* qui vivoient sur la *Terre*. Que ceux qui intercedoient pour les *Hommes* , y avoient la Forme des *Hommes* ; ceux qui intercedoient pour les *Bêtes* , la Forme des *Bêtes* ; & ceux qui intercedoient pour les *Oiseaux* , la Forme des *Oiseaux* , selon leurs différentes especes. Et que pour ce qui regardoit le *grand Coq* , il étoit le

prin-

principal Ange des Coqs ; que chaque matin Dieu chantant un saint Hymne , ce *Coq* s'y joignoit constamment avec lui par son chant , qui est si haut , que tous ceux qui sont au *Ciel* & en la *Terre* l'entendent , excepté les *Hommes* & les *Nymphes* , & alors tous les autres *Coqs* qui sont au *Ciel* & en la *Terre* chantent aussi. Mais quand le jour du Jugement approchera , *Dieu* lui commandera alors de retirer ses aîles , & de ne plus chanter , ce qui sera une marque , que ce jour-là est prochain pour tous ceux qui sont au *Ciel* & en la *Terre* , excepté encore les *Hommes* & les *Nymphes* qui étant auparavant sourds à son chant , ne prendront pas garde alors à son silence. Et les *Mahometans* croyent que ce *Coq* est en si grande faveur auprès de *Dieu* , qu'ils disent communément ; Qu'il y a trois Voix que *Dieu* entend toujours , la première la Voix de celui qui lit constamment l'Alcoran ; la seconde , la Voix de celui qui prie tous les jours de bon matin pour le pardon de ses pechez ; & la troisième , la Voix de ce *Coq* quand il chante , qui lui est , à ce qu'ils disent , toujours très-agréable.

Abdollah fournit à Mahomet tous ces Contes du *Coq* tirez des Talmudistes.

Car

Car c'en est tout emprunté , avec quelque petit changement seulement , pour faire que cela ne parût pas tout à fait la même chose. Car dans le *Traité Bavâ Bathra* du *Talmud Babylonien* , nous avons une Histoire d'un semblable prodigieux Oiseau , appelé ^a Ziz , qui se tenant de ses piés sur la *Terre* , touche les *Cieux* de sa Tête , & qui en étendant ses aîles obscurcit tout le *Globe* du *Soleil* , & lui cause une entière *Eclypse*. Le *Paraphraste Chaldaïque* sur les *o Pseaumes* , dit , que cet *Oiseau* est un *Coq* , qu'il décrit de la même grosseur , & il nous dit qu'il chante devant l'*Eternel*. Et le même *Paraphraste Chaldaïque* sur * *Job* nous parle aussi de lui , & dit qu'il chante tous les matins devant l'*Eternel* & que *Dieu* lui donne sagesse pour ce sujet. Ce que l'on dit de plus de cet *Oiseau* des *Talmudistes* se peut voir dans la *Synagogue Judaïque* de *Buxtorfe* *Chap. 50.* & dans le *Pelerinage de Purchas* , *Liv. 2. Chap. 20.*

L'*Imposteur* nous dit qu'il monta de ce premier *Ciel* dans le *second* , qui en étoit éloigné au dessus d'un voyage de cinq cens ans , & il met la même distance de chacun des *sept Cieux* l'un au dessus de l'autre. Là les *Portes* lui étant ouvertes , comme au *premier Ciel* , en entrant il

^a Buxtorfi Lexicon Rabbini-cum in voce III.

^b Psal. 50. vers. 11. & Psalm. 8. vers. 14.

* Ad cap. 3. vers. 7. & ad cap. 38. vers. 36. & ad cap. 39. vers. 16.

il rencontra *Noé*, qui se rejouïssant beaucoup de le voir, se recommanda à ses prieres. Dans ce *Ciel*, qui étoit tout de pur *Or*, l'*Imposteur* nous dit qu'il vit deux fois autant d'*Anges* que dans le precedent & entr'eux un d'une grandeur prodigieuse. Car ses Piés étant placez sur le *second Ciel*, sa Tête touchoit le *Troisième*.

De ce *second Ciel* il monta au *Troisième*, qui étoit de *Pierres précieuses*; à l'entrée duquel il rencontra *Abraham*, qui se recommanda aussi à ses Prieres. Et là il vit un beaucoup plus grand nombre d'*Anges* que dans le *Ciel* precedent, & entr'eux un autre d'une grandeur & d'une taille si prodigieuse, que l'espace d'entre ses deux Yeux étoit autant qu'un voyage de soixante-dix mille jours selon la supputation de nos voyages ici sur la *Terre*. Mais ici *Mahomet* avoit oublié ses *Mathématiques*, car l'espace d'entre les yeux d'un homme, n'étant à proportion de sa hauteur que d'un à septante-deux, à ce compte la hauteur de cet *Ange* doit avoir été près d'un voyage de quatorze mille ans, qui est quatre fois autant que la hauteur de tous ses *sept Cieux* ensemble, & pourtant il est impossible qu'un tel *Ange* pût jamais se tenir dans
aucun

aucun d'eux. Mais nonobstant cela, il l'y place, & dans la description qu'il en fait, il nous dit, qu'il avoit devant lui une *grande Table*, sur laquelle il ne cessoit d'écrire & d'effacer; & qu'ayant demandé à l'*Ange Gabriel* qui il étoit, il lui avoit dit qu'il étoit l'*Ange de la Mort*, qui écrit continuellement sur la *Table*, qu'il avoit devant lui, les noms de tous ceux qui doivent naître, & y compte les jours de leur vie; & à mesure qu'il trouve qu'ils ont accompli le nombre qui leur avoit été assigné, il les efface de nouveau, & que quiconque a son nom ainsi effacé par lui, meurt incontinent.

De là il monta au *Quatrième Ciel*, qui étoit tout d'*Emeraude*; à l'entrée duquel il rencontra *Joseph le Fils de Jacob*, qui se recommanda à ses Prières. Et dans ce *Ciel*, il vit en suite un beaucoup plus grand nombre d'*Anges*, que dans le précédent, & entreux un autre *grand Ange*, aussi haut que de ce *Quatrième Ciel* au *Cinquième*, qui menoit deuil continuellement, & faisoit de grandes lamentations, & l'*Ange Gabriel* lui dit que c'étoit pour les *pechez des hommes*, & pour la destruction qu'ils attiroient par-là sur eux-mêmes.

De là il monta dans le *Cinquième Ciel*, qui étoit de *Diamant*, où il trouva *Moyse*, qui se recommanda à ses prieres, & là aussi il vit un beaucoup plus grand nombre d'*Anges*, que dans le *Ciel precedent*.

De là il monta au *Sixième Ciel*, qui étoit tout d'*Escarboucle*, où il trouva *Jean Bâliste*, qui se recommanda à ses prieres. Et là aussi il vit le nombre des *Anges* beaucoup accru au de là de ce qu'il avoit vû dans aucun autre des *Cinq precedens*.

De là il monta dans le *Septième Ciel*, qui étoit tout de *Lumiere Divine*, & & il y trouva *Jesus-Christ*; où il faut remarquer qu'il change son Style. Car il ne dit pas que *Jesus-Christ*, se recommanda à ses prieres, mais qu'il se recommanda lui-même à *Jesus-Christ*, le suppliant de prier pour lui; par où certainement il le reconnoît être le plus grand. Mais c'étoit sa coutume dans toute la scene de cette *Imposture* de flatter ainsi les *Chrétiens*, dans toutes les occasions. Il dit qu'il y trouva un beaucoup plus grand nombre d'*Anges*, que dans tous les autres *Cieux* ensemble, & entr'eux un *Ange* Extraordinaire, qui avoit soixante - dix mille Têtes, & à cha-

chaque Tête soixante-dix mille Langues, & chaque Langue prononçoit soixante-dix mille voix distinctes tout à la fois, avec lesquelles il ne cessoit de louer *Dieu*, jour & nuit.

L'*Ange Gabriel*, l'ayant mené aussi loin, lui dit qu'il ne lui étoit pas permis d'aller plus loin, c'est pourquoi il lui dit de monter de lui-même le reste du chemin jusques au *Trône de Dieu*, ce qu'il dit qu'il fit avec beaucoup de peine, passant par des Eaux & de la Neige, & par plusieurs autres endroits difficiles, jusques à ce qu'il vint à un lieu où il entendit une voix, qui lui dit, *ô Mahomet, saluë ton Createur*; d'où montant plus haut, il vint en un endroit, où il vit une grande Etenduë de Lumiere d'une clarté si perçante, que ses yeux ne pouvoient la souffrir, & c'étoit la Demeure du *Tout-puissant*, où son *Trône* étoit placé; au côté droit duquel il dit que le nom de *Dieu*, & le sien étoient écrits en ces mots Arabes, *La ellah ellallah Mohammed resul alla*, c'est à dire, *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, & Mahomet est son Prophete*. Ce qui est le *Credo* des *Mahometans*; lesquelles paroles aussi il dit qu'il trouva écrites sur toutes les portes des *Sept Cieux*, par où il passa.

S'étant

Alcoran.
653.

S'étant approché de Dieu, aussi a près que de la portée de deux flèches; il nous dit qu'il le vit séant sur son Trône, avec une couverture de soixante-dix voiles devant sa Face; que comme il s'approchoit ainsi, il avança sa main, en signe de sa faveur, & la mit sur lui, laquelle étoit d'une si extreme froideur, qu'elle penetra même jusques à la mouelle de son Dös, & qu'il ne la pût souffrir. Qu'après cela Dieu entrant en une Conversation fort familiere avec lui, lui revela une grande quantité de *Mysteres cachez*, lui fit entendre toute sa Loy, & le chargea de plusieurs choses touchant l'instruction des hommes en sa connoissance; & pour conclusion, lui accorda plusieurs *Privileges*, au dessus du reste des *Hommes*. Comme qu'il seroit la plus parfaite de toutes les *Creatures*; qu'au jour du Jugement, il seroit honoré & avancé au dessus de tout le reste des *Hommes*; qu'il seroit le *Redempteur* de tous ceux qui croient en lui; qu'il auroit la connoissance de toutes les *Langues*; & enfin que les dépouilles de tous ceux qu'il conquerroit en Guerre, appartien-droient à lui seul. Et en suite s'en re-tournant, il trouva l'*Ange Gabriel*, qui l'attendoit au lieu où il l'avoit laissé, qui

qui le reconduisant par tous les *Sept Cieux*, par le même chemin qu'il l'avoit mené, le remit sur l'*Alborak*, qu'il avoit laissé lié à *Jerusalem*; & ensuite prenant la Bride en sa main, le remena à la *Meque* de la même maniere qu'il l'en avoit mené, & tout cela dans l'espace de la dixième partie d'une nuit.

Comme il récitoit cette *Fiction extravagante* au Peuple, le matin suivant qu'il prétendoit que la chose étoit arrivée, il fut reçu & siflé de tout le monde comme il meritoit, ^a les uns se moquoient d'une Histoire si ridicule, & d'autres en étant indignez le décrioient honteusement, à cause qu'il disoit un mensonge si abominable, & par maniere de reproche, lui disoit de monter au Ciel de jour incontinent en la presence d'eux tous, afin qu'ils le pussent voir de leurs propres yeux, & qu'alors ils le croiroient. Et même plusieurs de ses Disciples, avoient tant de honte de lui à cause de cette Histoire, que ^b là-dessus ils le laisserent; & d'autres auroient suivi leur exemple, si ^c *Abu-Beker* ne fût venu pour arrêter la revolte, en soutenant la verité de tout ce que *Mahomet* avoit rapporté, & n'eût fait profession de croire fermement le tout, c'est pour

^a Cantacuzen. Orat. 4.
Richardi Confutatio legis Saracenicæ. c. 14.
Hottingeri Hist. Orient. lib. 2. c. 6.

^b Johannes Andreas, c. 8. Friar Richard.

^c Cantacuzenus say, they were a thousand that left him on this occasion.

Hottingeri Hist. Orient. lib. 2. c. 6.

Elmacin.
lib. 1.
c. 2. dicit
eum sic vo-
catum esse
propter
verifica-
tionem
Mezra.

cette raison qu'il eut toûjours ensuite le
Titre d'*Affadik*, c'est à dire, de *Juste*,
à cause de l'extraordinaire merite de sa
Foy sur ce point. Et quiconque se fait
Mahometan, doit aussi avoir la même
Foi; cette Histoire étant aussi ferme-
ment cruë par tous ceux de cette *Reli-
gion-là*, que nous croyons tout ce qui
est contenu dans l'*Evangile*. On a seu-
lement fait cette *Question* parmi eux, si
c'étoit* seulement une *Vision de nuit*, ou
un *Voyage réel*. Ceux qui en voudroient
sauver l'absurdité voudroient que ce fût
seulement une *Vision*, & que l'on résolût
en Figure & en Allegorie la plûpart des
particularitez qu'elle contient, mais la
plus grande voix l'a emporté pour un *Voya-
ge réel*; & comme la chose est maintenant
attachée à ce sens, il n'y a personne par-
mi eux qui ose en douter le moins du
monde.

*Hottin-
geri Hist.
Orient. lib.
2. c. 6.

L'*Imposture* n'avoit jamais été en si
grand danger d'être entierement flêtrie
que par cette *Fable ridicule*, qui fut une
grande pierre d'achopement même à
ceux de son propre Parti; c'est pour-
quoi il eut besoin d'interposer tout son
artifice pour en soutenir le Credit; &
dans ce dessein il n'eut pas seulement
son Parent *Abu-Beker* pour en être Ga-
rand

rand, mais auffi il introduit *Dieu* lui même rendant témoignage à cette prétendue verité en deux endroits de son *Alcoran*, favoir dans le Chapitre des *Enfans d'Israël*, & dans le Chapitre de l'*Etoile*; dans le dernier desquels il fait jurer *Dieu* par l'*Etoile*, que cette Histoire étoit veritable, que Mahomet n'en avoit rien raconté que ce qu'il avoit vû; qu'il avoit eu permission de l'aprocher dans les plus Hauts Cieux d'auffi près qu'est la portée de deux traits d'Arbalête; qu'il y avoit vû les Merveilles du Seigneur; que c'étoit là où beaucoup de Misteres cachez lui avoient été revelez, & que pour cet éfet on ne devoit plus disputer contre lui sur ce sujet.

Mais pour si ridicule que ce Conte puisse paroître, il est certain que *Mahomet* ne recitoit pas au Peuple une Aventure si extravagante sans quelque grand dessein. Jusques-là il leur avoit seulement donné l'*Alcoran*, qui étoit sa *Loy Ecrite*, & ne s'étant reservé que le simple Caractere de *Messager de Dieu* pour la leur porter, il leur avoit dit qu'elle lui avoit été portée par l'*Ange Gabriel*; & que de même qu'il l'avoit reçüe il la leur avoit distribuée sans entreprendre d'y faire aucun Commentaire, de l'ex-

pliquer, ou d'y ajoûter aucune Interpretation de son crû. C'est pourquoi lors qu'il se trouvoit embarassé par ce que ses Adversaires objectoient contre son *Alcoran*, ce qui arrivoit fort souvent, pendant le séjour qu'il fit à la *Meque*, où ces sortes d'Objections le tourmentoient & le mettoient continuellement en une étrange perplexité. Son refuge ordinaire étoit en ces paroles; Que l'*Alcoran* étoit le *Livre de Dieu* & que lui seul en pouvoit expliquer le sens. Et en verité c'étoit un trait de sagesse en lui, que de ne s'attribuer pas autre chose dans le commencement. Mais ayant ensuite appris de son Ami *Abdollah*, que les *Juifs*, outre leur *Loy Ecrite*, que *Dieu* avoit lui-même dictée, avoient aussi une autre *Loy* apellée la *Loy Orale*, qui, à ce qu'ils prétendoient, avoit en même tems été donnée à *Moyse* lui-même, pendant qu'il étoit sur la *Montagne*, & qu'ensuite les *Anciens* du *Peuple*, l'ayant reçûe de *Moyse* & laissée à leurs successeurs, les *Siècles* suivans l'avoient reçûe par *Tradition Orale*; Et aprenant aussi, que cette *Loy* avoit autant d'*Autorité* parmi eux, que l'autre, & qu'elle avoit tout son fondement, sur ce qu'on prétendoit que *Moyse* avoit dit ou dicté

Alc. c. 3.
&c. Richardi
confutatio, c. 17.
Cantacuzeni Orat.
1. Sect. 3.
& 5. Ezechelenfis
Eu:ych.
Vindicat.
P. 383.

dicté

dicté à ceux qui avoient conversé avec lui; il se mit en devoir de porter son *Autorité* jusqu'au même point, en sorte que tout ce qu'il avoit dit ou dicté pût passer parmi les *Mussulmans* pour des *Oracles*, comme ce qu'on prétendoit venir de *Moyse* passoit pour des *Oracles* parmi les *Juifs*. C'étoit là le principal but du Conte qu'il fit de son prétendu Voyage au Ciel. Car il étoit persuadé que s'il pouvoit une fois faire croire à ses *Se&ta-teurs* que Dieu avoit conversé avec lui dans le Ciel, comme avec *Moyse* sur la *Montagne*, où il avoit reçu du Seigneur lui-même l'entière connoissance de toutes les Veritez divines, comme ce Conte le prétend, il auroit en cela un Fondement suffisant, pour y bâtir cette prétention, & pourroit par la juste conséquence qu'on en peut tirer, prétendre à tout ce à quoi il visoit; & il ne se trompoit point en cela. Car pour si ridicule que la chose parût d'abord, elle eut pourtant des suites qui favorisèrent assez ses Desseins pour qu'il obtint tout ce qu'il s'étoit proposé dans son Projet. Cette Fable étant enfin reçue parmi ceux qui avoient aprouvé le reste de son *Imposture*, on commença à regarder tout ce qu'il disoit comme des

* Pocockii
 Spec. Hist.
 Arab. p.
 298. & 299.
 Johannes
 Andreas,
 c. 3. Bello
 nius, lib. 3.
 c. 4. Hott.
 Bibliot.
 Orient. c. 2.
 Ecchelen-
 sis Eutyech.
 Vindicat.
 c. 27. Gen-
 tii notæ ad
 Musladi-
 num Sa-
 dum. p.
 578.

Veritez * sacrées aportées du Ciel, de
 manière que toutes les paroles qui sor-
 toient de la bouche d'une Personne si
 éclairée, suivant la supposition de ce Con-
 te, aussi-bien que toutes ses Actions,
 qui avoient tant soit peu de raport à sa
Religion, étoient si soigneusement obser-
 vées, que la memoire de ceux qui ont
 conversé avec lui les ayant transmises
 toutes à leur *Posterité*, elles ont été de-
 puis sa mort recueillies ensemble pour
 en former les Volumes de ses *Traditions*
 qu'on appelle *Sonnah*, qui sont parmi les
Mahometans la même chose, par raport
 à l'*Alcoran*, que la *Loy Orale* est parmi
 les Juifs par raport à la *Loy Ecrite*. Et
 comme il y a parmi les *Juifs* beaucoup
 de *Livres*, où la *Loy Orale* est recitée,
 expliquée & redigée en divers *Chefs* &
Chapitres par quantité de differens *Au-
 teurs* parmi leurs *Rabbins*, qui se sont
 atachez à étudier cette matière; de mê-
 me aussi y a-t-il parmi les *Mahometans*,
 un semblable nombre de *Livres* touchant
 leur *b Sonnah*, qui renferment en sub-
 stance toute leur *Theologie*, tant Specula-
 tive que Morale, leurs *Compilateurs*,
 y ayant recueilli, expliqué & redigé en
 plusieurs *Chefs*, ou *Lieux Communs*,
 non seulement toutes les choses que *Ma-
 home*

b Ebnol
 Alt r.
 Ebnol
 Kassaï Po-
 cock. ibid.

hommet a dites ou faites à l'égard de la *Religion*, mais aussi les *Constitutions* des Anciens: c'est à dire des premiers *Califes* qui lui succederent, particulièrement des quatre premiers. De sorte que comme toute la *Religion* des *Mahométans*, telle qu'ils la professent encore aujourd'hui, se trouve dans ces *Livres*, qui contiennent une si grande partie de l'*Imposture* que j'entreprends d'écrire; & que d'ailleurs ces *Traditions* sont toutes fondées sur ce *Voyage* de *Mahomet* au *Ciel*, où il prétendoit avoir reçu de *Dieu* lui-même toutes les *Fables* qu'il debitoit, j'ai lieu d'espérer qu'on ne trouvera pas mauvais que j'aie raconté au long cette *Histoire* quelque *fabuleuse* qu'elle soit.

Plusieurs de ses *Disciples* se revolterent dans le tems qu'il publia cette *Fiction*, après quoi ses *Adversaires* devinrent si puissans contre lui, qu'il ne fut plus en état de protéger ses *Adherens*, comme il avoit fait jusqu'alors. Et il se trouva parmi ces derniers, environ cent *Personnes*, qui s'étant rendus tout-à-fait odieuses dans la *Ville*, à cause de leurs *Pratiques* contre le *Gouvernement*, ^a furent obligées de s'enfuir de la *Mecque*, pour aller se réfugier auprès de *Nagash*,

^a Abul-Feda. Fbnol Athir. Kamus. Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 172. Echelenus Eutyche. Vindic. c. 27. Golii notæ ad Alfraganum. p. 53.

Roy d'Ethiopie, qui, sur les Lettres qu'ils lui aporтерent de la part de *Mahomet*, leur acorda sa Protection, quoi que ceux de *la Meque*, eussent envoy   deux de leurs principaux Citoyens en Ambassade vers ce Roy, pour le prier de les leur livrer. Cependant *Mahomet*, & ceux qui   toient restez avec lui    *la Meque*, trouvoient beaucoup de difficult      y pouvoir subsister davantage. Car apr  s le d  part d'un si grand nombre de ses fides Adherens il se voyoit encore par cette diminution moins en   tat de resister aux insultes que ses Adversaires lui faisoient continuellement. Mais il ne perdit rien    *la Meque*, qu'il ne gagn  t ensuite    *Medine*, qu'on appelloit alors *Yathreb*, Ville ^a situ  e dans le Nord d'*Hagiaz*,    270. milles de *la Meque*. Les Habitans de *Yathreb*, ne pouvant pas bien s'accorder dans la m  me Ville, parce qu'ils   toient partie ^b Juifs, & partie Chr  tiens h  r  tiques, il s'  leva ent'eux des Factiones & des Animosit  z qui furent cause qu'un de ces Partis alla se joindre    *Mahomet*. Il en re  ut, l'an    13. de sa pr  tendue Mission, 73. hommes & 2. Femmes qui apr  s avoir embrass   son Imposture lui pr  terent serment de fidelit  : Sur quoi il en choisit 12. qu'il retint que-

• Geographia Nubiensis
Clim. 2.
Part. 5.
Golii not   ad Alfraganum, p. 98.
b Sharestani Disputatio Christiani c. 4.
Johannes Andreas, c. 1. Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 137.
c Elmacin, lib. 1. c. 1.





Fuite de Mahomet de la Mecque a Medine

quelque tems auprès de lui à la Meque, pour les instruire dans sa nouvelle Religion, & les renvoya ensuite comme autant d'Apôtres, pour répandre à Yathreb, la Doctrine qu'il leur avoit enseignée. Ils s'y aquiterent de leur Employ avec beaucoup de soin, & travaillèrent avec tant de succès qu'ils attirèrent bien-tôt dans l'Imposture, un grand nombre d'Habitans. Ce que Mahomet n'eut pas plutôt appris qu'il resolut de s'y retirer à cause du danger où il se voyoit exposé à la Meque. Car les principaux de la Ville, voyant que Mahomet, avoit encore malgré tous leurs efforts l'adresse de maintenir son Parti, resolurent pour arrêter le cours d'un mal si dangereux de se défaire au plutôt de celui qui en étoit le principal Auteur. Cela fit juger à Mahomet, qui en fut d'abord amplement instruit, que le meilleur moyen pour éviter le coup étoit de prendre la fuite. C'est pourquoi il ordonna à tous ceux de son Parti qui pouvoient l'accompagner dans son Exil, de sortir de la Ville sur le soir pour se retirer à Yathreb. Ils ne furent pas plutôt partis, qu'il se mit en chemin avec Abu-Beker, pour les suivre; & Ali qui fut laissé seul derriere ayant mis ordre à quelques affaires,

qui

^a Alcoran, c. 8. Johannes Andreas, c. 1. Bida-wi Comment. ad Alc. c. 8. Abunazar Hott. Hist. Orient. lib. 2. c. 5. ^b Elmacin. ibid. Abul Faraghius, Abul-Feda, &c. ^c Elmacin. ibid. Cle-nardi Epist. lib. 1. p. 52.

qu'il avoient detenu, les alla joindre trois jours après. Dès que le bruit de la fuite de *Mahomet*, fut répandu par la Ville, on envoya des *Partis* après lui, & il ne leur échapa qu'avec beaucoup de difficulté, ayant été obligé de se ^a cacher dans une *Grote*, où il resta jusqu'à ce qu'on ne le poursuivit plus avec tant de chaleur.

^a Alc. c. 9.
Bildawi in
Comment.
ad illud
caput &
ad cap. 16.
Hott. Hist.
Orient. lib.
2. c. 5.
^b Elmaein.
lib. 1. c. 1.
Golii notæ
ad Alfraganum. p.
55. Ahmed
Ebn Yusuf
Pocock. Spec.
Hist. Arab.
p. 174.

Le 12. ^b jour du Mois, que les *Arabes* appellent *Rabia premier*, c'est à dire le 24. de nôtre Septembre, il arriva à *Yathreb*, où il fut reçu avec de grandes acclamations du Parti qui l'y avoit appelé: Mais aucun Auteur ne dit si ce Parti étoit des *Juifs*, ou des *Chrêtiens*, il paroît seulement par la grande bonté qu'il témoignoit alors à ceux-ci, & la haine implacable qu'il porta ensuite à ceux-là, que les *Chrêtiens*, étoient les Amis qui l'avoient invité à y aller, & les *Juifs*, les Ennemis qui formoient le Parti opposé. Et ce qu'il dit des uns & des autres dans son *Alcoran* au Chap. 5. qui fut un des premiers qu'il publia après son arrivée à *Yathreb*, semble rendre la chose incontestable. Car ces paroles y sont: *Tu trouveras les Juifs grands Ennemis des veritables Croyans; mais les Chrêtiens auront beaucoup d'inclination & d'amitié*

d'amitié pour eux : Car ils ont des Prêtres & des Religieux, qui à cause de leur connoissance de la vérité sont humbles & ont les yeux pleins de larmes lors qu'ils entendent parler de la Doctrine que Dieu t'a inspirée, & disent, Seigneur nous croyons à ta Loy, écris nous au nombre de ceux qui professent ton Unité: Qui nous empêchera de croire en Dieu, & à la vérité qui nous a été enseignée ? Nous souhaitons ardemment, ô Seigneur, d'être du nombre des Justes. Cela fait voir que par les divisions qui déchiroient alors l'Eglise du Levant, la Religion Chrétienne, s'y trouvoit dans un déclin tout-à-fait déplorable, puis que des gens qui faisoient profession du Christianisme étoient capables de l'abandonner pour l'Imposture grossière, que leur proposoit un Barbare sans Lettres. Il est vray que lors que les hommes ont une fois renoncé à la Profession Orthodoxe de la Foy Chrétienne, il n'est pas étrange de les voir voler d'une erreur à une autre, jusqu'à ce qu'enfin par divers changemens dans la Religion, ils se jettent entièrement dans l'Impiété : C'est ce qui n'arrive que trop tous les jours parmi nous.

Mahomet étant arrivé à ^aYathreb logea
chez Chalid-Abu Job, un des princi-
paux

^a Elmacin.
lib. I. c. I.
Abul-Fe-
da. &c.

paux du *Parti*, qui l'avoit appellé, jusqu'à ce qu'il se fut fait bâtir une *Maison*, à quoy il travailla d'abord; & à côté il y fit en même tems élever une *Mosquée* pour l'exercice de sa *Religion* nouvellement inventée. L'on a écrit comme une preuve de son *Injustice*, qu'il usa de violence pour ôter à de pauvres *Enfans Orphelins*, dont le *Pere* mort depuis peu étoit un *pauvre Artisan*, la terre sur laquelle cette *Mosquée* fut bâtie, & qu'ainsi ce premier *Edifice* pour son *Culte*, se trouvoit fondé aussi bien que sa *Religion*, sur un Crime atroce. S'étant ainsi établi dans *Yathreb*, il continua d'y demeurer jusqu'à sa Mort: C'est pourquoi cette Ville perdant ensuite son nom prit celui de *Medinato'nabi*, c'est à dire, *La Ville du Prophete*, & simplement *Medine*, nom qu'elle a depuis conservé, même jusqu'à aujourd'hui. C'est de cette *Fuite de Mahomet*, que commence *l'Hegire*, qui est *l'Epoque* des *Mahometans*. Elle fut établie par *Omar III. Empereur* des *Sarazins*, à l'occasion d'un différend survenu entre deux *Personnes* touchant une *Dette*, & cela de la manière qui suit. Le *Creancier* avoit le *Billet* du *Debiteur*, où il avoit la *Dette*, & où il marquoit le

jour

a Disputatio
Christiani. c. 4.

b Geographia
Nubienfis
Clim. 2.

Part. 5.
Apend. ad
eandem

cap. 8. Golii
notæ ad
Alfraga-

num. p. 98.
Abul-Feda
Al Kamus.

&c.
c Alfraga-
nus. c. 1.

Golii notæ
ad eundem
p. 53. El-

macin. lib.
1. c. 1. & 3.
Euty chius.

Abul Fa-
raghius.

Abul Fe-
da, &c. Po-
cock. Spec.

Hist. Arab.
p. 172. 173.

d Ecche-
lenfis Hist.
Arab. Part.
1. c. 10.

jour du mois auquel il s'obligeoit de la payer. Le terme du jour & du mois étant échu, le *Creancier* pour avoir son *Argent*, fut obligé de poursuivre en *Justice* son *Debitur* devant *Omar*. Le *Debitur* avoüoit la Dette, mais il nioit que le jour du paiement fût encore venu, alleguant que le mois mentionné dans le *Billet*, étoit de l'Année suivante: Le *Creancier* au contraire souûtenoit que ce mois-là étoit de l'Année precedente. Et comme il étoit impossible de décider ce differend, à cause de la date qui manquoit au *Billet*, *Omar* fit assembler son Conseil pour chercher quelque expedient qui pût ensuite prevenir cette difficulté. Il y fut resolu qu'on marqueroit à l'avenir dans tous les *Billets*, & autres écrits la date du jour, du mois & de l'an de la signature. Et quant à l'Année, il consulta un *Savant Persan* nommé *Harmuzan*, qui étoit pour lors auprès de lui, & ordonna de son avis qu'à l'avenir on eût à compter depuis que *Mahomet* avoit pris la *Fuite* de la *Meque*, pour se retirer à *Medine*. C'est pour cette raison qu'on apella cette *Epoque*, *Hegire* qui en *Arabe*, signifie *Fuite*. Elle commença le 16. jour de Juillet l'an de Nôtre Seigneur 622. Et depuis cet

ordre

ordre d'*Omar*, qui fut dans la 18. année de cette *Fuite*, l'*Hegire* a été constamment observée parmi les *Mahometans*, de la même manière que l'*Epoque* de l'*Incarnation* de *Nôtre Seigneur Jésus-Christ*, l'est parmi nous autres *Chrêtiens*. Le jour que *Mahomet*, quitta la *Mecque*, étoit le

^a Golii nota ad Alfraganum, p. 52. & 55.
^b Elmacin. lib. 1. c. 1.

premier du *Rabia premier*, & il arriva à *Medine*, le ^b 12. du même mois. Mais l'*Hegire* commence deux mois devant, savoir, du premier de *Moharram*. Car comme c'étoit le premier mois de l'année des *Arabes*, *Omar*, ne voulut rien changer quant à cela, il anticipa seulement le Calcul de 59. jours pour pouvoir commencer son *Epoque*, dès le commencement de la même année que la *Fuite* de l'*Imposteur* arriva. Jusques à l'établissement de cette *Epoque*, les *Arabes*, avoient accoutumé de compter depuis la dernière Guerre considérable où ils s'étoient trouvez engagez. Et comme l'*Epoque* de l'*Elefant*, & l'*Epoque* de la *Guerre Impie*, étoient celles dont on se servoit à la *Mecque* durant tout le tems de *Mahomet*, j'en parlerai ici.

^c Al Kodai. Golii nota ad Alfraganum p. 34. Pocockii Spee. Hist. Arab. pag. 173. & 174.

L'*Epoque* de l'*Elefant*, avoit commencé depuis une Guerre que les Habitans de la *Mecque* eurent, à l'occasion suivante, avec les *Ethiopiens*, dans la même année

que

que *Mahomet* naquit. Environ 70. ans avant *Mahomet*, il regnoit parmi les *Homerites*, qui étoient une *Nation Ancienne des Arabes* vers le *Midi de la Mecque*, un certain *Roy* nommé *a Du Nawas*, qui ayant embrassé la *Religion des Juifs*, persécutoit celle des *Chrêtiens*, établie dans ces quartiers-là depuis plus de 300. ans, & fit tout ce qu'il pût pour la détruire entièrement dans tout son Royaume. Il fit faire pour cet effet une *Fournaise* ardente d'une *profondeur* prodigieuse dans la terre, où il faisoit jeter tous les *Chrêtiens*, qui ne vouloient point renoncer à leur *Foy* pour embrasser le *Judaïsme*. Les Auteurs *b Arabes* racontent un fait très memorable du tems de cette *Persecution*. Ils disent qu'une *Femme* étant emmenée à la *Fournaise* avec un de ses Fils fort jeune qu'elle portoit entre ses bras, fut si épouvantée à la vûe du feu, qu'elle recula comme si elle avoit aimé mieux s'accommoder avec ses *Persecuteurs* & renoncer à sa *Foy*, que de périr ainsi pour sa *Religion*. Mais que là-dessus, l'*Enfant* se mit à crier. *Ma Mere, ne craignez point la Mort pour vôtre Religion; car après ce Feu, vous n'en sentirez jamais aucun autre*. Sur quoy cette *Femme* ayant repris courage accomplit son *Martire*.

a Abul Feda Al Masudi. Ecchelenfis Hist. Arab. part. 1. c. 10. Pocockii Spec. Hist. Arab. p. 62.

b Al Masudi. Ecchelenfis. ibid.

Martire. Cette *Persecution* obligea beaucoup de *Chrêtiens Homerites* à fuir en *Ethiopie* pour se mettre en sûreté. Ils s'y plainquirent au *Roy* de cette cruelle *Persecution*, & ce *Prince* étant *Chrétien* voulut bien envoyer pour les secourir une *Armée* de 70000. hommes commandée par son Oncle *Aryat*, qui ayant défait *Du Nawas* dans une *Bataille* le poursuivit avec tant de vigueur qu'il le força de se jeter dans la Mer, où il perit. Là-dessus le *Royaume* des *Homerites* tomba entre les mains des *Ethiopiens*, & *Aryat* le gouverna 20. ans. Il eut pour *Successeur* *Abraham Al Askram*, qui ayant bâti une fameuse *Eglise* à *Saana*, Capitale des *Homerites*, beaucoup d'*Arabes* s'y rendoient pour assister au *Culte Chrétien*; de manière que le *Temple* de la *Meque* commençoit d'être négligé, & l'on voyoit tomber en décadence le *Culte Payen*, qu'un si grand concours de *Peuple* de toute l'*Arabie* y avoit jusques-là observé. Ce changement affligeoit beaucoup ceux de la *Meque*: Car ils tenoient leur principal soutien du grand abord qu'il y avoit tous les ans des *Pelerins*, qui suivant leur coutume y alloient pour adorer leurs *Divinitez Payennes*, & pour s'aquiter des *Ceremonies*, dont la solemnité y faisoit

VENIR

a Al Jan-
nabi Ah-
med Ebn
Yusef. Ec-
chelenfis.
Hist. Arab.
part. 2. c. 1.
Pocockii
Spec. Hist.
Arab. p. 63.

b Abul Fe-
da Al Jan-
nabi Ah-
med Ebn
Yusef. Za-
machshari
Bidawi, &
Jalalani in
Commen-
ta. ad cap.
105. Alco-
rani. Poc-
cockii
Spec. Hist.
Arab. p. 64.
Golii nota
ad Alfragā-
num. p. 54.

venir beaucoup de monde de tous les endroits d'*Arabie*. Ainsi pour témoigner l'indignation qu'ils avoient conçûe contre cette *Eglise*, qui menaçoit leur Bien public d'une entière ruine, il y en eut quelques-uns qui étant allez à *Sanaa* entrèrent secretement dans l'*Eglise*, & eurent l'impudence de la fouiller avec outrage de leurs *Excremens*. Abraham en fut si irrité que pour se venger de cet affront il jura la ruine du Temple de *la Meque*: Et pour éfectuer ce qu'il avoit juré, il s'achemina vers la Place qu'il assiegea avec une *Armée* nombreuse. Mais n'étant pas en état de venir à bout de son Desein, aparemment faute de Provisions qui étoient nécessaires pour le grand nombre des *Troupes* qu'il avoit dans un *Pais* si desert & si sterile, il fut obligé de retourner sur ses pas avec perte. Et parce qu'il avoit plusieurs *Elefans* dans son *Armée*, cette Guerre fut appelée *la Guerre de l'Elefant*; & l'on apella l'*Epoque* dont ils se servoient pour compter depuis ce tems-là l'*Epoque de l'Elefant*. C'est à cette *Guerre* que l'*Alcoran* fait allusion dans le *Chapitre 105*. qu'on appelle le *Chapitre de l'Elefant*, où *Mahomet*, dit, comment le *Seigneur* traita ceux qui vinrent monter sur des *Elefans* pour ruiner

le Temple de la Meque , qu'il rompit leurs desseins perfides , & envoya contr'eux de puissantes Armées d'Oiseaux qui en leur jetant d'enhaut des Pierres sur la Tête , les rendoient semblables au grain des Champs que les Bêtes détruisent & foulent aux piez. C'est-là , où ^a les Commentateurs de l'Alcoran , disent que pour preserver le Temple de la Meque , de la destruction dont il étoit menacé , Dieu envoya contre les Ethiopiens de grandes Armées d'Oiseaux , qui portoient chacun trois Pierres , une au Bec & une à chaque Pié ; qu'ils les jettoient en bas sur les Têtes des Ennemis ; que ces Pierres , quoi qu'elles ne ne fussent pas beaucoup plus grosses que des Pois , étoient pourtant d'une telle pesanteur que tombant sur le Casque , elles le perçoient & l'Homme aussi de part en part ; que sur chacune de ces Pierres étoit écrit le nom de celui qui en devoit être tué ; & que l'Armée des Ethiopiens étant ainsi détruite le Temple de la Meque fut sauvé. Car Mahomet ayant résolu de conserver l'Ancienne Reputacion de ce Temple pour en faire le Lieu principal de son Nouveau Culte , comme il avoit été auparavant celui du Culte Payen , & ayant dessein d'en augmenter la Veneration dans l'esprit de ses Sectateurs abusez , inven-

^a Za-
machshari.
Bidawi.
Jolalani ,
&c.

inventa ce *Miracle* entre plusieurs autres, quoi qu'il auroit pû y avoir alors des *Gens* en vie capables de lui donner un démenti là-dessus ; puis que cette *Guerre* arriva la même ^a année que *Mahomet* naquit, c'est à dire 54. ans avant le commencement de l'*Hegire*. Mais peut-être ce Chapitre ne fut-il mis au jour que beaucoup d'années après dans l'*Alcoran* de l'Edition d'*Othman*, dans un tems que tous ceux qui auroient pû se souvenir de cette *Guerre*, étoient morts, & qu'ainsi cette *Fable* étoit hors de danger d'être contredite par aucun de ceux qui en savoient la fausseté.

L'*Epoque* de la *Guerre Impie* commença depuis la 20. année de ^b l'*Epoque de l'Elefant*, & tira son Nom d'une *Guerre* terrible qu'il y eut dans ce tems-là, entre les *Korashites* & les *Kaisailanites* ; ce fut alors que *Mahomet* âgé de 20. ans ^c fit ses premières Armes sous son Oncle *Abu-Taleb*. Cette *Guerre* fut appelée *Impie*, parce qu'on la fit avec tant d'empotement & de fureur qu'elle fut continuée même durant les 4. mois où ils comptoient parmi eux qu'on ne pouvoit faire la *Guerre* sans impiété. Car c'étoit ^d une ancienne Coutume dans toute l'*Arabie* que de garder 4. mois de

^a Gollinotæ ad Alfraganum, p. 54. Pocockii Spec. Hist. Arab. p. 64.

^b Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 174. Gollinotæ ad Alfraganum p. 54.

^c Al Kodai, Al Kamus, &c. Pocockii Spec. Hist. Arab. p. 174. in Margine.

^d Al Jauhari, Al Sharestani Al Kamus. Cizwini Gollus in notis ad Altraganum, p. 4 5. &c. Pocockii Spec. Hist. Arab. p. 174. & 176.

l'Année comme sacrez, savoir les Mois de *Moharram*, *Rajeb*, *Dulkaada*, & *Dulhagha*, qui sont le premier, le 7. le 11. & le 12. de l'Année pendant lesquels toute sorte de Guerre devoit cesser. Et ces Mois étoient observez si religieusement parmi toutes leurs *Tribus*, que pour si grande que fût l'animosité d'une *Tribu* contre l'autre, chose assez ordinaire parmi eux, le Mois sacré n'avoit pas plutôt commencé qu'ôtant les pointes de leurs Lances, & mettant bas toutes sortes d'armes, ils ne commettoient aucun acte d'hostilité, & même avoient commerce ensemble, se mêlant les uns avec les autres, comme s'il y avoit eu entr'eux une *Paix* solide & une amitié parfaite; de maniere que si pendant ces Mois-là un homme rencontroit l'*Assassin* de son *Pere* ou de son *Frere*, il n'osoit l'attaquer malgré la violence de son ressentiment & quelque grand que fût le desir qu'il avoit d'assouvir sa vengeance; mais cette Coûtume fut violée dans cette Guerre, qu'on apella pour cette raison *Impie*; & comme ^a dans cette conjoncture *Mahomet* commença à prendre les Armes, ce fut un presage des Desseins sacrileges auxquels il devoit employer le reste de sa vie.

^a Al Kodai
Al Kamus.
Pocockii
Spec. Hist.
Arab. pag.
174.

Mais l'*Hegire* étant le seul *Calcul* dont se sont servis tous ceux de la *Religion Mahometane*, depuis la *Constitution d' Omar*, le sujet de l'*Histoire* que j'écris à présent m'obligera dans la suite à me servir de cette *Epoque*. Et parce qu'elle se compte par les *Années Lunaires*, & non pas par les *Années Solaires*, il est nécessaire que j'informe ici le Lecteur de la nature de ces *Années*, & comment on doit compter par l'*Hegire*. Quoi qu'autrefois les Arabes se servissent toujours des *Années Lunaires*; cependant en ajoutant sept mois à 19. années de même que font les Juifs, ils les réduisoient aux *Années Solaires*, & avoient toujours par consequent leurs Mois fixez à la même Saison de l'Année. Mais comme environ le tems de Mahomet, cette *Coûtume* devint hors d'usage, leur Année a toujours été depuis exactement Lunaire, consistant seulement en 354. jours, 8. heures, & 48. minutes, ^b & comme ces heures & ces minutes de surplus en 30. ans faisoient exactement 11. jours, ils ont accoutumé d'ajouter un jour aux *Années* seconde, 5. 7. 10. 13. 15. 18. 21. 24. 26. & 29. de cette *Periode*. De manière que ces sortes d'*Années* consistent chacune

^a Al Jahauri. Ebnol Athir. Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 177.

^b Golii notæ ad Alfraganum p. 11. Scaliger de Emendatione temporum, lib. 2. cap. de Anno Hegera.

en 355. jours à cause du jour qu'ils ajoutent alors au dernier mois de l'Année. Tous ceux qui professent la Religion Mahometane se sont toujours servis de cette Année; & il y a un Passage dans l'Alcoran ^a qui les oblige à cela. Car l'Imposteur y dit que c'est une Impieté que de prolonger l'Année, c'est à dire d'y ajouter un mois. De sorte que suivant ce compte l'Année des Mahometans étant d'onze jours plus courte que l'Année Solaire, le commencement de l'Année de l'Hegire ne se trouve pas fixe; l'Année suivante commençant toujours onze jours plutôt que celle qui la precede, c'est pourquoi il arrive quelquefois dans l'Été, quelquefois dans le Printems, quelquefois l'Hyver & quelquefois l'Automne; & passe dans l'espace de 33. ans par toutes les différentes saisons de l'Année, & revient encore au même tems de l'Année Solaire, mais non pas exactement le même jour. Et pour éviter l'embarras que cela nous pourroit causer, parce que nous sommes accoutumés à l'Année Solaire, je mets en marge le jour du mois de l'Année de Nôtre Seigneur, qui commence l'année de l'Hegire. Les mois de l'Année Arabe sont

1. Moharram,
2. Saphar,
3. Le Rabia

premier, 4. Le *Rabia* dernier, 5. Le *Jomada* premier, 6. Le *Jomada* dernier, 7. *Rajeb*, 8. *Shaban*, 9. *Ramadan*, 10. *Shawal*, 11. *Dulkaada*, 12. *Dulhagha*. Le premier a 30. jours & le 2. 29. & ainsi alternativement jusqu'à la fin de l'Année, excepté dans les *Années Intercales*, où le *Mois* de *Dulhagha* a 30. jours, à cause du jour ajoûté, mais il n'en a que 29. dans toutes les autres *Années*.

Heg. 1.
le 16. Juil-
let A. D.
622.

La premiere chose que *a Mahomet* fit après s'être établi à *Medine* fut de marier sa Fille *Fatima* avec son Cousin *Ali*. Elle étoit la seule de ses Enfans qui lui restoit alors de 6. qu'il en avoit eu de *Cadigha* sa premiere Femme, qui étoit la seule, nonobstant le grand nombre des Femmes qu'il *b* eut, qui lui survequit & qu'il aima extrêmement ayant accoûtumé de lui donner de grandes Loüanges & de la mettre au nombre des Femmes les plus parfaites. Car il disoit *c* ordinairement qu'entre les Hommes il y en avoit beaucoup de parfaits, mais qu'entre les Femmes il n'y en avoit que 4. savoir *Afiab*, la Femme de Pharaoh; *Marié*, la Mere de Jesus-Christ; *Cadigha*, sa Femme; & *Fatima*, sa Fille. C'est de celle-ci que tous ceux qui prétendent

a Elmacin.
lib. 1. c. 1.
Abul Feda,
&c.

b Abul Fa-
raghius,
p. 103.

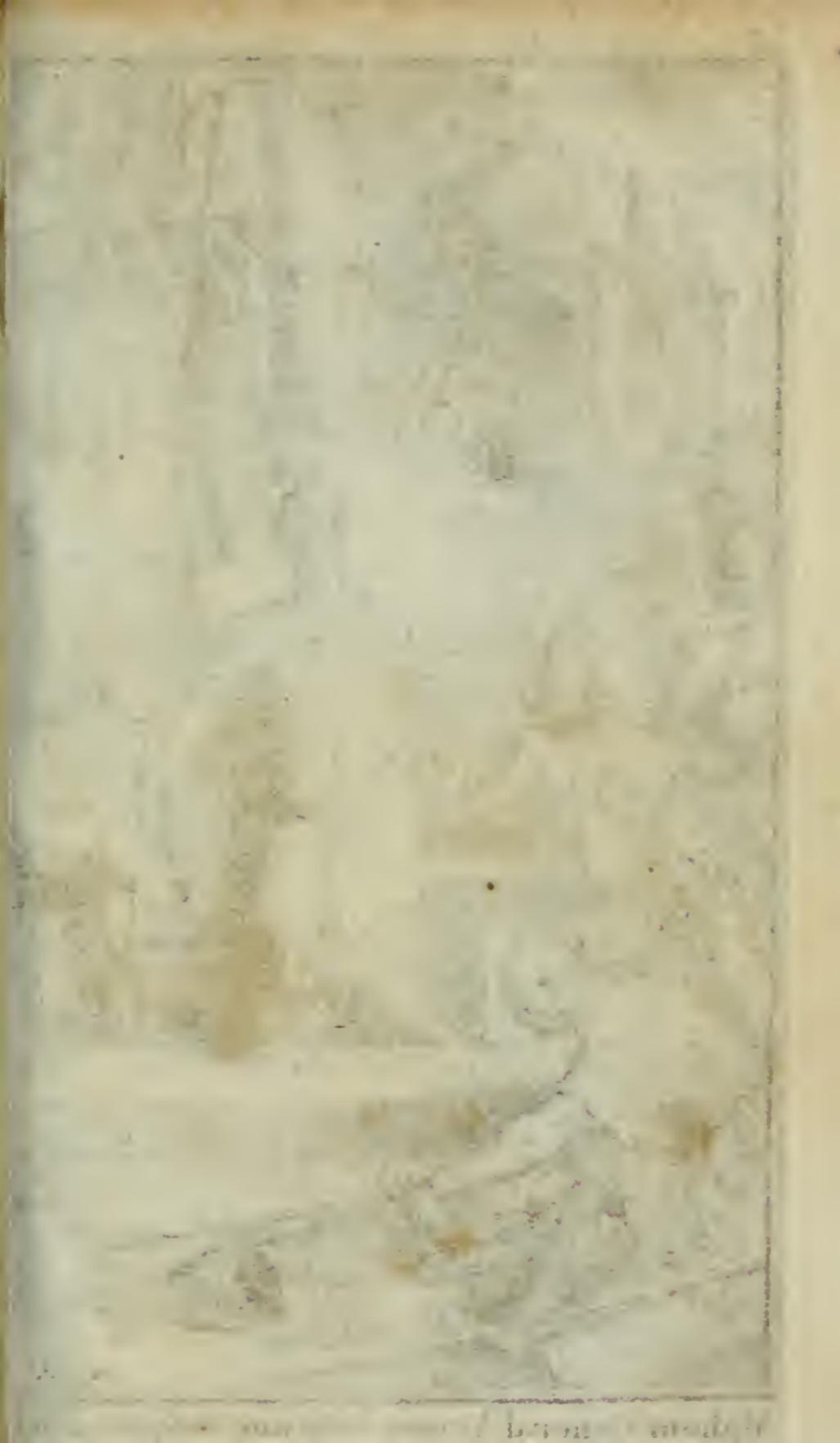
c Abul Fe-
da Pococ-
kii Spec.
Hist. Arab.
p. 183.

dent être de la Race de *Mahomet* tirent leur Origine.

Mahomet voulant pousser plus avant ses Deseins commença de jouer un nouveau Personnage, dès qu'après tous ses efforts il eut à sa Dévotion une Ville, où il pouvoit en sûreté armer & se mettre à la Tête de son Parti. Il avoit déjà pendant treize ans entiers prêché son *Imposture*; Et il la défendoit ensuite l'E-pée à la main, durant les autres dixans qui lui restoient à vivre. On lui avoit fait tant de questions & l'on lui avoit objecté tant de choses en disputant contre lui dans le tems qu'il avoit prêché à *la Meque*, que confus de la honte qu'on lui avoit faite, & tourmenté par ces fortes de disputes qu'il avoit en

a horreur, il resolut enfin de ne souffrir plus que ses *Auditeurs* se moquassent de lui: Et pour mettre fin avec succès à toutes sortes de disputes au sujet de sa Religion, il ordonna que tous ceux qui s'oposeroient en aucune manière à la *Doctrine* qu'il leur avoit enseignée, seroient punis de mort. Il dit à ses Disciples que pour avancer sa Religion, il ne s'agissoit point de disputer, mais de *b* se battre; c'est pourquoi il leur commanda à tous de s'armer, & de

a Alc. e. 4.
Cantacuz.
Orat. 1.
Sect. 12.
Johannes
Andreas,
c. 12.
b Alc. c. 2.
3. 4. 9. & c.
Johannes
Andreas,
e. 12. Dis-
putatio
Christiani,
c. 8. Can-
tacu. Orat.
1. Apu. 4.
Richardi
Confuta-
tio, c. 10.





Mahom Gener.d'Armee bâtit une Mosquee a Mec

de passer au fil de l'Epée ceux qui ne voudroient pas embrasser sa Doctrine, à moins qu'ils ne voulussent bien se soumettre à payer un Tribut annuel pour acheter leurs vies. Et c'est suivant cette Ordonnance, que même jusqu'à aujourd'hui, tous ceux qui demeurent sous la Domination des Mahometans sans être de leur Religion, ^a payent une Taxe tous les ans pour peine perpétuelle de leur Infidélité, ce qui s'appelle en Turquie Charach, & sont assurés d'être punis de ^b mort s'ils contredissent, ou s'opposent en aucune manière à la Doctrine qu'on y professe comme venant de *Mahomet*. Il est certain qu'on ne pouvoit inventer rien de plus sage, ni de plus fort pour soutenir une Imposture si absurde, que l'expedient dont on vient de parler.

Après que l'Imposteur eut suffisamment imbu ses Disciples de cette Doctrine, la première chose qu'il fit, fut de la mettre en pratique, & ayant dressé son Etendart, où il les apella tous bien armez, il les y enrôla, ^c & donna son Etendart à son Oncle *Hamza*, qu'il nomma d'abord son *Porte-Etendart*; Et parce qu'il se confioit entièrement en lui, il l'envoya dans la première expedition

^a Thevenot. Part. 1. l. 1. c. 28.

^b Cantacu. Orat. 2. Sect. 5. Thevenot. Part. 1. l. 1. c. 28.

^c Elmacin. lib. 1. c. 1.

^a Elmacin.
ibid. Dif-
putat.
Christ. c.4.

dition qu'on entreprit pour la Cause. Car ayant appris que la ^a *Caravane de la Meque*, étoit en chemin pour revenir de Syrie, il envoya à sa rencontre *Hamza*, avec un parti de 30. Chevaux pour la piller; mais quoi qu'il se fût posté dans un *Bois* au *Pais de Yamama*, par où elle devoit passer, & qu'il l'attendît de pié ferme; néanmoins trouvant à son aproche qu'elle étoit escortée par 300. hommes, qui étoient envoyez de *la Meque*, pour la conduire en sûreté, il n'osa pas l'attaquer; au contraire il s'enfuit & retourna promptement à *Medine* sans avoir rien fait. On entreprit encore cette même année plusieurs expéditions de cette nature qui n'eurent pas un meilleur succès.

Hegir 2.
5. Juillet.
A. D. 623.

L'année suivante il se mit en Campagne à la tête de 319. hommes pour aller surprendre une *Caravane* bien riche qui alloit de *la Meque* vers la *Syrie*, & qui portoit beaucoup de Marchandises, & d'argent appartenant aux Marchands de *la Meque*, qui negotioient dans ce Pais-là. Il ^b la joignit en un lieu appelé *Beder*; Et quoi qu'il la trouvât escortée de 1000. hommes sous le commandement d'*Abu-Sophian*, il ne laissa pas de l'attaquer: Le Combat fut tres-

^a Elmacin.
lib. 1. c. 1.
Abul Fa-
raghius. p.
102. Alc.c.
3. & Com-
mentato-
res in illud
caput.

rude

rude, & *Mahomet* y ayant gagné la Victoire, *Abu-Sophian* se retira le mieux qu'il pût à la *Meque*, avec la meilleure partie de la *Caravane*. L'autre partie qui tomba entre les mains des gens de *Mahomet*, étoit assez considérable pour former un grand ^a butin, qui dans le partage qu'ils en firent, pensa causer ^{c. 3.} une grande querelle entr'eux. Car leur *Armée* étant composée de deux sortes de gens, savoir des habitans de *Medine*, qu'on appelloit *Ansars*, c'est à dire les *Aides* de *Mahomet*; & de ceux de la *Meque*, qui s'appelloient les *Mohagerins*, ce qui signifie les *Compagnons* de la fuite de *Mahomet*: ^b Ceux-là en vouloient avoir plus que ceux-ci; mais *Mahomet* pour les mettre d'accord composa le 8. Chap. de son *Alcoran*, où il déterminâ que la 5. partie du Butin lui devoit appartenir, & que le reste devoit être également partagé entr'eux.

Le bon succès qu'eut cet *Imposteur* dans cette rencontre l'encouragea fortement aussi bien que tous ses Partisans. Il s'en glorifie souvent dans son *Alcoran*, & ^c veut qu'on croye qu'il y eut deux ^{c. 3.} *Miracles* évidens dans cette Victoire. Le premier, que *Dieu* en faisant voir à ses *Ennemis* son *Armée*, deux fois plus nom-

^a Alcoran.

^{c. 3.}

^b Hottingeri
Biblio-
theca c. 2.
ad Surata
Octa. Alc.

^c Alcoran.
^{c. 3.} Bida-
wi.

nombreuse qu'elle n'étoit leur avoit fait perdre courage: Et le second, qu'il envoya des Troupes d'*Anges* à son secours pour l'aider à vaincre. Il dit qu'ils étoient au nombre de ^a 3000. mais comme ils n'étoient visibles qu'à lui seul, on n'est pas plus obligé de croire cette *Imposture*, que les autres.

Cette année il changea le ^b *Kebla*, qui est la place vers laquelle ils adressoient leurs prieres. Car c'étoit la coûtume constante de tous ceux du *Levant*, de quelque *Religion* qu'ils fussent, d'observer un certain *point* des *Cieux*, vers lequel ils tournoient leurs faces, quand ils prioient. En quelque partie du *Monde* que fussent les *Juifs*, ^c ils prioient toujours la face tournée du côté de *Jerusalem*; parce que c'étoit là qu'ils avoient leur *Temple*. ^d Les *Arabes* tournoient la leur vers la *Meque*, où étoit leur *Caaba*, lieu principal de leur *Culte Payen*. Les ^e *Sabiens* vers l'*Etoile du Nord*. Et les *Perses Idolatres*, qui reconnoissoient le ^f *Feu* & la *Lumière* pour leurs *Dieux* principaux, vers l'*Orient*; parce qu'ils l'estimoient la source de tous les deux. *Mahomet* au commencement de son *Imposture*, ordonna à ses *Disciples* qu'ils eussent à prier leurs ^g faces tournées vers *Jerusalem*, qu'il

^a Alcoran. c. 3.

^b Abul Faraghius. p. 102. Al Kodai Abul Fed. Johannes Andreas. c. 6.

^c Daniel. c. 6. vers. 10. Buxtorfii Synagoga Judaica. c. 10.

Maimonides in Halachoth Tephillah. c. 1. Sect. 3.

^d Abul Faraghius. p. 102.

^e Abul Faraghius. p. 184.

^f Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 148.

^g Abul Fed. Faraghius. p. 102. Johannes Andreas. c. 6. Pocockii Spec. Hist. Arab. p. 175.

qu'il apelloit la *Sainte Ville*, la *Ville des Prophetes*; où il prétendoit établir ses *Pelerinages*, & y faire le lieu principal du *Culte* de sa *Seçte*. Mais trouvant que ses *Seçtateurs* gardoient touÿours un *respect superstitieux* pour le *Temple de la Meque*, dans lequel les *Arabes* avoient rendu pendant plusieurs siècles leurs Adorations publiques à des *Idoles*, & que ce seroit un moyen très-efficace pour se concilier ses Citoyens, s'il conservoit leur Temple dans son ancienne splendeur, il changea cet ordre pour servir à son Dessen; c'est pourquoi il commanda à ses Disciples de regarder droit à la *a Meque* dans leurs Prières, & établit le Temple de ce lieu-là, qui à cause de sa forme carrée fut appellé le *Caaba*, ce mot en *Arabe* signifiant carré, pour être la Place principale du Culte de tous ceux de sa Religion, & l'endroit où devoient se faire tous les *Pelerinages Religieux* comme ils se faisoient autrefois. Il fut d'autant plus porté à faire ce changement qu'il avoit une aversion implacable contre les *Juifs* d'alors, ce qui fit qu'il ne voulut plus se conformer avec eux dans ces sortes de *Ceremonies*. Il donne pourtant *b* lui-même raison de son changement, & dit que c'est afin que ses

a Alc. c. 2.
Johannes
Andreas.
c. 2. & 6.

b Alcoran.
c. 2.

Seçta-

a Johannes
Andreas.
c. 6.

Sectateurs fussent en cela distinguez des *Juifs*. Quoi qu'il en soit il y eut plusieurs de ses *a Disciples* qui en furent scandalisez, jugeant qu'il n'y avoit ni verité ni stabilité dans une *Religion* si sujette au changement, & c'est pour cela que plusieurs l'abandonnerent.

C'est depuis ce tems-là qu'on a vû toutes ces *Histoires fabuleuses* que cet *Impos- teur* a inventées pour exalter d'autant plus le *Temple de la Meque*, & le rendre plus fameux: comme qu'il avoit été

b Sharesta-
ni Pococ-
kii Spec.
Hist. Arab.
p. 115. Sio-
nita ap-
pendix ad
Geogra-
phiam Nu-
biensem.
c. 7.

b premièrement bâti au *Ciel* pour servir aux *Anges de Lieu*, où ils devoient adorer, & qu'*Adam* y avoit adoré lors qu'il étoit en *Paradis*; mais qu'en ayant été chassé, car ils placent le *Paradis* au *Ciel*, il avoit prié *Dieu* de lui accorder sur la terre un *Temple* semblable à celui-là, vers lequel il pût prier, & aller tout autour pour l'adorer; de la même manière que les *Anges* vont autour de celui qu'il avoit vû au *Ciel*: Que là-dessus *Dieu* avoit envoyé la Ressemblance de ce *Temple* dans des *Courtines de Lumière* & l'avoit placée à la *Meque*, au même lieu qu'est maintenant le *Caaba*, qui, à ce qu'ils disent, est exactement droit au dessous de l'*Original* qui est au *Ciel*: Que c'étoit-là où, après la mort d'*Adam*, *Seth* l'avoit bâti
de

de Pierres & d'Argille, & que le *Peuple de Dieu* y avoit adoré jusqu'au tems du *Deluge*, mais qu'ayant été détruit par les Eaux *a Dieu* avoit ensuite commandé à *Abraham* de le faire rebâtir lui en ayant montré la forme dans une *Vision*, aussi bien que le Lieu dans son visible *Schecinnath* qui y résidoit. Que selon ce commandement *Abraham* & *Ismaël* l'avoient rebâti là où il est à présent. Et qu'ensuite *Ismaël* demeurant à *la Meque* y avoit toujours adoré *Dieu* selon le véritable Culte; mais que sa *Posterité* l'ayant ensuite corrompu d'une *Idolatrie* horrible, & profané ainsi ce *Saint Temple*, il devoit maintenant le purger des *Idoles*, & le consacrer de nouveau au véritable Culte de *Dieu* auquel il avoit été d'abord destiné. Ainsi il ne retint pas seulement le *Temple de la Meque*; mais encore les *Pelerinages* s'y continuerent de même que les autres *Ceremonies* qui y étoient en usage au tems de l'*Idolatrie*. Car comme toutes ces choses étoient en grande vénération dans les esprits des *Arabes* depuis long-tems, il n'eut pas beaucoup de peine à les leur faire embrasser quand il les eut une fois introduites dans sa nouvelle Religion. C'est en quoi consistoit principalement sa Ruse que de former

a Alc. c. 2.
3. & 22. Al
Jannabi in
vita Abra-
hami Sha-
restani,
Zamach
Sharidum
ad cap. 2.
Alcorani
Sharifol
Edrifi Li-
ber Agar
Johannes
Andreas.
c. 1.

former la nouvelle Religion en toutes choses, de manière que ceux à qui il la propofoit pûssent la recevoir avec facilité.

Quant au *Temple de la Meque* & ce qu'il étoit avant *Mahomet*, voici au vrai ce qui en est. C'étoit un *Temple Payen* pour lequel les *Arabes* avoient la même veneration que les *Grecs* avoient pour celui de *Delphes*; où toutes leurs *Tribus* pendant l'espace de plusieurs siècles alloient une fois tous les ans rendre leurs *Hommages Idolatres* à leurs *Dieux*, jusqu'à ce qu'enfin *Mahomet* les ayant forcez à changer leur Idolatrie en une autre Religion tout-à-fait aussi méchante, fit aussi subir à ce Temple le même changement, en ordonnant qu'après ce tems-là ce seroit le Lieu principal où l'on rendroit le faux Culte qu'il leur avoit imposé, de la même manière qu'il l'étoit auparavant de celui qu'il avoit aboli, & ce Temple a depuis continué toujours sur le même pié.

Cette même année il institua aussi le mois de *Ramadan* & en fit un mois de *Jûne*. Quand il vint premièrement à *Medine*, voyant que les *Juifs* observoient leur grand *Jûne de l'Expiation*, le 10. de leur

a Shareftani Golii notæ ad Alfraganum. p. 8. & 9. Makrifi Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 177. & 311.

b Abul Fagherius. p. 102. Al Kodai.

c Al Kazwini Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 309.

leur premier mois, qui est *Tisri*, il demanda ce que cela signifioit? Et comme on lui répondit que c'étoit un *Jûne* ordonné par *Moyse*, il repliqua que *Moyse* le touchoit de plus près qu'eux; c'est pourquoi il fit du 10. jour de *Mo-harram* le premier mois de l'*Année Ara-be*, auquel jour il institua un *Jûne* solennel qui devoit être observé par les *Mussulmans* à l'imitation des *Juifs*, & lequel par un nom emprunté des *Juifs* il nomma *Askura*, qui est la même chose que le mot Hébreu *Ashor*, c'est à dire le 10. étant ^a le 10. jour du mois de *Tisri* auquel le *Jûne* de l'Expiation s'observoit parmi eux. Il reçût aussi au commencement d'autres *Jûnes* des *Juifs* dans sa *Religion*, esperant par ce moyen de les attirer dans son Parti. Mais au contraire ils s'opposoient toujourns à lui de tout leur pouvoir & ils le tourmentoient dans toutes les occasions aussi bien que les Sectateurs par quantité de Questions, & de difficultez sur sa Religion, & comme il ne pouvoit leur répondre ils se moquoient & de lui & de son *Imposture*; ce qui l'irrita d'une telle manière, & lui fit concevoir une si grande haine contr'eux, qu'il résolut de se distinguer d'eux encore ^b en

^a Levitique. c. 16. vers. 29. Misna in Tract. *Toma*, & Maimonides in Tract. *Tom. Kipur.*

^b Fbnol Achir.

ceci, aussi-bien qu'en ce dont il a été parlé ci-devant. C'est pour cela qu'il abolit les Jûnes qu'il avoit pris des Juifs, & qu'à l'imitation des Chrétiens, dans les bonnes graces desquels il semble qu'il avoit dans ce tems-là grande envie de s'infinuer, il établit le mois entier de *Ramadan* pour être en quelque manière son Carême, ou un tems continu d'un Jûne solennel. Et comme dans cette année le mois de *Ramadan* commençoit dans le mois de Mars, ce mois de Carême de Mahomet arriva justement dans le même tems que le *Carême* des *Chrétiens*. Mais la raison qu'il donne lui-même de cet établissement est

a Alcoran.

c. 2.

b Ebn Ahmed. Al Macrizi Pocockii Spec. Hist. Arab. p. 175.

c Al Jahiri, Ebnol Athir Golii notæ ad Afragan. p. 7. Pocockii Spec. Hist. Arab. p. 176.

d Elmacin. Abul Faraghius.

qu'en *a* ce mois, comme il le prétend, il commença à recevoir du Ciel l'*Alcoran*, c'est à dire le *Chapitre* qu'il en publia d'abord. Avant cela c'étoit un mois *b* consacré à la bonne chere & aux divertissemens parmi les *Arabes*, & il tomboit toujours dans les chaleurs de l'été, pendant qu'ils intercaloient l'année; c'est pourquoi il fut apellé *Ramadan*, *c* à cause du *Ramado'l Har*, c'est à dire, *la force de la chaleur*, qui arrivoit alors.

Il employa le reste de cette année *d* à faire des courses sur les Terres de ses Voisins, pillant, saccageant & détrui-

san

fant tous ceux qui demeuroient près de *Medine* & qui ne vouloient pas embrasser la *Religion*.

L'année suivante il fit la Guerre ^a contre les Tribus voisines des Arabes qui professoient la Religion Judaique. Il prit leurs Châteaux, & s'étant rendu Maître de leurs Personnes il les vendit tous pour Esclaves, & partagea leurs Biens entre ses *Seçtateurs*. Comme il avoit conçu une haine extrême pour *Caab*, l'un des *Rabbins*; il entreprit principalement cette Guerre pour le ^b prendre & pour le faire mourir; mais ne l'ayant pû trouver dans aucune des *Places* qu'il avoit prises, il envoya des *Partis* en course pour le chercher avec ordre de le tuer en quelqu'endroit qu'ils le rencontraient. Voici la ^c raison de cette haine implacable. *Caab* étoit un *Poète* excellent parmi les Arabes, & son frere, qui s'appelloit *Bejair*, étant entré dans le Parti de *Mahomet*, il fit contre son changement un *Poème* tout-à-fait *Satirique*, dans lequel il irrita si fort l'*Imposteur*, que n'étant pas maître de ses ressentimens, il résolut de venger cet affront par la perte de celui qui l'avoit fait, s'il tomboit jamais entre ses mains. Pendant quelque tems *Caab*

3. Heg.
24. Juin.
A. D. 624.
^a Elmacin.
lib. I. c. I.

^b Elmacin.
ibid.

^c Ecche-
lensis Hist.
Arab. Part.
I. c. I. &
Eutyck.
Vindicat.
p. 303. &
304.

échapa de tous les Piéges qu'on lui tenoit, mais lors que le pouvoir de *Mahomet* fut devenu si considérable que la plus grande Partie de l'Arabie s'étoit soumise à son Empire, voyant qu'il ne pouvoit être en sûreté qu'en faisant sa Paix avec lui, pour obtenir sa grace, il l'alla trouver & se fit aussi lui-même *Mahometan*. *Mahomet* alors lui commanda une Palinodie du Poëme qui l'avoit tant offensé; ce qu'il fit en mettant le nom d'Abu-Beker dans tous les Vers où il avoit mis auparavant le nom de *Mahomet*; mais cela ne suffisant pas, *Mahomet* ne vouloit point encore lui pardonner, quoi que cependant il ne voulût prendre aucun avantage pour se venger, de ce qu'il s'étoit venu rendre à lui. *Caab* s'étant apperçû du peu de succès de son premier ouvrage, s'avisade cet autre moyen pour entrer en grace. Car ayant appris que *Mahomet* avoit depuis peu fait une nouvelle *Maîtresse* qu'il aimoit extrêmement, & dont il ne s'éloignoit pendant la Guerre qu'avec beaucoup de chagrin, le Juif subtil se servit de cette Passion pour le toucher, & composa un Poëme excellent à la louange de cette Femme, & l'ayant recité devant lui, il gagna si bien le cœur

lassif

Jassif du Veillard, que non seulement il lui accorda son pardon, mais encore le reçût au nombre de ses premiers *Favoris*, & le fit toujours en suite un de ses plus intimes *Confidens*. Et pour Marque de sa faveur, il lui donna alors le *Manteau* qu'il portoit; qui ayant été gardé par *Caab*, par un respect affecté pour l'*Imposteur*, comme une *Sainte Relique*, fut ensuite acheté par *Moawias*, quand il parvint à l'Empire, trente mille pieces d'Or, & fut la *Robe*, que lui & tous ses Successeurs de la Maison d'*Ommia*, portoient dans toutes les occasions solennelles. Et l'on dit de ce *Caab*, qu'il s'insinua si bien dans l'esprit de l'*Imposteur*, qu'il le fit entrer dans ses plus grands secrets, même dans celui de l'*Imposture*, pour la composition de l'*Alcoran*, à quoi le rendoit propre la connoissance qu'il avoit de la langue *Arabe*, & des sciences qui étoient les plus estimées parmi eux.

Vers la fin de cette année arriva la Bataille d'*Ohud*, dont peu s'en falut que les suites ne fussent funestes à l'*Imposteur*.

Car *Abu-Sophian*, pour se venger de l'affront qu'il avoit reçu l'année précédente, marcha contre lui avec une Armée de trois mille hommes d'Infan-

a Elmacin.
lib. 1. c. 1.
Abul Fara-
ghius, pag.
102.

• Geogra-
phia Nu-
bienfis,
Clim. 2.
part. 5.

terie, & deux cens Chevaux; & s'étant em-
paré de la montagne d'*Ohud*^a, qui n'étoit
qu'à quatre milles de *Medine*; il incom-
moda si fort de là cette Place, que *Maho-*
met fut obligé de hazarder un combat
pour lui faire abandonner ce Poste,
quoi qu'il ne pût trouver que mille
hommes à lui opposer. Quoi qu'il en
soit, au commencement du combat
l'avantage étoit de son côté, mais à la
fin étant accablé par le nombre des En-
nemis, il perdit plusieurs de ses gens,
& entre autres *Hamza* son Oncle, qui
portoit l'étendard; Et il fut lui-même
dangereusement blessé, en divers en-
droits, & il auroit même été tué, si *Tel-*
ha un de ses Compagnons & Neveu d'Abu-
Beker, n'étoit venu à son secours. Il

• Disputa-
tio Chri-
stiani c. 5.
à quoi
comparez
Abul Fara-
ghius, pag.
117. Car il
y dit que
Telha étoit
manchet.
• Alcoran
c. 3.

reçût ^b pourtant dans cette Action une
blessure à la main qui lui ôta l'usage de
quelques-uns des doigts pendant tou-
te sa vie.

Il trouva dans ce tems-là beaucoup
de peine à répondre aux Objections
qu'on lui faisoit sur cette défaite. Il y
en avoit qui demandoient comment il
se pourroit faire, que celui qui étoit le
Prophète de Dieu, & qui prétendoit être
si avant en sa faveur, fut vaincu par les
Infidelles; Et les autres ne murmuroient

pas

pas moins pour la perte de leurs amis, & de leurs parens qu'ils avoient perdus dans la Bataille. Pour répondre aux premiers, il rejetta la cause de sa défaite sur les pechez de quelques-uns de ceux qui le suivoient, & dit que Dieu avoit souffert qu'ils fussent vaincus, afin que par ce moyen les Bons fussent distinguez des Méchans, & qu'on pût discerner les véritables fidelles d'avec ceux qui ne l'étoient pas. Et pour arrêter les plaintes & les cris des derniers, il inventa sa Doctrine du Sort & de la Destinée, leur disant, que ceux qui avoient été tuez dans la Bataille, quand bien ils auroient demeuré dans leurs maisons, seroient morts dans le même tems, Dieu ayant predestiné & déterminé le tems de la vie de tous les hommes, de sorte qu'il n'y a point de précautions qui le puissent prolonger; que la Destinée de tous est marquée jusques à une heure, qui ne peut être changée; & que par consequent ceux qui avoient été tuez dans la Bataille n'étoient pas morts plutôt qu'ils l'auroient été autrement; mais qu'au contraire parce qu'ils étoient morts en combattant pour la Foy, ils avoient gagné l'avantage de la couronne du Martire, & les recompenses qui lui sont

préparées dans le *Paradis*, où il leur dit, qu'ils vivoient avec *Dieu*, dans une *Beatitude Eternelle*, ce qui étoit d'un plus grand prix que tous les *Thresors* du monde, qu'ils pourroient posséder pendant leur vie : que là ils se rejouissoient beaucoup, de ce qu'ils avoient perdu la vie en combattant ainsi pour la *Cause de Dieu*, & de sa *Loy*; & de ce que ceux qui avoient couru pour les empêcher de combattre ne les avoient pas rencontrés. Il trouva que ces deux *Doctrines*, lui avoient si bien servi pour la fin qu'il se proposoit, qu'il les répandit en suite toutes les fois qu'il en trouva l'occasion. Depuis ce tems-là elles ont aussi toujours été les Notions ^a favorites de toute cette Secte, particulièrement dans leurs Guerres, où il est certain que rien ne pût mieux les porter à se battre vaillamment qu'une ferme Opinion, Que dans quels dangers qu'ils s'exposent eux-mêmes, ils ne sauroient mourir ni plutôt ni plus tard qu'il n'est déjà autrement déterminé qu'ils doivent mourir; & qu'au cas que ce tems déterminé soit venu pendant qu'ils meurent en combattant pour leur *Religion*, ils seront par cela même si heureux que de devenir *Martirs*, & que d'entrer d'a-
 bord

^a Ricaut.
 Hist. de
 l'Etat pre-
 sent de
 l'Empire
 Ottoman.
 Lib. 2. c. 8.

bord en *Paradis*, pour récompense du *Martire*.

La 4. année de l'*Hégire* il fit la Guerre ^a aux *Nadirites Tribu des Arabes Judaïsans*, qui étoient ses Voisins. Il les poussa avec tant de vigueur qu'il les obligea d'abandonner leurs Châteaux; les uns se retirant à *Chaïbar*, Ville qui appartenoit à ceux de leur Religion; & les autres fuyant en *Syrie*. Ces derniers furent poursuivis par *Mundir Ebn Omar*, avec un Parti des Gens de *Medine*, qui les ayant attrapez près des Frontières du País les passa tous au fil de l'épée, excepté un seul homme qui eut le bonheur d'échaper. C'étoit avec une semblable cruauté que ces *Barbares* se battirent d'abord pour l'*Imposture*, par laquelle ils avoient été seduits. Cette même année il donna la seconde Bataille de *Beder*, & eut avec ceux qui refusoient de se soumettre à lui beaucoup d'autres Escarmouches, dont le succès lui fut quelquefois avantageux & quelquefois incertain.

Mais dans le tems que son Armée étoit occupée de ces Expéditions, quelques-uns des principaux de ses Gens s'étant mis à joïer & à boire, s'échaufferent tant dans le Vin & dans la Dispute que
le

4. Heg. 13.
Juin A. D.
625.

^a Elmacin.
lib. c. 1.
Abul Faraghius pag.
102.

le reste de ses Gens en fut tout en desordre , & ils furent sur le point de se battre les uns contre les autres , ce qui auroit infailliblement confondu & *Mahomet* & tous ses Deseins ; c'est pourquoi voulant prevenir ensuite ces sortes d'accidens il défendit pour jamais *a* l'usage du Vin & des Jeux de hazard. Et pour faire que sa Défense eût plus d'effet , il la soutint d'une *b* Fable de deux Anges, appelez *Arut* & *Marut* , qui, à ce qu'il dit , furent autrefois envoyez du Ciel pour administrer la Justice , & l'enfeigner aux Hommes dans la Province de *Babylone* ; où ils étoient dans le tems qu'une Femme venant leur demander Justice, les invita à dîner chez elle , & leur présenta du Vin , que Dieu leur avoit défendu de boire ; mais la beauté de cette Liqueur , les ayant tentez à transgresser le Divin commandement, ils devinrent si yvres , qu'ils tenterent la Femme, qui leur promit les dernières faveurs, à condition qu'un d'eux la porteroit premierement au Ciel, & que l'autre la remeneroit ensuite sur la Terre. Quand la Femme fut une fois au Ciel elle n'en voulut plus revenir, mais elle déclara tout le fait à Dieu. Sur quoi pour recompenser sa Chasteté elle fut

AlKodai.
Pocockii
Spec. Hist.
Arab. pag.
175. Alcoran
cap. 5.
Fortalit.
Fid. lib. 4.
Confid. 5.
Alcoran,
cap. 2. Zama-
machshari
& Bidawi
aliéque
Commen-
tatores ad
illud caput.
Dialogus
Mahometis
cum Abdollah.
Richardi
Confutatio
Legis Sara-
cenicæ c. 4.
Cantazen.
Orat. 2.
Sect. 15.
Bellonius,
lib. 3. c. 6.
Guada-
gnol.
Traët. 2. c.
4. E libro
Agar.

fut

fut faite l'*Etoile du Matin*. Et les Anges sur ce qu'il leur fut permis de choisir du présent ou de l'avenir, pour la punition de leur crime, ayant aimé mieux souffrir présentement furent pendus par les piés à une Chaîne de fer dans une Fosse près de *Babylone*, où ils doivent continuer dans la souffrance jusqu'au jour du Jugement. Il finissoit ce Conte en disant que c'étoit pour cette raison que Dieu avoit défendu l'usage du *Vin* à tous ses Serviteurs pour jamais. Mais ^a *Busbequius*, & de lui ^b *Ricaut* disent que *Mahomet* défendit l'usage du *Vin* à une autre occasion, qu'ils racontent de cette manière; *Mahomet* ayant fait un voyage pour voir un de ses Amis, arriva chez lui à l'heure du Dîner dans le tems qu'on y faisoit des Nôces & s'étant assis avec les Conviez, il remarqua qu'ils étoient tous remplis de joye se baisant & s'embrassant l'un l'autre, ce qu'il attribuoit à la gayeté de leurs esprits élevez par le *Vin*, de manière que le regardant comme la source de beaucoup d'amour entre les Hommes, il le benit comme une chose sacrée. Mais étant retourné à la même Maison le lendemain il vit que les affaires y avoient changé de face; car il y trouva du sang figé par terre, une Main

^a Epist 3.
^b Histoire
 de l'Etat
 present de
 l'Empire
 Ottoman,
 Lib. 2. c. 25.

coupée,

coupée, un Bras, un Pié, & d'autres Membres coupez, ce qu'on lui dit être l'effet des querelles & des Combats causez par le Vin, qui les faisoit devenir enragez, & les portoit à la furie de se détruire ainsi l'un l'autre. Sur quoi ayant changé de sentiment il changea en Male-diction la Bene-diction du jour precedent, & défendit pour jamais le Vin à tous ses Disciples. Mais Mahomet lui-même, semble rapporter entièrement la raison de cette Défense, à la Querelle que le Vin & le divertissement des Jeux de hazard avoient causé entr'eux. Car dans le 5. Chap. de l'Alcoran, où il donne sa Loy sur ce sujet, ses paroles sont, le Diable voudroit semer parmi vous la Dissension & la Haine à la faveur du Vin, & des Jeux de hazard, pour vous empêcher de vous souvenir de Dieu & de le prier. Abandonnez le Vin & les Jeux de hazard. Obeissez à Dieu & au Prophete son Apôtre, & prenez garde à vous-mêmes. La verité du fait est, que les Arabes ^a étoient adonnez au Vin tout-à-fait dans l'excés, lors qu'il étoit en leur pouvoir d'en boire, & comme ils étoient la plûpart dans la Zone Torride, leur Temperament chaud les exposoit aux plus grands desordres; c'est pourquoi Mahomet, qui avoit suffisamment

^a Ecche-
lenfis, Hist.
Arab. Part.
1. c. 5. Ri-
chardi
Confuta-
tio, c. 8.

ment expérimenté cela, particulièrement dans l'instance dangereuse dont on vient de faire mention, fit des Reglemens pour l'avenir contre ces fortes de desordres, & il est certain qu'en ôtant dès la source, la cause de ce mal, il agit avec assez de prudence envers ses Arabes.

C'est dans cette année suivante que fut la Guerre du *Fossé*, où *Mahomet* se trouva en grand danger d'être entièrement ruiné. Car les Habitans de la *Meque* s'étant confederez avec plusieurs Tribus des Arabes *Judaïsans*, à qui *Mahomet* s'étoit déclaré Ennemi mortel, & marcherent contre lui sous le Commandement de *Joseph*, Frere d'*Abu-Sophian*, avec une Armée de 10000. hommes. *Mahomet* se mit en marche pour les aller rencontrer, mais à son aproche leur nombre l'ayant épouvanté, il consulta *Abdollah Ebn Salem*, le *Juif* de *Perse* dont il est ci-devant parlé, qu'*Elmacin* appelle *Salman*, & de son avis il fit faire un *Fossé* tres-profond pour se retrancher. Les *Ennemis* le tinrent assiégué dans ce *Retranchement* pendant un assez long-tems que l'*Imposteur* rusé employa à corrompre les premiers d'entr'eux, pour les attirer dans ses *Intérêts*. Il en gagna de cette manière quelques-uns, qui

^{s.} Hegire,
^{le} 2. Juin
A. D. 627.

^a Elmacin.
lib. I. c. I.
Abul Farahius, pag.
102.

qui lui servirent pour semer une telle *Dissension* parmi le reste, qu'il se vit bientôt débarassé de tout le danger où il étoit tombé, ce qui arriva à cette occasion. Il y avoit alors dans le Camp des Ennemis un éminent *Korashite* Oncle d'*Ali* & apellé ^a *Amrus Ebn Abdud*, qui ayant la reputation d'être le meilleur Cavalier de toute l'*Arabie*, & voulant donner des marques de sa bravoure & de sa vigueur, pendant que les deux Armées demeuroient ainsi dans l'inaction, galopa droit aux Retranchemens de *Mahomet*, où il défia qui que ce fût de ses Ennemis de se battre avec lui seul à seul. *Ali*, quoi que son Neveu, accepta le défi, & ayant tué *Amrus*, aussi bien qu'un autre qui vint à son secours, ceux que les Gens gagez par *Mahomet* avoient divisez des autres, prirent cette occasion ^b pour deserter du Camp, & se retirer chez eux. Leur exemple étant suivi dans la Consternation, toute l'Armée se separa. Ainsi cette Guerre qui donnoit tant à attendre, finit par la seule perte de six hommes du côté de *Mahomet*, & de trois de l'autre.

Mais si les Ennemis ne scûrent pas profiter de l'avantage qu'ils avoient,

^a Maho-

^a Ecche-
lenfis, Hist.
Arab. Part.
1. c. 3. Abul
Faraghius,
p. 102.

^b Abul Fa-
rag. p. 102.
Elmacin.
lib. 1. c. 1.



Mahomet Triomphant de ses Voisins

Mahomet au contraire scût très-bien tirer avantage de leur Retraite. Car s'étant d'abord mis à la poursuite des *Cozaïtes*, une des *Tribus Judaïques* confederées contre lui, il les assiegea dans leurs Forts, & les obligea de se rendre à la discretion de *Saad Ebn Maad*, un des principaux de ses Commandans, qui pour se venger d'une blessure dangereuse qu'il avoit reçû pendant la Guerre du *Fossé*, fit passer au fil de l'épée tous les Hommes, sans épargner leur Chef *Hahib Ebn Atab*, fit vendre pour Esclaves les Femmes, & les Enfans, & fit donner tous leurs Effets en proye à ses Soldats. Mais ces Ordres ne furent pas plûtôt mis en execution que *Saad*, mourut de la blessure qu'il venoit de venger si cruellement.

^a Elmacin.
lib. 1. c. 1.

Dans la cinquième année il subjuga les *Lathianites*, les *Mustalachites*, & plusieurs autres Tribus des Arabes. Les *Mustalachites*, étoient de la Postérité des *Chozaites* chassés de la *Meque* par *Cosa* ^c. Mahomet les ayant mis en deroute dans le Combat, en tua, comme à son ordinaire, la plus grande partie, & prit leurs Femmes & leurs Enfans en captivité. Mais ayant trouvé parmi ces Captifs, une Excellente Beauté,

6. Hegire,
23. May,
A. D. 627.
^b Abul Faraghius, p. 102. Elmacin. lib. 1. c. 1.
^c Abul Feda Pocockii Spec. Hist. Arab. p. 112.

Elmacin.
lib. I. c. I.

Beauté en la personne de *Jarweira*, fille d'Hareth, il en devint à si Amoureux qu'il la prit pour sa Femme & relâcha pour l'amour d'elle toute ceux de sa Parenté qui se trouverent parmi les Captifs.

Elmacin.
lib. I. c. I.

C'étoit dans ce tems que l'Imposteur, après avoir eu tant d'avantages dans ses Guerres, étoit devenu si Puissant ^b qu'il envoya son Armée vers *la Meque*, & près de cette Ville sur le chemin de *Jodda*, autour d'un Lieu apellé *Hadibia* il y eut Bataille entr'eux dont la conclusion fut une Trêve de dix ans, parce qu'ils n'avoient remporté aucun avantage les uns sur les autres. Les Conditions du Traité furent que tous ceux de *la Meque* qui étoient pour *Mahomet*, pourroient se joindre à lui; & de l'autre côté que ceux qui étoient avec *Mahomet* & qui auroient envie de le quitter pour retourner chez eux à *la Meque*, auroient la même liberté. Mais que si dans la suite aucun des Citoyens de *la Meque* alloit se joindre à lui sans le consentement du *Gouverneur de la Ville*, *Mahomet* seroit obligé de le rendre lors qu'on le lui demanderoit. Et que si *Mahomet* ou aucun de son Parti, avoit envie d'aller dans la Ville en quel tems
que



Mahomet créé Roy, abal par tout les Idoles.

que ce fût pendant la Trêve, il lui seroit permis d'y entrer pourvû que ce fût paisiblement sans armes, & pour n'y rester pas plus de trois jours à la fois.

Mahomet se voyant par cette Trêve extrêmement confirmé dans son Pouvoir, prit depuis ^a l'Autorité de Roy, & fut installé par les Principaux de son Armée près de Medine sous un Arbre, qui apparemment maudit par l'Autorité donnée là-dessus à un si méchant Impositeur, se secha d'abord & perit, ce que les Mahometans eux-mêmes racontent, mais ils y donnent une autre interpretation.

Mahomet ayant obtenu par cette Trêve un libre accès pour tous ceux de son Parti qui voudroient entrer dans *la Meque*, leur ordonna d'y aller faire ^b leurs Pelerinages, ce qui depuis a toujours été observé avec beaucoup de Religion par tous ceux de sa *Seçte* une fois tous les ans. C'étoit un *Rit* des *Payens Arabes*, qui depuis beaucoup de Siècles auparavant avoient accoûtumé d'aller une fois tous les ans au Temple de la Meque pour y adorer leurs Divinitez Payennes. Le tems de ce *Pelerinage* étoit dans le Mois de *Dulhagha*; & le 10. du même Mois étoit leur grande

^a Elmacia,
ibid.

^b Al Kodai. Pocockii Spec. 1 Hist. Arab. p. 175.

^c Vide supra ad Annum Hegeræ secundum.

^d Sharestani. Makrizi. Golii notæ ad Alfraganum, p. 8. & 9. Pocock. Spec. Hist. Arab. p. 177.

Fête, consacrée aux principales Solemnitez de leurs Pelerinages, c'est pourquoy on apelloit ce jour-là, *Ayd al Cabir*, c'est à dire, *la grande Fête*; & aussi parce que ces Solemnitez consistoient principalement à offrir des Sacrifices & des Oblations, on l'appelloit *Ayd al Korban*, c'est à dire, *la Fête d'Oblation*; & toute la Solemnité, *Al Hagha*, c'est à dire *la Fête Solemnelle*, dans le même sens que le mot *Hebreu Chag*, d'où cette Fête dérive, signifie quelque'une des trois Fêtes Solemnelles dans lesquelles les Juifs devoient paroître devant le Seigneur au Temple de Jerusalem trois fois tous les ans. De là vient que le Mois dans lequel tombe cette Fête est appellé parmi eux *Dulhagha*, qui signifie, *le Mois de la Fête Solemnelle*. Et afin que tout le monde pût venir avec une liberté entière & sûrement à cette Fête de tous les endroits d'Arabie & s'en retourner de même, ils tenoient pour sacrez non seulement ce Mois, mais aussi les Mois précédent & suivant; de sorte qu'il ne leur étoit pas permis de faire aucune hostilité contre qui que ce fût pendant ce tems-là, comme je l'ai fait voir ci-devant. C'est pourquoy ce Pelerinage solemnel à *la Meque* ayant été

un Usage Religieux que toutes les Tribus des Arabes avoient en grande vénération, y étant accoutumées depuis long-tems, Mahomet ne jugea point à propos de rien innover sur ce sujet de peur de les aigrir. Il adopta donc cette Observance, la faisant passer dans sa Religion, toute telle qu'il l'avoit trouvée parmi les Arabes sans en retrancher un seul des Rites ridicules avec lesquels ils l'observoient; de là vient qu'encore aujourd'hui tous ses Sectateurs l'observent, comme un des Devoirs fondamentaux de sa Religion. Car cet Imposteur rusé leur fit entendre sur ce sujet, aussi bien qu'au sujet de tous les Rites Payens des Arabes, qu'il crût nécessaires de retenir, que cette pratique venoit originairement d'un Commandement que Dieu avoit fait à Abraham & à Ismaël: Selon lui lors que ces Patriarches rebâtirent leur Caaba, Dieu leur ordonna d'aller tous les ans en Pèlerinage à la Meque; Or, dit-il, au commencement, l'on ne faisoit ce Pèlerinage que pour honorer Dieu, tous les Arabes se rendant à la Meque une fois l'an pour y adorer Dieu ensemble, tout comme les Juifs firent depuis trois fois tous les ans, se rendant par son ordre à

Jerusalem , au tems de leurs trois Fêtes solennelles. Mais dans la suite des Siècles les Arabes ayant perverti cette coutume , & l'ayant changée en Idolatrie, *Mahomet* leur fit accroire qu'il avoit ordre de Dieu de la rétablir dans sa première pureté. En prescrivant ce *Pelerinage*, ce faux *Prophete* , travailla à conserver à la Ville qui lui avoit donné la naissance, les avantages dont elle jouissoit depuis long-tems. Accommodant ainsi la Religion qu'il forgeoit à l'intérêt de ce Peuple, il crût qu'il lui seroit plus facile de la leur faire goûter. En quoi il ne se trompa point.

En effet comme ce *Pelerinage* faisoit non seulement la gloire de la Meque, mais encore ses Richesses , & étoit le principal Revenu de ses Habitans, si *Mahomet* l'eût aboli leur intérêt les eût engagés , à lui résister avec tant de vigueur qu'apparemment il ne se seroit jamais rendu Maître de cette Place, & eût ainsi vû avorter tous ses Dessesins.

Heg. 7.
Mai 11.
A. D. 628.

Dés que *Mahomet* fut en possession de la Souveraineté à laquelle il aspiroit depuis si long-tems il en prit toutes les marques. Mais en se revêtant du Caractere sacré de la Royauté il ne se défit point de celui du Souverain Pontificat

de la Religion, mais les transmit tous deux également à ses Successeurs, qui regnerent après lui sous le titre de *Caliphes*, lesquels comme les Princes Juifs de la race des *Machabées* étoient en même tems & les Rois & les Souverains Pontifices de leur nation. L'autorité Pontificale des *Caliphes*, consistoit principalement à interpreter la *Loy de Mahomet*, à regler toutes les choses de la Religion, à Officier eux-mêmes, à Prier & à Prêcher dans leurs Mosquées publiques, comme ils avoient accoûtumé de le faire en des occasions extraordinaires & en des Jours Solemnels. Et c'est à quoi se reduisit enfin toute l'autorité des *Caliphes*, tout le reste leur ayant été ôté par les *Gouverneurs des Provinces*, ^a lesquels vers l'an 325. de l'Hegire, se rendirent Maîtres de l'autorité Royale, & se firent Rois chacun dans son Gouvernement, & ensuite par d'autres *Usurpateurs* qui se prevalant de la foiblesse d'un Empire partagé & tombé en décadence ne laisserent enfin aux *Caliphes* que le nom & l'ombre de ce qu'ils avoient été.

^a Elmaçin.
lib. 3. c. 1.
Abul Fa-
ragh. &c.

Car bien que tous ces Princes qui avoient usurpé la puissance Royale, fissent en quelque sorte hommage au *Caliphe*, com-

me à une Personne sacrée ; à peu près comme font aujourd'hui au Pape les Princes de la Communion. Quoi-qu'ils souffrissent qu'on priât pour le *Caliphe*, dans les *Mosquées* de leurs Etats, & qu'on inferât son nom dans les *Liturgies*, même avant les leurs, comme s'ils n'eussent encore été que ses Lieutenans non plus qu'autrefois. Cependant, pour ce qui regardoit le Gouvernement de leurs Etats, ils ne lui obéissoient en rien, le déposoient même souvent & en mettoient un autre à sa place, selon qu'ils croyoient y mieux trouver leur compte. C'étoient les Princes qui se rendoient Maîtres de *Bagdad*, Ville de la résidence du Caliphe, qui le balotoient de la sorte ; jusqu'à ce qu'enfin les Tartares ayant inondé l'Orient firent prendre fin pour toujours non seulement à l'autorité des Caliphes, mais même à leur

a nom. Depuis ce tems-là, la plupart des Princes *Mahometans* ont chacun dans ses Etats un Officier qui est revêtu de cette puissance sacrée qui residoit autrefois dans les Caliphes ; tel est le *Musti* en Turquie, & le *Sadre* dans la Perse. Mais ces Officiers étant dans la dépendance des Princes qui les nomment, ne servent d'ordinaire que d'instrumens à leur

leur Politique en faisant parler la Loy selon les vûes & les Dessesins de leurs Maîtres, quelque injustes & quelque méchans que soient ces Dessesins.

Dés que *Mahomet* eut fini sa *Mosquée* à *Medine*, il y officia toujourns lui-même lors qu'il étoit sur les lieux, en priant & en prêchant. D'abord il n'avoit qu'une piece d'une poutre, ou le tronc d'un Palmier fiché dans la terre sur lequel il s'appuyoit en officiant. Il ne fut pas plûtôt revêtu de l'Autorité Souveraine, que pour prêcher & pour prier avec plus de dignité, par l'avis de l'une de ses Femmes, il fit bâtir une Chaire avec deux degrez pour y monter & un Siege en dedans pour s'y asseoir. Ce fut de ce *Pupitre* ou de cette Chaire que cet *Imposteur* se servit toujourns depuis à la place de sa Poutre. Et ceux qui en écrivant des Miracles de *Mahomet* nous content qu'une Poutre soupira, a veulent parler de celle-ci, laquelle soupira, disent-ils, lors que *Mahomet* la quitta, pour marquer le chagrin qu'elle en ressentoit.

Lors qu'*Othman Ebn Affan* fut fait *Calippe* il tapissa sa Chaire, & *Moawia* l'exhaussa, y ajoûtant six degrez: Celui-ci étoit si excessivement gras que ne

a Al Jazali
Pocockii
Spec. Hist.
Arab. pag.
188.

c Elmacin.
lib. 1. c. 7.
Eutychius.
Tom. 2. p.
360. Abul
Faragh. p.
124.

pouvant se tenir debout en Officiant, comme avoient fait tous ses Predecesseurs, il étoit contraint de prêcher assis, c'est pourquoi afin de pouvoir être plus facilement entendu du Peuple, il exhaussa si fort sa Chaire : c'est de cette hauteur qu'elle est encore aujourd'hui dans cette *Mosquée à Medine*.

• Abul Farag. p. 102. Elmacin. lib. I. c. I.

Cette année Mahomet marcha avec son Armée contre Chaïbar, Ville qu'habitoient des *Arabes de Religion Juifve* : après les avoir défaits en bataille rangée, Mahomet assiegea leur Ville & l'emporta d'assaut. Les admirateurs d'*Ali* nous content ici un de ses Miracles, c'est que pendant qu'on donnoit l'assaut à cette Ville comme un autre *Samson* il arracha une des Portes de la Ville, si pesante selon *Abul-Feda*, que huit hommes ordinaires n'eussent sçû la remuër; cependant *Ali* s'en servit com-

• Abul-Feda. Al Kodaï. Al Jannabi Disputatio Christiani. c. 8. Richardi Confutatio. c. 13. Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 189. 190.

me d'un bouclier pour le défendre contre les Flèches des Assiegez & la soutint jusqu'à ce que la Ville fut prise. Lors que Mahomet y entra, il se logea dans la maison de *Haneth*, l'un des principaux habitans, dont la fille *Zainab* ^b apprêtant une épaule de mouton pour le souper de *Mahomet* y mit du poison. Sur quoi ceux qui attribuent des Miracles à

ce

ce faux *Prophete* nous disent, que l'épaule de mouton parla à *Mahomet* pour lui découvrir qu'elle étoit empoisonnée ; mais si cela est ce fut après-coup & un peu trop tard pour son bien. Car *Basher* l'un de ses Compagnons en ayant mangé avec appetit tomba mort sur la place, & quoi que *Mahomet* n'eût pas la même destinée sur le champ, parce que le goût lui en ayant déplû, il cracha ce qu'il en avoit mis dans sa bouche, il ne se porta jamais bien depuis ce morceau fatal, & il en mourut au bout de trois ans. Lors qu'on demanda à cette fille, pourquoi elle avoit ainsi traité *Mahomet*, elle répondit, qu'elle avoit eu envie d'éprouver s'il étoit *Prophete* ou non. Car, disoit-elle, s'il est *Prophete* il connoîtra infailliblement que la viande est empoisonnée, & ainsi il n'en souffrira point ; mais s'il n'est pas *Prophete* on ne sauroit rendre un service plus signalé à l'Univers que de le délivrer d'un *Imposteur* & d'un *Tyran*.

Après cette Conquête *Mahomet* ^a *Elmacin.*
soumit *Beder*, *Watiha* & *Selalima*, toutes places qui appartenoint aux *Arabes Juifs*, lesquels capitulerent avec lui & les rendirent à ces conditions: Qu'ils demeureroient dans les lieux qu'ils habitoient

toient en lui payant pour Tribut la moitié du revenu de leurs Dattiers, tous les ans: mais qu'il dépendroit de lui de les en chasser lors qu'il le trouveroit à propos. En vertu de ce Traité ces Arabes vécutent paisiblement sur leurs terres jusqu'au regne d'Omar, qui les en chassa, sous prétexte que Mahomet avoit ordonné pendant sa dernière maladie, qu'on ne souffrît point deux Religions dans l'Arabie.

Heg. 8.
Avril 30.
A. D. 629.

Cet Imposteur ayant accru ses forces par ses Conquêtes, & se voyant une armée de dix mille hommes, résolut de se rendre Maître de la Meque: C'est pourquoi sous prétexte que cette Ville avoit violé la Trêve, il marcha contre elle si subitement qu'il fut à ses Portes avant que les Habitans se fussent apperçûs qu'il leur en vouloit. Il les surprit donc avant qu'ils eussent eu le tems de se préparer à se défendre, & ainsi ils furent contraints de se soumettre à lui. Abu-Sopbian prenant donc avec lui Al Abbas, l'un des Oncles de l'Imposteur; lequel quoi qu'il fût de la Religion de son neveu, avoit ce semble resté à la Meque, s'en fut trouver Mahomet, & sauva sa vie en se faisant Mahometan; la Ville, se rendit à discrétion sans faire seulement mine de se vouloir

Abul Fa-
rag. p. 103.
Elmacin.
lib. I. c. I.

vouloir défendre. Dès que Mahomet y fut entré, il fit mourir ceux qui avoient témoigné le plus d'emportement contre lui, & tous les autres se soumirent à son Empire, & embrasserent sa Religion. Il n'y fut pas plutôt le Maître absolu, qu'il se mit à nettoyer le *Caaba* des Idoles qui y étoient, & à consacrer de nouveau ce Temple, comme ayant résolu de lui conserver son ancienne splendeur en en faisant la *Mosquée* la plus sacrée de toutes, & la principale place pour le service Religieux de ses Sectateurs. Il y ^a avoit un grand nombre d'*Idoles* dans le Temple, & il n'y en avoit pas moins dehors qui l'entouroient; *Mahomet* les arracha également & les détruisit toutes sans exception. Les plus considérables de ces *Idoles* étoient celles d'*Abraham* & d'*Ismaël* dans le Temple, & celle de *Hoball* hors du Temple. Les autres étoient des Images des *Anges*, des *Prophetes*, & de leurs principaux *Saints* decedez, lesquels ils honoroient seulement comme des *Mediateurs* leur rendant le même honneur Religieux que les Catholiques Romains rendent à leurs *Saints* & aux Images qu'ils en font. Car les *Arabes* ont toujours crû ^b qu'il n'y avoit qu'un Dieu, Createur & Gouverneur de toutes choses, lequel

^a Pocockii
Spec. Hist.
Arab. pag.
95. 96. 97.
98.

^b Pocockii
Spec. Hist.
Arab. pag.
107. & 108.

lequel ils appelloient *Allah Taal*, c'est à dire, le *Dieu Souverain*, le *Dieu des Dieux*, & le *Seigneur des Seigneurs*, lequel ils n'osèrent jamais représenter par aucune Image. Mais ce Dieu étant si grand & si élevé, que selon eux, les hommes n'en sauroient approcher pendant qu'ils sont sur la terre, que par la mediation d'*Avocats* qui intercedent pour eux dans le Ciel; afin que les *Anges* & les *Saints hommes Beatifiez* leur rendissent cet office, ils leur erigeoient des Images, leur bâtissoient des Temples, leur adressoient leurs adorations & en faisoient l'objet de leur Culte & de leurs dévotions. C'est en quoi consistoit toute l'*Idolatrie* des *Arabes* à laquelle *Mahomet* mit fin, en détruisant ces Idoles.

Aussi-tôt que les *Arabes* voisins de la *Meque* eurent appris que *Mahomet* s'en étoit rendu Maître les *Harwazins*, les *Thakisiens*, & plusieurs autres Tribus s'assemblerent & réunirent leurs forces sous les Ordres de *Melec Ebn Auf*, pour l'attaquer avant qu'il eût le tems d'augmenter encore ses forces par de nouvelles Conquêtes. Alors *Mahomet* ayant établi *Gayat Ebn Afad* pour Gouverneur de la *Meque*, marcha contre eux, avec douze mille hommes. Les Armées se ren-

rencontrerent dans la Vallée de *Homaina* qui est située entre la *Meque* & *Tarif*. Dans la première rencontre, quoi que l'Armée de Mahomet fût de beaucoup supérieure à celle de ses Ennemis en nombre, il fut battu ^a & repoussé jusqu'aux murailles de la Meque. Desastre que *Mahomet* attribua ^b au trop de confiance que ses Troupes avoient mis en leur nombre, ce qui leur ayant fait négliger & mépriser l'Ennemi lui donna l'avantage de cette journée. Mais cet *Imposteur* ayant ^c rassemblé & rallié ses Troupes, usa de plus de précaution dans un second combat, & alors, comme il le dit, ^d avec le Secours des Troupes Invisibles d'*Anges*, que quelques Commentateurs de l'Alcoran disent avoir été huit mille, & d'autres 16. mille il gagna sur ses Ennemis une Victoire ^e si complète qu'il leur prit tout leur Bagage, avec leurs Femmes & leurs *Enfans*, & avec tout leur bien, qui consistoit principalement en de grands Troupeaux de gros & de menu Bétail. Car ces *Arabes* que *Mahomet* vainquit étoient du nombre des *Arabes Nomades*, qui avoient accoutumé de mener avec eux leurs femmes & leurs enfans & leurs troupeaux partout où ils alloient. Après la Bataille ces Peuples envoyerent des Ambassadeurs

^a Zamachari & Bidawi sur le 8. Chap. de l'Alcoran.
^b Alcoran. Chap. 9.

^c Bidawi & Zamachari. *ibid.*

^d Alcoran. c. 9.

^e Elmacin. lib. 1. c. 12.

bassadeurs à *Mahomet* pour le prier de leur rendre leurs femmes & leurs enfans. *Mahomet* leur donna le choix, offrant de leur rendre ou leurs femmes & leurs enfans, ou leurs troupeaux & leurs biens. Ils choisirent le premier, ainsi *Mahomet* partagea leurs biens entre ses Soldats. Le seul *Melec Ebn Auf* General des Ennemis, voyant que la Puissance de *Mahomet* étoit venue à un point qu'on ne pouvoit plus lui résister impunément, passa dans son Parti, & ayant embrassé sa Religion obtint la restitution de tous ses Biens. *Mahomet* employa le reste ^a de l'année à démolir les Temples des Payens, & en détruire les Idoles dans tous les endroits de l'Arabie où s'étendoit son pouvoir. Dans cette vûë il détacha plusieurs de ses Capitaines avec des Partis considérables: ainsi *Saad* détruisit l'Idole de *Menah*, *Chalid* l'Idole de *Al Uzza* & le Temple de *Bossa* qu'on lui avoit bâti, & le reste de ses Capitaines détruisirent les autres. Cette année fut donc fatale aux Idoles des Arabes, puisqu'elles perirent pour la plûpart, & que leurs Anciens Adorateurs furent contraints de se soumettre à *Mahomet* & d'embrasser sa fausse Religion.

Pocockii
 Spec. Hist.
 Arab. pag.
 91. & 92.

Heg. 9.
 Avril 20.
 A. D. 630.

Ayant

Ayant donc subjugué presque toute l'Arabie, l'année suivante ^a il tourna ses Armes victorieuses contre la Syrie, & conquit Tabuc Ville qui appartenoit à l'Empire des Grecs, & de là il alla tomber avec toutes ses forces sur les bras des Princes de Dauma & d'Eyla & se les rendit Tributaires, après quoi il revint à Medine dans le mois Rajeb. - Pendant qu'il étoit occupé à cette expedition les Takisiens, qu'il avoit commencé d'assiéger l'année précédente, se trouvant réduits à de grandes extremitez par quelques-uns de ses Lieutenans qu'il avoit laissez pour continuer ce siege pendant son absence, se virent réduits à se soumettre à cet Imposteur & à embrasser sa Religion pour laquelle ils avoient témoigné une aversion infinie. En ayant reçu avis à son retour, il y envoya Abu-Sophian pour les desarmer, & leur donna Othman Ebn Abulas pour Gouverneur. Ce fut la dernière de ses Expeditions & la dernière année qu'il alla à la guerre.

^a Abul Faghius. p. 103. Elmacin. lib. 1. c. 1.

Le Pouvoir de l'Imposteur s'étant si considerablement augmenté, la terreur de ses Armes épouvanta si fort le reste des Arabes qui n'en avoient pas encore senti la force victorieuse, ^b qu'ils vinrent tous se soumettre volontairement à lui,

Heg. 10.
Avril. 9.
A. D. 631.

^b Elmacin. lib. 1. c. 1.
Abul-Fe-
da.

lui, & embrasser la Religion qu'il avoit inventée. Son Empire & sa Religion allant du pair, s'établirent donc cette année ici dans toute l'Arabie, & il envoya de tous côtez ses *Lieutenans* pour la gouverner en son nom, lesquels détruisant par tout où ils alloient les *Idoles* & tous les autres restes de l'*Idolatrie* des *Arabes*, mirent à sa place la Religion de leur Maître, encore toute chaude de la forge, & ces nouveaux mais efficaces convertisseurs, éclairant les hommes par la lueur brillante de leurs épées, les forcerent d'être de la Religion du plus fort. La plus grande partie de l'année ayant été employée à régler ces choses, ^a vers la fin *Mahomet* alla en *Pelerinage* à la *Meque*, où il entra le 10. jour de *Dulhaga*, qui est le grand jour de cette Solemnité. Les Peuples accoururent en foule de tous les endroits de l'*Arabie*, pour voir leur nouveau Maître; il les instruisit dans sa *Loy*, après quoi il retourna à *Medine*. Ce *Pelerinage* de *Mahomet* est nommé par ses Sectaires, le *Pelerinage* de *Valediction* ou d'*Adieu*, parce que c'est le dernier qu'il fit.

Quoi qu'il fût parvenu à ce haut degré d'élevation & de puissance, il ne laissa pas d'y avoir bien des gens qui s'opposèrent

^a Elmacin.
lib. I. c. I.
Abul Fa-
raghius.
p. 103.

posèrent à lui, & qui rabbatirent beaucoup la joye que pouvoit lui donner son nouvel Empire. Car plusieurs s'étant apperçûs qu'il étoit parvenu à être Roi & grand Roi en s'érigeant en Prophete, voulurent l'imiter. ^a *Mosoilema* fut le principal de tous, qui s'étant fait suivre sous ce prétexte, dans la Province de *Yamama*, attira une grande multitude de peuple, auquel il prêchoit qu'il étoit associé avec Mahomet dans l'Office de *Prophete*, qu'il étoit envoyé de Dieu avec la même Commission, pour les retirer de l'*Idolatrie* & pour les convertir à la Religion du vrai Dieu. Pour y réüssir il publia aussi parmi eux son *Alcoran*. De là vient que les *Musulmans* l'appellent *Mosoilema*, le *Menteur*, & ne parlent jamais de lui qu'avec execration. Quoi qu'il en soit il devint bien-tôt puissant, suivi par une armée nombreuse. En même tems ^b *Afwad* parut à *Hamyar*, ou dans le País des *Homerites*, avec les mêmes prétextes, & se saisit de *Sanaa*, de *Nasra*, & de *Tayif*. Après lui *Taliba* & d'autres voulurent jouer ce même jeu, mais ils ne jouèrent pas du même bonheur, ayant été tous vaincus & réduits à rien les uns après les autres. Mais *Mahomet* n'étant pas capable de

^a Abul Fa-
raghius.

pag. 103.

Elmacin.

lib. 1. c. 1.

& 2. Dis-

putatio

Christiani.

cap. 17.

^b Elmacin.

lib. 1. c. 1.

& 2.

venir à bout de tant d'aventures fut obligé de les laisser en partage à son Successeur.

Heg. 11.
Mars 28.
A. D. 632.
e Abul Fa-
raghius.
pag. 103.
Elmacin.
lib. I. c. I.
Eutychius.
Tom. 2.
pag. 251.
Abul Fe-
da. Al Jan-
nabi Al
Kodai
Shareftani.
&c.

b Bochari
Shareftani
Al Jannabi
Pocockii
Spec. Hist.
Arab. pag.
178. 179.

Car après son retour à *a Medine* il commença à *déchoir*, & alla tous les jours en empirant, par un effet de la force de ce poison qu'il avoit pris à *Chaïbar* trois ans auparavant. Ses forces diminuant donc tous les jours, il fut réduit à s'alitter le 28. jour de *Saphar*, qui est le 2. Mois de leur Année: il mourut le 12. jour du Mois suivant après une maladie de 13. jours. Sa maladie commença par une fièvre lente, qui *enfin le fit tomber* en delire. Alors *b* il demanda du papier, une plume & de l'encre disant à ceux qui étoient auprès de lui, qu'il leur dicteroit un Livre qui les empêcheroit de tomber dans l'erreur après sa mort. Mais *Omar* ne voulut point permettre qu'on lui en donnât, disant que l'*Alcoran* suffisoit, & que le *Prophete* étoit si malade, qu'il ne savoit ce qu'il disoit. Mais quelques autres de ceux qui étoient présens étoient d'un autre avis, & paroïssent souhaiter ardemment que ce Livre dont le *Prophete* leur avoit parlé fût écrit. Sur quoi les esprits s'étant aigris, la dispute s'échauffa, les uns étant de l'avis d'*Omar*, & les autres soutenant l'opi-

l'opinion contraire. *Mahomet* en fut choqué, & leur ordonna de sortir, leur disant qu'ils s'oubloient étrangement d'oser ainsi disputer en sa présence. Ainsi ce Livre ne fut point écrit, ce que quelques Musulmans ont regardé depuis comme un grand malheur pour leur Secte.

Mahomet ne cessa de se plaindre du morceau ^a empoisonné de *Chaibar*, tant que sa maladie dura : il disoit à ceux qui le venoient voir, que depuis ce moment fatal il s'étoit toujours ressenti de la violence de ce poison, que quelquefois il lui avoit fait souffrir des douleurs aiguës, qui n'étoient rien toutefois en comparaison de ce qu'il souffroit depuis qu'il s'étoit alitté. La mere de ce *Bashar* qui étoit mort sur le champ du même poison l'étant venuë voir, il s'écria : *ô Mere de Bashar, & le morceau que je mangeai à Chaibar avec votre fils rompt maintenant les fibres & les veines de mon cœur.*

^a Abul-Feda Ebnol Athir. Ebn Phares. Al Jannabi.

^b Al Jannabi Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 190.

Il est donc visible que malgré le commerce intime avec l'Ange Gabriel dont il se vantoit, & les *Revelations* continuelles qu'il prétendoit en recevoir ; ce faux *Prophete* se laissa prendre au piège que lui tendit une fille simple, ce qui coûta la vie à Mahomet.

Abul-Feda Sharef-tani Al Jannabi. Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 179.

A sa mort tout fut en confusion parmi ses Sectateurs: Plusieurs desquels ne vouloient point croire qu'il pût mourir. Car, disoient-ils, comment peut mourir celui qui nous doit servir de Témoin auprès de Dieu? Cela ne peut être, il n'est donc pas mort, mais il nous est enlevé pour un tems seulement, & il reviendra à nous comme Jesus revint à ses Disciples, après qu'on l'eut crû mort. C'est pourquoi allant en foule à la Porte du logis où étoit le corps de Mahomet, ils crioient: Ne l'enterrez point, car l'Apôtre de Dieu n'est pas mort.

Omar qui étoit de cet avis, tira son épée, & jura que si quelqu'un avoit la hardiesse de dire que Mahomet fût mort, il le hacheroit en pieces sur le champ. Car, disoit-il, l'Apôtre de Dieu n'est point mort, mais il s'en est seulement allé pour un tems, comme Moïse fils d'Amran quitta le Peuple d'Israël pour 40. jours, après lesquels il revint à eux. Pour appaiser ce desordre, Abu-Beker leur vint dire, Adorez-vous Mahomet, ou le Dieu de Mahomet? Si vous adorez le Dieu de Mahomet, il est immortel & vivra éternellement; mais pour Mahomet, il est mort très certainement. Il prouva ensuite par divers passages de l'Alcoran, que Mahomet

met devoit mourir tout comme les autres hommes. Ce qui ayant satisfait *Omar* & ceux de son Parti, ils convinrent tous dès lors que *Mahomet* étoit mort, & qu'il ne revivroit point jusqu'à la Resurrection generale & derniere. Le sentiment courant parmi les Chrétiens, que les Mahometans attendent que *Mahomet* reviendra à eux sur la terre, est une erreur. Ils n'attendent rien de semblable, & il n'y a personne parmi eux qui se le soit imaginé, depuis qu'*Omar* fut convaincu & desabusé de son erreur.

a Mais ce desordre ne fut pas plûtôt appaisé, que la dispute s'échauffa tout de nouveau avec bien plus de violence au sujet de l'enterrement de l'*Imposteur*. Les *Mohagerins*, c'est à dire ceux qui l'avoient accompagné lors qu'il s'enfuit de la *Mesque* vouloient qu'on y portât son Cadavre, pour l'enterrer où il étoit né. Les *Ansars*, c'est à dire, ceux de *Medine*, qui s'étoient joints à lui étoient d'avis qu'on l'enterrât, aulieu où il étoit mort. Il y en avoit d'autres qui souhaitoient qu'on le portât à *Jerusalem*, la Ville des *Prophetes*, pour l'enterrer parmi les sepulcres des *Prophetes*.

Chacun de ces trois Partis vouloit absolument l'emporter sur les 2. autres, ce

a Abul Faraghius. p. 103.
Ahmed Ebu Yusef. Abul Feda. Sharef-tani Pocockii Spec. H. st. Arab. p. 180.

qui faillit à les porter aux dernières extrémités. Mais la sagesse d'*Abu-Beker* servit encore à conjurer & à calmer cette tempête.

Il vint les trouver, & leur dit, qu'il avoit souvent ouï dire au *Prophete*, que les *Prophetes* doivent être enterrez là où ils meurent. Il commanda donc qu'on ôtât de sa place le lit sur lequel gisoit le Corps, & qu'on y creusât une fosse: Tout le monde s'y étant accordé, ils l'y enterrent sur l'heure.

Il fut donc enterré à *Medine* au lieu où il étoit expiré, dans la chambre de *Ayesha* celle de toutes ses femmes qu'il aimoit le plus; & c'est là qu'il git encore aujourd'hui sans *Biere de fer*, & sans *Pierres d'Aimant* qui le tiennent suspendu en l'air, toutes choses fabuleuses, quoique communes dans les Histoires de *Mahomet*, qui ont cours parmi les Chrétiens. Je ne prétens point nier la possibilité du fait, je sai que *Dinocrate* ^a fameux Architecte bâtit autrefois d'Aimant le Dome du Temple d'*Arsinoé* à *Alexandrie*, & par ce moyen l'Image toute de fer de cette Princesse, étoit suspenduë au milieu de son Temple, sans que rien la soutint. Mais on n'entreprit rien de semblable en faveur du

^a Plin. lib. 34. c. 14.



Mahomet Mort et Enterreé.

Cadavre de *Mahomet*. Il fut enterré comme je l'ai dit, & il a toujours resté au même endroit sans qu'on ait remué ou troublé ses cendres, en aucune maniere. L'on a seulement bâti sur son Tombeau, ^a une petite Chapelle, qui touche à l'un des côtez de la principale *Mosquée* de cette Ville-là. *Mahomet* fut le Fondateur de celle-ci comme nous l'avons dit, ainsi c'est la première qui ait été bâtie pour servir à son impie Superstition.

^a Appen-
dix ad
Geograph.
Nubiens.
c.8. The-
venot
I. part. I.2.
chap. 21.

Les Pelerins qui reviennent de la Meque, viennent faire ici leurs dévotions, s'ils le trouvent bon; car leur *Loi* ne les y oblige point. Le Pelerinage qu'enjoint cette *Loi*, devant se faire au *Caaba* à la Meque, & non pas au Tombeau de l'*Imposteur* à *Medine*, comme l'ont fausement écrit quelques Historiens.

Ainsi finit la vie de ce *Scelerat*, le jour qu'il mourut, ^b il avoit au juste soixante trois ans accomplis, selon la maniere de compter des Arabes, ce qui revient à soixante une années selon nôtre maniere de calculer.

^b Euty-
chius.
Tom. 2.
pag. 251.
Elmacin.
lib. I. c. I.
Abul Fa-
raghius.
pag. 103.
Abul-Feda
Al Janna-
bi. Al Ko-
dai. &c.

Il trancha du Prophete pendant 23. ans, dont il en passa treize à la Meque, & dix à *Medine*. Soutenu de la Sagacité de son esprit, & possédé d'une

Ambition demesurée dans cet espace de tems, il sçût s'élever par de foibles progresz au commencement, à une grandeur incroyable. Il causa l'une des plus grandes Revolutions qui arriverent jamais sur la terre; de cette Revolution naquit sur le champ, pour ainsi parler, un Empire qui en 80. ans s'étendit plus loin que ne fit jamais l'Empire Romain en 800. Ce nouvel Empire ne s'est conservé dans sa vigueur je l'avouë gueres plus de 300. ans. Mais de ses cendres sont sortis plusieurs Royaumes & plusieurs Empires, dont Dieu a permis qu'il en reste encore trois aujourd'hui pour être le fleau des Chrêtiens, qui après avoir reçû la plus Sainte des Religions, par la misericorde en Jesus-Christ Nôtre Seigneur refusent de former leurs mœurs sur ses divins Preceptes, & de vivre d'une maniere qui en soit digne.

Ces trois Empires sont celui des Turcs, le plus étendu & le plus puissant de l'Univers; Celui des Perles & celui du Mogol aux Indes.

Mais ^a pour revenir à *Mahomet*, il étoit bien fait de sa personne, d'un regard agreable, il affectoit de ressembler à Abraham, & souhaitoit qu'on le crût. Il avoit beaucoup de penetration
d'es-

• Elmacin.
lib. 1. c. 1.
Abu Na-
zar. Abul-
Feda Al
Kodai
Schikardi
Tarich.
p. 32.

d'esprit & beaucoup de sagacité. Il fa-
voit parfaitement l'art de s'insinuer
dans les esprits & de gagner les cœurs.
C'est à cette dernière qualité qu'il fut
sur tout redevable du succès de son
entreprise.

La ^a première partie de sa vie, se
passa dans le débordement & dans la
licence; Il ne se plaisoit qu'à voler, pil-
ler, à répandre du sang: Telle étoit la
coutume des Arabes, qui passoient leur
vie à se faire la guerre les uns aux au-
tres pour se piller. Cependant les Ma-
hometans voudroient nous faire accroi-
re, que dès la quatrième année de son
âge, il fut un Saint. Un jour qu'il
étoit à jouer avec d'autres enfans, ses
Camarades, l'Ange Gabriel, disent-ils,
^b l'enleva, le tira à quartier, lui ouvrit
la poitrine, en tira le cœur, & en ôta
cette goutte noire de sang, dans laquel-
le étoient contenu selon eux *fomes Pec-*
cati, si bien qu'il n'eut plus de péché
après cela. Cependant dans le 48.
Chap. de l'Alcoran, Mahomet lui-même
introduit Dieu, lui donnant une lon-
gue & générale Amnistie pour tous ses
péchés passés, & à venir.

L'Ambition & l'Incontinence étoient ses
deux Passions dominantes. La voye qu'il
prit

^a Bartho-
lomæus
Edeffen.
Disputatio
Christiani.
&c.

^b Liber de
generatio-
ne & nu-
tritura Ma-
hometis
Johannes
Andreas.
c. 1. Bello-
nius. lib. 3.
c. 1. Gua-
dagnol. p.
169. è libro
Agar. Ec-
chellenfis
Hist. Arab.
Part. 1. c.
23.

prit pour parvenir à l'Empire prouve assez son Ambition, & le grand nombre de femmes avec lesquelles il eut commerce prouve suffisamment sa Luxure. Ces deux passions sont les deux pivots de sa Religion, car à peine y a-t-il un seul Chapitre de l'Alcoran qui ne contienne quelque Loi militaire, pour satisfaire l'Ambition, ou qui n'accorde quelque liberté aux hommes dans le commerce des femmes sur la terre, ou qui ne leur en promette la jouissance après cette vie pour contenter leur luxure présente, par ces esperances éloignées & frivoles.

Pendant que *Cadigha* vécut, il ne me paroît point que Mahomet ait eu d'autre femme qu'elle. Peut-être n'osa-t'il point donner ce chagrin à sa Bienfaitrice, qui l'avoit tiré de la poussiere, de partager son lit & ses faveurs avec d'autres femmes. Mais *Cadigha* n'eut pas plutôt les yeux fermez, que Mahomet âgé pour lors de 50. ans multiplia étrangement le ^a nombre de ses femmes, outre plusieurs Concubines qu'il avoit.

^a Appen-
dix ad
Geogra-
phiam Nu-
bienf. c. 8.
Johannes
Andreas.
c. 7. Bel-
lonius. l. 3.
&c.

^b Abul-Fe-
da. Al Ko-
daï Almed
Ebn Yusef.

Ceux qui lui en donnent le moins, ^b conviennent qu'il épousa 15. femmes. Mais d'autres en comptent vingt
&

& une, ^a cinq desquelles moururent avant lui, il en repudia six, & il en restoit dix en vie lors qu'il mourut. Mais la dixième qu'il avoit fiancée peu de jours avant sa dernière maladie ne fut point menée chez lui.

^a Vide Gentium in notis ad Masladium Sa-dum. pag. 68.

Voici les noms des autres neuf: *Ayesha* fille de *Abu-Beker*; *Haphsa*, fille d'*Omar*; *Zewda* fille de *Zama*; *Zainab* fille de *Haneth*; *Sephia* fille de *Hai*; *Em Selema*, *Em Haliba*, & *Maimuna*.

Ayesha, fille de *Abu-Beker*, étoit celle de toutes qu'il aimoit le plus tendrement. Il l'avoit épousée toute jeune, comme nous l'avons rapporté ci-dessus; & quoi que ce fût une ^b femme galante, toujours occupée de quelque intrigue, Mahomet ne pût jamais se résoudre à la renvoyer.

^b Disputatio Christiani. c. 6. Commentat. in Alcoran. cap

Il composa donc le 24. Chap. de l'Alcoran pour innocenter sa femme, & pour se disculper en même tems de ce qu'il la gardoit. Il y déclare donc à ses Musulmans de la part de Dieu, que tous ces bruits qui couroient au désavantage d'*Ayesha* étoient des impostures, de noires calomnies, leur défend d'en plus parler, & menaçait en même tems de peines terribles en cette vie & en l'autre ceux qui oseroient médire des

des femmes de bien. Mahomet l'ayant épousée jeune, ^a prit soin de la faire instruire dans toutes les Sciences qui avoient cours en Arabie, sur tout dans l'élégance & la politesse du langage, & la connoissance de leurs Antiquitez; elle profita extrêmement des soins de son mari, & devint polie & savante. ^b Elle haïssoit *Ali* avec fureur, parce que ce fut lui qui découvrit son Incontinence & ses desordres à *Mahomet*. Elle employa donc tout son credit pour l'empêcher d'être choisi *Caliphe* après la mort de *Mahomet*; ainsi quoi qu'il eût droit au Trône vacant étant gendre de l'Imposteur, il en fut exclus trois fois consecutives. Le Trône vaqua pour la 4. fois & *Ali* y parvint enfin, mais *Ayesha* parut en armes contre lui, & quoi qu'elle ne réüssît point par cette voye, elle le perdit néantmoins en suscitant & en fomentant cette revolte, qui à la longue ruina *Ali* & sa famille. ^c *Ayesha* survécut quarante huit ans entiers à *Mahomet*, elle jouit d'une grande reputation dans sa Secte qui l'appelloit la *Prophetesse* & la *Mere des Fidelles*. Elle étoit l'*Oracle* vivant de sa Secte qui la consultoit dans tous les points difficiles de la Loi, pour apprendre d'elle quel avoit été le sens du *Legislateur*

^a Appen-
dix ad
Geograph.
Nubiens.
c. 8.

^b Disput.
Christiani.
c. 6. El-
macin.
lib. 1. c. 4.
Abul Fa-
raghius
Abul-Fe-
da. &c.

^c Car elle
vivroit la
58. année
del'Hegire.
Elmacin.
lib. 1. c. 7.

gislateur. Quelles que fussent ses réponses, elles ^a étoient reçues comme des *Oracles*, & ont toujours passé depuis parmi eux, pour des *Traditions Authentiques*.

^a Johannes
Andreas.
c. 3.

Toutes leurs Traditions, qui composent leur *Sunnah*, viennent selon eux d'*Ayesha*, ou de quelqu'un des 10. Compagnons de Mahomet, c'est ainsi qu'ils appellent ces dix hommes qui se joignirent les premiers à ce Séducteur. Mais le témoignage d'*Ayesha*, rend une Tradition très authentique. *Abdorrhman Ebn Auf*, tient le second rang. Celui-ci avoit eu un commerce très-intime avec ce Séducteur pendant tout le tems que dura la Scene de ses Illusions, & de son Imposture, & étant doué d'ailleurs d'une mémoire excellente, on s'en rapportoit beaucoup à lui, lors qu'il s'agissoit de rendre un compte exact & fidelle des actions & des paroles du *Prophete*, qui avoient quelque rapport à sa *Religion*. De là vient qu'il n'y a pas moins de 5340. Traditions parmi les Musulmans toutes uniquement fondées sur l'autorité de cet *Abdorrhman*. On l'appelle aussi *Abu-Hareira*, c'est à dire, le *Pere d'un Chat*. *Mahomet* lui imposa ce nom à cause de l'amitié qu'il avoit pour un *Chat*, qu'il por-

portoit presque toujours dans son sein où qu'il allât. Lors qu'un homme se distingue par quelque chose, c'est un usage reçu dans *la Langue Arabe*, de le designer, en l'appellant le Pere de cette chose-là. ^a Ainsi *Chalid*, l'hôte de *Mahomet*, la premiere fois qu'il alla à *Medine*, fut nommé *Abu-Job*, où le Pere de *Job*, ou le Pere de la Patience de *Job*, à cause de sa patience remarquable.

^a Bochart.
Hieroz.
Part. 1. l. 2.
c. 1.

^b Elmacin.
lib. 1. c. 7.

C'est le *Job* qui mourut ^b au siege de Constantinople, lors que cette Ville fut assiegée par les *Sarazins*, & fut enterré sous ses murailles. Là est encore aujourd'hui son *Tombeau* ^c, sur lequel les *Grands Seigneurs*, vont se faire inaugurer lors qu'ils entrent en possession de l'autorité Royale.

^c Ricaut
Histo. de
l'Etat pres-
ent de
l'Emp. Ot-
tom. lib. 1.
c. 2.

Haphsa, fille d'*Omar* tenoit le second rang après *Ayesha*, ^d dans le cœur du faux Prophete. Ce fut à cette *Haphsa* qu'il donna en garde la Cassette de son *Apostolat*: dans cette Cassette étoient tous les Originaux de ses Revelations

^d Smiths
Brief des-
cription
of Conf-
rant.

^e Joh. An-
dreas. c. 7.

^e Abul-Fe-
da Hottin-
geri Bi-
blioth. O-
riental. c. 2.
Pocockii
Spec. Hist.
Arab. P.
362.

prétendues, lesquels servirent de matériaux à la composition de l'Alcoran, comme on l'a rapporté ci-dessus. Après que ce Livre fut fini, *Abu-Beker* ^e en donna l'Original à *Haphsa*, pour le garder dans la même Cassette. Ce qui sert à dé-

à dé-

à découvrir l'erreur de Jean André, qui prétend que c'étoit *Ayesha*, qui la gardoit. En effet cette charge étant si considérable parmi les Mahometans, quelle apparence que si *Ayesha* en eût été mise en possession par l'*Imposteur* lui-même, *Abu-Beker* eût entrepris de l'en déposséder, sur tout étant sa propre fille? Mais *Haphsa*, étant beaucoup plus vieille que *Ayesha*, lui fut apparemment préférée pour cette raison, pour veiller à la garde de ce précieux dépôt. *Haphsa* mourut vers la fin du regne d'Ottoman âgée de 66. ans *b* accomplis, elle en avoit donc pour le moins 40. quand l'*Imposteur* perit, & *Ayesha* n'en avoit pas encore alors vingt accomplis.

a Joh. Andreas, de Confusione Sectæ Mahometanæ, c. 2.

b Gentius in notis ad Mufladin. Sadum. p. 568.

Sewda étoit ceile des femmes *c* de Mahomet, qu'il aimoit le moins; Il avoit même resolu de la renvoyer; mais elle le fléchit par l'empressement avec lequel elle lui demanda qu'elle pût continuer à jouir du nom de femme de Mahomet, lui promettant qu'elle n'exigeroit rien de plus, & que quand son tour viendroit de coucher avec lui elle le cederait à *Ayesha*. L'amour de Mahomet pour *Ayesha*, le fit consentir très volontiers à ce traité, ainsi *Sewda* demeura dans sa maison

c Id. ibid.

maison pendant qu'il vécut, aux conditions qu'elle s'étoit imposées.

Al Jan-
nabi. A-
bul Fedā.
Al Kodāi.
Pocockii
Spec. Hist.
Arab. pag.
182. Ri-
chardi
Confuta-
rio, c. 8.
Disputatio
Christiani.
c. 6. Echel-
lensis Hist.
Arab. Part.
1. cap. 5.
Confutatio
Mahome-
tis Edita
per le Moi-
ne. Joh.
Andreas.
c. 6. Gua-
dagnol.
Tract. 2. c.
5. Sect. 3.
& cap. 10.
Sect. 2. Za-
machshari
Bidawi &
alii Com-
mentato-
res ad c. 33.
Alcorani.
Liber Al-
mawa-
keph.
Fortalit.
fid. 1. 4.
Confid. 2.

a Zainab fut d'abord femme de *Zeid*, Affranchi de Mahomet. C'étoit une femme d'une grande beauté, ainsi ce vieux *Ruffien* en devint éperdûment amoureux. Craignant toutefois les suites du Scandale qu'il donneroit à ses Sectateurs, en satisfaisant sa passion, il n'oublia rien pour la vaincre, il lui fut impossible, il s'ouvrit donc à sa maîtresse, & obligea *Zeid* à la renvoyer, afin de la pouvoir épouser. *Zeid* fut obligé de lui obéir, ce qui scandaliza beaucoup tous ses Sectateurs. Quoi donc, disoient-ils, cet homme qui s'appelle *Prophete*, l'*Apôtre de Dieu*, envoyé de lui pour enseigner ses Loix aux hommes, commet un si horrible Scandale pour assouvir sa brutale passion ?

Mais pour calmer ces murmures, & pour lever ce Scandale, voici paroître le 33. Chap. de l'Alcoran appelé le Chap. des Heresies : Dieu y déclare qu'il a marié *Zainab* avec *Mahomet*, & a donné une entiere liberté à son *Prophete* d'en jouir à sa fantaisie : Il le reprend même de sa temperance excessive, le grondant presque de ce que sachant que Dieu lui avoit donné cette femme,

femme, il s'étoit fait si long-tems violence, de peur de déplaire au Peuple; comme s'il le craignoit plus qu'il ne craignoit Dieu. Ce tour ne le disculpa pas si parfaitement néantmoins dans l'esprit de ses Sectateurs, qu'il n'y en ait plusieurs qui se donnent beaucoup de peine encore aujourd'hui pour excuser cette action; il y en a même d'assez hardis pour dire qu'il pecha en ceci. Quoi qu'il en soit *Zainab* étant devenue par ce rapt la femme de *Mahomet*, vécut avec lui jusqu'au jour de la mort de ce Seducteur. Elle ne cessoit de se donner la préférence sur ses Rivaless, à qui elle reprochoit qu'elles n'avoient été mariées à Mahomet que par leurs parens; ^a au lieu qu'elle avoit été mariée avec lui par Dieu lui-même qui habite au dessus des sept Cieux. Nous avons déjà narré de quelle manière, Mahomet épousa *Juweira*. *Saphia* ^b étoit une femme Juifve de race Sacerdotale, ce qui lui donnoit lieu de se vanter qu'*Aron* étoit son Pere, Moysè son Oncle, & *Mahomet* son mari. L'histoire ne dit rien des autres femmes de ce Polygame. Outre ses femmes, il avoit une Concubine, qu'il aimoit beaucoup. Elle étoit ^c Egyptienne de nation & Chrétienne de

^a Echelenf. Hist. Arab. pag. 1. c. 5.

^b Disputatio Christiani. c. 6.

^c Abul Farag. p. 103.

Joh. Andreas. c. 8.

Bellonius lib. 3. c. 8.

Richardi Confutatio. c. 12.

Cantacuzeni Orat. 2. Sect. 8.

Guadagnol.

Tract. 2. c. 10. Sect. 2.

Commentator. in c. 66. Alcorani, fatalitium fidei. l. 4.

Confiderat. 2.

Religion, de la Secte *Jacobite*. Le Gouverneur d'Egypte ayant eu occasion de regler quelques affaires avec Mahomet dont il n'ignoroit pas la lasciveté, lui envoya cette fille qui n'avoit alors que 15. ans & lui en fit present, afin de se le rendre favorable. Ce faux Prophete en devint d'abord amoureux. Mais avec quelque précaution qu'il se conduisît dans ses nouvelles amours, pour ne point irriter la jalousie de ses femmes, *Aysha* & *Haphsa* non seulement eventerent son secret, mais même le surprirent sur le fait. Elles ne lui épargnerent point les reproches qu'une fureur jalouse peut mettre dans la bouche d'une femme qui sent qu'elle a raison. Les noms de Prophete & d'Apôtre envoyé pour instruire les hommes, pour leur apprendre la justice, furent mis en opposition avec l'Adultere de Mahomet. Il en fut confus & leur fit un serment Solemnel, promettant que si elles vouloient ne point divulguer cette affaire, & ne point exciter de Scandale parmi ses *Musulmans* il n'auroit plus commerce avec cette fille. Ses femmes accepterent la condition, lui pardonnerent son infidélité & s'en turent. Mais la passion lascive de *Mahomet*, fut bien-tôt plus forte



Mahomet Polygame, surpris avec Marie Egyptienne

forte que son serment. Il retomba donc en faute, & fut surpris encore une fois sur le fait par ses femmes que la jalousie rendoit fort alertes & vigilantes. On ne peut exprimer la Rage qui les saisit à cette vûë : elles l'accablèrent de reproches qu'il meritoit doublement & comme Adultere & comme Parjure, après quoi elles se retirèrent dans les maisons de leurs peres. Cet éclat fit grand bruit, & plusieurs personnes en parurent choquez, c'est pourquoi pour palier cet accident il a recours à son artifice ordinaire, & fait paroître dans son *Alcoran* une *Revelation* nouvelle qui le justifie, au Chapitre 66. apellé le Chapitre de *Prohibition*, où il fait venir Dieu permettant à *Mahomet* & à tous ses *Musulmans* de coucher avec leurs Servantes lors qu'ils voudront, malgré leurs Femmes. Les premières paroles de ce Chap. sont, *ô Prophete! pourquoi, afin de plaire à tes Femmes défends tu ce que Dieu t'a accordé? Dieu t'a permis de coucher avec tes Servantes.* Cette Loi étant une fois renduë publique ses *Se&ateurs licencieux* en furent si contents, que sans autre forme de procès, ils embrasserent de bon cœur la liberté qu'il leur avoit accordée; depuis ce

a Ricaut
 Histoire de
 l'Etat pre-
 sent de
 l'Empire
 Ottoman.
 liv. 2. chap.
 21. Theve-
 not. 1.
 Part. liv. 1.
 chap. 41.
 Bellonius.
 lib. 3. c. 8.
 & 10. Cle-
 nardi Epif-
 tola. p. 29.
 3c. 50. &
 66.

tems-là , ç'a toujours été une Loi éta-
 blie parmi tous ceux de cette *Seçte*
 qu'outre leurs Femmes, a il leur est per-
 mis d'entretenir pour leur Cupidité au-
 tant de Femmes Esclaves qu'ils jugent
 à propos d'acheter ; & les Enfans de
 l'une sont aussi Legitimes que ceux de
 l'autre. Le grand Seigneur, qui ne se
 marie jamais, tient toutes ses Femmes
 sur ce dernier pié, c'est à dire d'Escla-
 ves, n'en ayant pas d'autres dans son
 Serrail ; seulement après qu'elles lui ont
 apporté un Fils, il leur donne quelque-
 fois le nom de *Sultane*, c'est à dire *Rei-
 ne*. *Aysha* & *Haphsa* voyant que les
 choses alloient de cette manière dans
 le même Chapitre & que *Mahomet* les
 avoit menacées de Divorce, à moins
 qu'elles ne se soumissent & fussent obéis-
 santes ; elles envoyèrent leurs Peres vers
 lui pour faire leur Paix, & retournerent
 à sa Maison, où elles se soumirent en-
 suite entièrement à sa volonté en toutes
 choses. Il coucha depuis ce tems-là
 avec sa Servante Marie aussi souvent qu'il
 en eut envie sans que ses Femmes y trou-
 vassent plus à redire, & eut un Fils
 d'elle qui fut apellé *Abraham*. Mais
 après la mort de l'Imposteur, on n'en-
 tendit plus parler ni d'elle ni de son Fils
 qui

qui furent envoyez en Egypte. Il y a apparence qu'on en disposa ainsi parce qu'*Ayesha*, dont le Pere succeda dans le Gouvernement à l'*Imposteur*, haïssoit beaucoup cette *Marie*.

Les Sectateurs de Mahomet pour l'excuser sur ce qu'il avoit tant de Femmes alleguent pour un de leur principaux argumens que c'étoit pour engendrer de jeunes Prophetes ; mais nonobstant cela il ne laissa après lui ni Prophete ni Prophetesse de toutes ses Femmes. De *b* six Enfans qu'il eut tous de *Cadigha* sa première Femme, n'en ayant point eu des autres, ils moururent tous avant lui excepté *Fatima*, Femme d'*Ali*, & elle ne lui survequit que de 60. jours seulement.

Comme le principal but de son Imposture étoit de satisfaire son Ambition & sa Cupidité, aussi les voit-on toujours paroître dans tout son Tissu. D'abord c'étoit l'Ambition qui regnoit dans son cœur, mais lors qu'elle commença d'être en quelque manière satisfaite par le Pouvoir auquel il avoit atteint, sa Cupidité s'augmenta en lui avec l'âge, de manière qu'enfin il sembloit s'y dissoudre entierement. Et l'on dit des choses étranges de lui sur ce su-

a Ahmed
Ebn Zin.

b Abul Fa-
raghius. p.
103.

b Portalit.
 Fid. lib. 4.
 Confid. 2.
 Guadagnol.
 Tract. 2.
 e. 7. Sect.
 1. Richar-
 di Confu-
 ratio. c. 8.
 Disputatio
 Christiani.

c. 6.
 b Johannes
 Andreas è
 libro Affa-
 mail. c. 7.
 Guadagnol
 ex eodem
 libro Tract.
 2. cap. 7.
 Sect. 1.

e Alcoran.
 c. 4.
 d Alcoran.
 c. 33. Jo-
 hannes
 Andreas. c.
 7. Guada-
 gnol.
 Tract. 2. c.
 10. Sect. 3.
 e Alcoran.
 c. 4.

jet ; *a* comme que dans l'acte venerien
 il avoit la force de 40. Hommes , & que
 dans le tems qu'il avoit onze Femmes
 il les baisoit toutes l'une après l'autre
 dans une *b* heure de tems. S'il donna
 des Loix pour arrêter la Cupidité des
 autres Hommes, il eut toujors soin de
 s'en excepter lui-même, étant apparem-
 ment resolu de s'en rassasier sans aucun
 empêchement tant que la violence de sa
 Passion brutale le feroit pencher de ce
 côté-là. Car,

1. Il *c* ne vouloit pas permettre qu'au-
 cun autre eût plus de 4. Femmes , mais
 pour lui *d* il se reservoit la liberté d'en
 prendre sans aucune limitation autant
 qu'il en voudroit, & il en avoit dix en-
 semble dans le tems qu'il mourut.

2. *e* Tous les autres qui avoient deux,
 3. ou 4. Femmes, étoient obligez de les
 traiter toutes également , tant à l'égard
 des Habits & de la nourriture que du
 devoir du Mariage. Et si quelque *Fem-
 me* se croyoit inégalement traitée dans
 quelqu'une de ces choses & qu'elle trou-
 vât que le Mary ne les lui dispensoit pas
 toutes aussi abondamment qu'à ses au-
 tres Femmes, elle avoit permission dans
 tous les *Pais* des *Mahometans* de se plain-
 dre au *Juge*, & la *Loi* obligeoit le *Mary*

de lui rendre justice en tout. Mais *Mahomet* s'étoit réservé la liberté de faire en cela ce qu'il jugeroit à propos ; c'est pourquoi lors que quelques-unes de ses *Femmes* étoient fâchées de ce qu'il favorisoit les autres , & particulièrement *Ayesha* , plus qu'elles , & qu'elles s'en plaignoient ; pour apaiser leurs *Clameurs* il faisoit venir *Dieu* , qui dans le 33. Chapitre de son *Alcoran* lui donnoit une entière liberté de ménager ses *Femmes* comme il jugeroit à propos , d'aller vers celle qu'il voudroit , & de s'abstenir de celle qu'il voudroit ; leur commandant d'en être contentes , & d'être fort satisfaites de toutes les autres choses qu'il pourroit faire à leur égard , leur recommandant aussi d'accepter comme une faveur de lui , tout ce qu'il leur donneroit , sans se formaliser en aucune manière , de ce qu'il voudroit bien ordonner touchant elles.

3. Dans le 4. Chap. de son *Alcoran* qui est apellé le *Chapitre des Femmes* , il défend à ses *Musulmans* , de se marier avec leurs *Meres* , leurs *Belles-Meres* , les *Femmes* de leurs *Peres* , leurs *Filles* , les *Sœurs* de leurs *Peres* , les *Sœurs* de leurs *Meres* , les *Filles* de leurs *Freres* , les *Filles* de leurs *Sœurs* , leurs *Nourrices* ,

les *Filles* de leurs *Nourrisses*, les *Meres* de leurs *Femmes*, les *Sœurs* de leurs *Femmes*, les *Filles* de leurs *Femmes* par d'autres *Maris*, les *Filles* des *Femmes* qu'ils ont connues, les *Femmes* de leurs *Fils*, & les *Femmes* mariées avec d'autres *Hommes*. Cependant dans le 33. Chapitre il fait venir *Dieu*, qui l'exemte de cette *Loi* en lui permettant d'une maniere toute particuliere de prendre à *Femme* la *Fille* de son *Frere* ou la *Fille* de sa *Sœur*, & d'aller vers quelqu'autre *Femme* que ce fût d'entre les *Croyans*, pourvû qu'elle voulût bien se prostituer à lui. Mais en cela il avoit soin de s'approprier cette liberté si particulièrement à lui seul, que tous les autres quels qu'ils fussent en étoient exclus. Car il semble que le *Vieux Paillard* avoit peur que sa *Cupidité* ne fût pas assez à couvert de toute atteinte, si pour la satisfaire on ne lui accordoit tout le *Sexe*. C'est pourquoi il ne vouloit pas être limité en cela, quelque severe qu'il fût à cet égard envers les autres. Dans la *Loi* dont on vient de parler, il défend qu'on se marie avec les *Femmes* d'autrui, en quoi il y a beaucoup de raison, afin qu'aucun *Homme* n'ait permission de prendre à *Femme*, d'une maniere adultere, celle qui est en

même

même tems la Femme d'un autre. Cependant il transgresse cette *Loi* lui-même en se mariant avec la *Femme* de son *Serviteur Zeyd*: Mais pour adoucir le Scandale & le blâme que cela lui avoit attiré, & pour mettre les autres en état de ne craindre plus de sa part aucune Injure & Violence pareille à cela, il voulut bien s'imposer des bornes à lui-même sur ce sujet; c'est pourquoi il fait en sorte que *Dieu* lui dit dans le même 33. Chap. de son *Alcoran*, qu'il ne lui sera plus licite de prendre la *Femme* d'autrui pour si épris qu'il soit de sa Beauté.

Comme il s'étoit ainsi rendu brutalement esclave de l'amour des Femmes, il étoit aussi extrêmement jaloux de celles qu'il avoit épousées. Ainsi pour les détourner de ce qu'il craignoit, ^a il les ^a Alcoran. menaçoit d'un Châtiment une fois plus ^{c. 33.} grand que celui des autres Femmes tant dans ce monde que dans celui qui est à venir, supposé qu'elles lui fussent infidèles. Et lors que quelques-uns de ses *Seçtateurs* frequentoient trop sa Maison & y conversoient avec quelques-unes de ses Femmes, il en étoit si fâché que pour empêcher que cela n'arrivât plus, il fit paroître comme de la part de *Dieu*, ces Versets de l'*Alcoran*, ^b où il leur dit ^b Alcoran. ^{c. 33.} qu'ils

qu'ils ne devoient pas entrer dans la maison du *Prophete* sans permission, & que s'ils étoient invitez à dîner chez lui, ils devoient en sortir immédiatement après le repas, sans entrer en conversation avec ses Femmes; que quoi que le *Prophete* eût honte de leur dire de s'en aller, cependant *Dieu* n'avoit pas honte de leur dire la verité. Et dans le même Chapitre il défend à ses Femmes de parler à aucun Homme, à moins qu'elles n'eussent le visage couvert d'un voile. Enfin il porta cette Jalousie jusqu'au de là du Tombeau. Car ne pouvant souffrir qu'aucun autre eût affaire avec ses Femmes quoi qu'après sa mort;

Alcoran. ^a il défendit severement à tous ses *Señta-*
^{c.} 33. *teurs* d'aller jamais vers elles tant qu'elles vivoient. De sorte que quoi que toutes les autres Femmes repudiées ou devenues Veuves eussent la liberté de se remarier, cependant toutes ses Femmes se trouvoient excluses de ce Privilege. C'est pourquoi toutes celles qu'il laissa

Johannes
Andreas.
^{c.} 7. en mourant ^b resterent toujours Veuves, quoi qu'il y en eût de bien jeunes; comme particulièrement *Ayesha* qui n'avoit pas alors tout-à-fait 20. ans, & qui vécut encore plus de 48. ans après, ce qu'on regardoit dans ce País chaud, comme

comme une Contrainte où elles se trouvoient severement reduites.

Dans tous les Exemples que je viens de citer , il paroît combien *Mahomet* a fait servir son *Imposture* à sa Cupidité. Et en verité presque tout son *Alcoran* a été

a de cette manière , formé pour répon-
dre à quelque Desein particulier qu'il
avoit , suivant que l'occasion le requeroit. S'il y avoit quelque chose de nouveau à mettre sur pié ; quelque Objection contre lui , ou contre sa Religion , à répondre ; quelque difficulté à résoudre ; quelque mecontentement parmi le Peuple , à apaiser ; quelque Scandale à ôter ; ou quelque autre chose à faire pour le bien de ses Deseins, il avoit ordinairement recours à l'*Ange Gabriel* pour quelque nouvelle *Revelation* ; & d'abord, il faisoit paroître dans son *Alcoran* quelque augmentation propre à répondre aux fins qu'il se proposoit alors. De maniere qu'il a presque tout été composé en des Occasions de cette nature , pour produire dans son Parti l'effet qu'il se proposoit. Et tous ses *Commentateurs* avouënt assez la chose en faisant voir avec exactitude les raisons pour lesquelles chaque Chapitre leur avoit été envoyé du Ciel. Mais cela fut cause des

a Richardi
Confutatio.
c. 12.

Contra-

Contradictions qui sont entrées en abondance dans ce Livre. Car à mesure que les Affaires & les Desseins de l'Imposteur varioient, il se trouvoit aussi obligé de faire varier ses prétendues Revelations, ce qui est si bien connu parmi ceux de sa Secte, qu'ils confessent tous que cela est vrai; c'est pourquoi là où ces Contradictions sont telles qu'ils ne peuvent pas les sauver, ils veulent qu'on revoque un de ces Endroits qui se contredisent. Et ils comptent dans tout l'*Alcoran*, ^a plus de 150. Versets ainsi *revoquez*, ce qui est le meilleur expedient qu'ils puissent prendre pour en sauver les Contradictions, & les Incompatibilités. Mais en cela ils découvrent extrêmement la Legereté & l'Inconstance de celui qui en étoit l'Auteur.

Dans le commencement de l'Imposture *Makomet* sembloit avoir plus d'inclination pour les *Juifs* que pour les *Chrétiens*, & dans la première forme qu'il donna à sa nouvelle Doctrine il suivoit plus le modèle de la *Religion Judaique* que celui d'aucune autre. Mais après son arrivée à *Medine*, il fut si dégoûté des *Juifs*, qu'il devint leur plus grand Ennemi, & leur fut si irreconciliable depuis ce tems-là, que dans toutes ses Guerres

^aJohannes
Andreas.
Guada-
gnol.
Tract. 2.
c.7. Sect.3.

res il les traita avec plus de cruauté que ses autres Ennemis.

Pour ce qui est des Chrêtiens il les traita toujours avec autant de faveur qu'on en pouvoit attendre d'un Barbare comme lui; & partout ou ils tomboient sous son Pouvoir, ils en avoient toujours bonne composition. Sa Regle generale qu'il imposa severement à tous les Sectateurs étoit une obligation de se battre pour la *Propagation de sa Religion*.

Et il n'accordoit la Paix à ceux avec qui il étoit en Guerre qu'à ces deux Conditions, savoir qu'ils entreroient dans sa Religion, ou qu'ils se soumettroient à lui être Tributaires. Ceux qui acceptoient la première de ces Conditions jouissoient des mêmes Privileges & des mêmes Libertez que goûtoient ses autres Sectateurs. Mais pour ceux qui n'acceptoient que l'autre ils jouissoient seulement de sa Protection quant à leurs Biens, à leurs Personnes & au libre exercice de leur Religion, sans aucun autre avantage, & ils étoient obligez de payer chacun un Tribut annuel pour cette Protection. Quant à ceux qui ne vouloient point faire de Paix avec lui à aucune de ces deux Conditions, sa Loi les condamnoit à être passez au fil de l'épée. Et

a Alcoran. c. 4. 9. &c. Disputatio Christiani. c. 8. Richardi Confutatio. c. 1. 6. 7. & 10. Cantacuzeni, Orat. 1. Sect. II.

cette Loi est encore aujourd'hui exactement suivie dans tous les Païs des *Mahometans*, à la reserve de ceux qu'il contraignoit par ses Conquêtes. Il n'y avoit pas au commencement beaucoup de gens qui se soumissent à lui ; mais lors que son Pouvoir devint formidable, une grande Multitude de Peuple tant de Chrétiens que d'autres Religions, alloient à lui en foule pour avoir sa Protection, & devenoient ses Tributaires. L'on a veu dans ce dernier Siécle un Ecrit en *Arabe* publié, premièrement par *Sionita*, à *Paris* ; & ensuite par *Fabricius* à *Rostoch*, sous le titre d'une ancienne Capitulation des Chrétiens du Levant avec cet Imposteur : Et l'on prétend que cette *Capitulation* ayant été mise dans un *Monastere* du *Mont Carmel* dans la *Palestine*, avoit ensuite été portée en France & mise dans la Bibliothèque du Roi. Mais ^a *Grotius* rejette cela comme une chose forgée ; & il a raison d'en agir ainsi. Car cette Pièce est dattée de la 4. année de l'Hegire, dans un tems où *Mahomet* n'étoit pas encore en état de parler le Langage qu'on lui fait parler dans cet Ecrit ; son Pouvoir dans ce tems-là n'étant pas non plus si formidable que d'exciter personne
à le

• In Epist.
ad Gallos.

à le prier de lui accorder sa *Protection*, vû qu'il avoit été défait peu de tems auparavant à la Bataille d'Ohud, où il avoit été si furieusement battu que dans le tems que cette Capitulation, fut dattée, favoir dans le 4. Mois de cette Année, il n'étoit pas encore tout-à-fait relevé du Coup, se trouvant alors plus bas qu'il n'eut jamais été depuis qu'il avoit pris l'épée pour la *Propagation de son Imposture*. Outre cela il y a encore une autre Particularité qui en découvre la fausseté d'une manière tout-à-fait manifeste. Suivant cette Piece Moawias Fils d'*Abu-Sophian* étoit alors Secretaire de Mahomet & avoit dressé l'Ecrit; cependant il est certain que Moawias avec son Pere Abu-Sophian, portoit alors les Armes contre l'*Imposteur*; & ce n'étoit que dans le tems de la prise de la Meque, qui fut quatre ans après qu'ils furent se joindre à lui pour embrasser son Imposture afin de sauver leurs vies. Cette Capitulation se voit dans l'Histoire de l'Etat present de l'Empire Ottoman. au Chap. 2. du Liv. 2.

Il est pourtant certain que comme les *Chrétiens*, reçurent de lui de meilleures

res *Conditions* qu'aucun de ses autres *Tributaires* ; ils en jouissent encore aujourd'hui , n'y ayant point de Pais des Mahometans où la Religion Chrétienne ne soit , après la leur , estimée la meilleure , & où ceux qui en font profession ne soient par conséquent plus respectez que les Juifs & les Payens ou aucune autre sorte de gens qui diffèrent d'eux.

Comme l'Impositeur aprouvoit le Vieux & le Nouveau Testament , il auroit bien voulu prouver sa Mission par l'un & l'autre dans cette vûe que ceux qui défendent sa Cause alleguent les Textes qui suivent , Deuteronome c. 33. v. 2. *Il est dit , le Seigneur est venu de Sinai & il leur est levé de Sehir : il leur a relui de la Montagne de Pharan ; & il est sorti d'entre les dix Milliers des Saints , & de sa dextre le feu de la Loy s'est adressé à eux.*

a Shareftani Saïodinus. Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 183.

Ils entendent par ces paroles *a* la venuë de la Loy à Moÿse , sur la Montagne de Sinai ; de l'Evangile à Jesus en Jerusalem ; & de l'Alcoran à Mahomet ; dans la Meque. Car , disent-ils , Sehir sont les Montagnes de Jerusalem , où Jesus parut , & Pharan les Montagnes de la Meque , où Mahomet parut. Mais en cela ils se trompent beaucoup dans leur Geographie ;

phie ; car *Pharan* ^a est une Ville de l'Arabie Petrée, près de la Mer Rouge, vers le fond de ce Golphe, pas loin des Confins de l'*Egypte* & de la *Palestine*, à plus de 500. milles de la *Meque*. C'étoit autrefois un ^b Siège Episcopal sous le *Patriarche* de *Jerusalem*, & fameux par *Theodore*, ^c qui en fut Evêque, & qui fut le premier dans les Ecrits duquel l'Opinion des *Monothelites* fut renduë publique. Cette Ville s'appelle aujourd'hui *Fara*. De là les Deserts qui sont depuis cette *Ville* jusqu'aux Frontieres de la *Palestine* sont apellez dans l'Ecriture Sainte, les *Deserts de Pharan*; & les Montagnes qui y sont, les *Montagnes de Pharan*, près desquelles *Moyse* commença à reciter & à expliquer plus clairement la Loi aux *Enfans d'Israël* avant sa mort, & c'est à cela que fait allusion le *Texte* dont on vient de parler.

Pseaume 50. vers. 2. Dieu a fait reluire sa Splendeur de Sion qui est l'accomplissement de beauté. Et dans la version Syriaque, il y a Dieu a fait voir de Sion une Couronne Glorieuse. D'où quelque Traduction Arabe ayant exprimé les deux derniers mots

^a Ptolomée.

^b Geographia Sacra Caroli à Sancto Paulo. p. 317.

^c Acta Concilii Laterani sub Martino Papa.

^d Carolus à Sancto Paulo ubi supra Geographia Nubiensis. Clim. 3. Part. 5.

par *Eclilan Mahmudan*, c'est à dire, une Couronne Honorable ils entendent par *Mahmudan* le nom de *Mahomet*, & lisent le verset ainsi, *Dieu a montré de Sion la Couronne de Mahomet.*

Esaïe, cap. 21. vers. 7. Et il vit un Chariot, une couple de gens de cheval, un Chariot tiré par des Anes & un Chariot tiré par des Chameaux. Mais dans l'ancienne Version Latine il y a, & vidit currum duorum Equitum, Ascensorem Asini, & Ascensorem Cameli: c'est à dire, *Et il vit un Chariot d'une couple de gens à cheval, une Personne montée sur un Ane & une Personne montée sur un Chameau.* Où, par une Personne montée sur un Ane, ils entendent *Jesus-Christ* parce qu'il alla monté sur un Ane à *Jerusalem*; & par la Personne montée sur un Chameau, ils entendent *Mahomet* parce qu'il étoit d'entre les *Arabes*, qui ont accoûtumé d'aller sur des Chameaux.

Dans l'Evangile selon Saint Jean chap. 16. vers. 7. Nôtre Sauveur dit à ses Disciples, *Il vous est expedient que je m'en aille: Car si je ne m'en vais, le Consolateur ne viendra point à vous; & si je m'en vais, je vous l'enverrai.* Les

Maho-

Mahometans prétendent que le *Consolateur* de ce *Texte* est leur Prophete *Mahomet* : c'est pourquoi un des *Titres* qu'ils lui donnent en leur Langage est celui de *Paraclet* ^a qui est fait Arabe & qui est le mot Grec mis dans ce *Texte* pour *Consolateur*. Ils disent aussi que le Nom même de *Mahomet* a été expressément mentionné tant dans cet endroit que dans plusieurs autres de l'*Evangile*, mais que les *Chrétiens* l'ayant effacé par malice ont corrompu ces *Saintes Ecritures*; Ils ajoutent qu'il y a à *Paris* ^b une Copie des *Evangiles* sans ces *Corruptions*, où *Mahomet* est prédit dans divers endroits qui font expressément mention de son Nom. Il est constant qu'ils ont besoin de dire quelque chose de cette Nature, pour justifier le mensonge impudent de cet *Imposteur*, qui, dans le 61. Chap. de son *Alcoran*, intitulé le Chapitre de la *Bataille*, dit, *Souvenez-vous que Jesus le Fils de Marie, dit aux Enfans d'Israël, Je suis le Messager de Dieu, il m'a envoyé pour confirmer le Vieux Testament, & pour vous déclarer, qu'il viendra après Moy un Prophete dont le Nom sera Mahomet.*

^a Al Janabi. Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 185.

^b Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 186.

Pour refuter ces Explications , l'on n'a pas besoin de réponse. Leur absurdité a suffisamment paru dans le simple recit qu'on en a fait. Et puis que pour leur Dessenin ils n'ont pû trouver à tordre , dans tous les Livres du *Vieux & du Nouveau Testament* , que ces *Textes* qui viennent d'être recitez , & dans lesquels , ils ont gauchi d'une manière tout-à-fait palpable , l'on pût voir clairement combien la veritable Parole de *Dieu* est éloignée de cette *Imposture Impie* & combien elle y est contraire en toutes choses.

Comme l'Evenement que cette Histoire décrit est une des plus extraordinaires Revolutions du monde , l'on en a crû le sujet digne d'être traité fort exactement ; c'est pourquoi l'on a ramassé dans ce Volume , avec beaucoup de soin , tout ce qui se trouve digne de foi dans les Meilleurs Auteurs qui ont écrit de Mahomet & de l'Imposture qui a seduit une si grande Partie du Genre humain.

F I N.